Global Water Partnership West Africa

25 YEARS

ONZE ETUDES DE CAS

L'action partenariale pour la sécurité en eau et la résilience climatique des populations et des écosystèmes en Afrique de l'Ouest

Citation

La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa présentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part du GWP Afrique de l'Ouest sur le statut juridique ou l'autorité de quelque pays, territoire ou région que ce soit, ou sur la délimitation de ses frontières.
Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles du GWP-AO.

Publié par : GWP-AO, Ouagadougou, Burkina Faso

Droits d'auteur : ©octobre 2021 Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest (GWP-AO)

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source soit dûment citée.
La reproduction de cette publication à des fins commerciales, notamment en vue de la vente, est interdite sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur.

ISBN : ISBN 978-2-918639-10-7

Nombre de pages : 81

Disponible auprès de : Service de communication du GWP-AO
05 BP 6552 Ouagadougou, 05- Burkina Faso
Tél. +226 25361828- +226 25374104
Email : gwp.westafrica@gwpao.org
Site Web : www.gwpao.org

Coordination : Sidi COULIBALY, Responsable de la Communication et gestion des connaissances

Crédits Photos : Toutes les photos sont de GWP-AO sauf si indiqué autrement.

Imprimé en Mars 2022

Table des matières

Citation 2

Préface 4

Mot du Secrétaire Exécutif 4

Remerciements 5

Acronymes 6

Introduction 8

Etude de cas 1 : Renforcement de la résilience climatique des populations et des écosystèmes du bassin de la Volta 11

Etude de cas 2 : Appui aux jeunes et femmes acteurs d'un développement résilient au changement climatique dans les communautés rurales et semi urbaines en Afrique de l'Ouest 19

Etude de cas 3 : La sécurité en eau, une priorité du processus national d'adaptation au changement climatique au Burkina Faso. 27

Etude de cas 4 : Promotion de technologies innovantes et de moyens de subsistance alternatifs pour un développement local résilient au climat au Ghana 31

Etude de cas 5 : Intégration de la sécurité en eau dans le processus de planification du développement national au Ghana 36

Etude de cas 6 : Développement d'un environnement favorable et des pratiques pilotes pour une gestion résiliente de la lagune de Porto-Novo au Bénin 43

Etude de cas 7 : Plaidoyer pour une sécurisation du barrage de l'Okpara et de l'accès à l'eau potable dans la municipalité de Parakou au Bénin 49

Etude de cas 8 : Appui à la planification des investissements en faveur de la GIRE dans le bassin de la Volta blanche au Ghana 55

Etude de cas 9 : La coopération pour la planification des investissements en faveur d'une croissance verte et la réduction de la pauvreté dans le sous-bassin transfrontalier de la Mékrou en Afrique de l'Ouest 61

Etude de cas 10 : Promotion d' une gestion efficiente et durable des investissements à travers l'amélioration de la gouvernance et de l'intégrité dans le secteur de l'eau au Bénin 71

Etude de cas 11 : Soutien institutionnel au processus de GIRE à travers la participation effective des acteurs au Sénégal 77

Préface

Le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO) inscrit ses interventions dans le cadre de la réalisation de la mission et de la vision du Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) qui consistent respectivement à faire progresser la gouvernance et la gestion des ressources en eau pour un développement durable et équitable ; et à construire un monde où la sécurité en eau est assurée pour tous. A cet effet, depuis sa mise en place, le réseau œuvre à l'extension de son action dans la région en appui aux efforts des Etats pour améliorer le bien-être des populations. Dans ce cadre, plusieurs initiatives ont été entreprises pour contribuer à assurer le développement durable des ressources naturelles.

La mise en œuvre de projets et programmes à différents niveaux dans les pays avec les acteurs régionaux et nationaux du développement contribue à l'apport de réponses appropriées aux besoins et aspirations fondamentaux des populations.

Depuis le début des années 2000, GWP-AO a mis en avant l'atteinte des OMD et des ODD comme l'axe prioritaire de son appui aux pays et communautés dans les différents pays de l'Afrique de l'Ouest.

Ce document présente les résultats et leçons apprises de onze initiatives parmi tant d'autres qui ont été développées et mises en œuvre. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier l'ensemble des acteurs avec lesquels le GWP-AO et les PNE ont travaillé pour la réalisation de ces initiatives de développement et pour les résultats importants obtenus.

Abdoulaye SENE
Président du GWP-AO

Mot du Secrétaire Exécutif

Les études de cas présentées dans le document représentent chacune une expérience à part entière et elles ont, entre autres activités, permis au GWP de contribuer un peu plus à la réalisation des objectifs stratégiques que les Etats de l'Afrique de l'Ouest se sont fixés à travers le mandat confié à la CEDEAO.

C'est avec une ferme volonté et un sens de l'action utile que le GWP travaille avec différents acteurs et à différents niveaux . Ceci est du reste la marque de fabrique du GWP telle que rappelée dans sa Stratégie 2020-2025.

En effet, le GWP mobilise et impulse l'action sur la crise de l'eau en s'appuyant sur le capital social, les valeurs partagées, la crédibilité au sein de la communauté de l'eau, suivant une démarche méthodique et un appel à l'expertise de son réseau. Dans son approche, le GWP cherche à trouver des réponses ciblées aux questions sur l'eau en intégrant dans sa démarche autant les priorités locales, nationales, que régionales et mondiales de développement. Cette démarche a conduit le GWP-AO à s'engager à être et demeurer une plateforme neutre d'expertise et de mobilisation dont la crédibilité inspire respect et confiance surtout quand l'accent est mis sur l'inclusivité et la durabilité.

Je voudrais aussi renouveler notre reconnaissance à tous nos partenaires pour leur soutien multiforme et saluer l'accompagnement inestimable du Secrétariat mondial du GWPO ainsi que des Partenariats Nationaux de l'Eau de la région.

Merci à vous pour votre accompagnement de tout le temps.

K. Armand HOUANYE
Secrétaire Exécutif du GWP-AO

Remerciements

Nous saisissons l'occasion pour remercier sincèrement l'ensemble des partenaires du secteur de l'eau du Bénin, du Burkina Faso, du Ghana, du Sénégal, des Autorités de Bassins de la Volta, du Niger et du Mono pour leur disponibilité et collaboration qui ont permis la réalisation des différentes études de cas. Nos remerciements à l'équipe de consultants et aux différents Partenariats Nationaux de l'Eau pour leurs efforts.

Ce travail est le résultat de la contribution de nombreuses personnes qui sont directement ou indirectement liées aux actions du GWP en Afrique de l'Ouest. Il a été placé sous la coordination générale du Secrétaire Exécutif, M. Armand HOUANYE et du Responsable de la Communication et la Gestion des Connaissances du GWP-AO, M. Sidi COULIBALY. La rédaction préliminaire des études de cas a été faite selon le cas par :

- M. Hilaire ILBOUDO pour l'étude de cas du Burkina Faso ;
- Dr. Adrien COLY pour l'étude de cas du Sénégal ;
- M. Arnauld ADJAGODO, pour les trois études de cas du Bénin ;
- M. Maxwell BOATENG-GYMAH pour les trois études de cas du Ghana ;
- M. Dam MOGBANTE pour les trois études de cas régionaux qui a coordonné le travail des collaborateurs de chaque pays.

Nous tenons à remercier Mme Julienne Roux, M. Ralph Philip, M. Laurent-Charles Tremblay-Lévesque et Mme Joanna O'Flynn du Secrétariat Mondial du GWPO pour la relecture et les reformulations qui ont permis d'enrichir les différentes études de cas, ainsi que la consultante Mme Elise Cannuel.

Nous réitérons nos remerciements sincères au Secrétariat Mondial du GWPO pour l'appui technique qui a permis d'améliorer le contenu des études de cas et pour le soutien financier qui a permis la réalisation de ce travail.

Pour tous les autres, qu'ils trouvent, ici, l'expression de notre gratitude et franche collaboration.

Acronymes

ABM	Autorité du Bassin du Mono
ABN	Autorité du Bassin du Niger
ABV	Autorité du Bassin de la Volta
ACC	Adaptation aux Changements Climatiques
AD	Assemblée de District
ADT	Analyse Diagnostique Transfrontière
AEP	Approvisionnement en Eau Potable
AMCOW	Conseil des Ministres Africains chargés de l'Eau
APFM	Programme Associé de Gestion des Crues
ASUFOR	Association d'Usagers de Forages
ATPC	Assainissement Total Piloté par la Communauté
BOAD	Banque Ouest-Africaine de Développement
CAGC	Conseil des Acteurs pour la Gestion Concertée
CANEA	Concertation des Acteurs Non Étatiques du secteur Eau et Assainissement
CaSSE	Cadre Stratégique pour la Sécurité en Eau
CCNUCC	Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CCR/UE	Centre Commun de Rescherche de l'Union Européenne
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CEDEAO	Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CES/DRS	Conservation des Eaux et des Sols/Défense et Restauration des Sols
CIE	Commission Interministérielle de l'Eau
CIED	Conseil Intercommunal d'Éco-Développement
CLE	Comité Local de l'Eau
COP	Conférences des Parties
CP	Comité de Pilotage
DCCI	Département de Coordination des Conventions Internationales
DGEau	Direction Générale de l'Eau
DGPRE	Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau
DPPDRE	Directeur de la Programmation,de la Prospective, du Développement et des Relations Extérieures
DSCRP	Document de Stratégie et de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
EAIE	Évaluation Annotée de l'Intégrité de l'Eau
EES	Evaluation Environnementale Stratégique
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FIE	Fonds d'Intervention pour l'Environnement
FoNIEAu	Forum National sur l'intégrité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement
GCF	Green Climate Fund/Fonds Vert pour le Climat
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GIS	Gestion Intégrée de la Sécheresse
GIZ	Agence allemande de coopération internationale
GTT	Groupe de Travail Technique
GWP	Global Water Partnership/Partenariat Mondial de l'Eau
GWP-AO	Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest
INE	Institut National de l'Eau
INERA	Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles
JCI	Jeune Chambre Internationale
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MMDA	Assemblées Municipales et Districts Métropolitains (*Municipal and Metropolitan District Assemblies)*
MTD	Medium Term Development/Développement à Moyen Terme
MTDP	Plan de Développement à Moyen Terme/Medium Term Development Plan
NCCP	National Climate Change Policy/Politique Nationale sur le Changement Climatique
NDPC	Commission Nationale de Planification du Développement/National Development Planning Commision

ODD	Objectif de Développement Durable
OLE	Organe Local de l'Eau
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
OMM	Organisation Météorologique Mondiale
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PADD	Plan d'Action pour le Développement Durable
PANA	Programme d'Action National d'Adaptation à la variabilité et au changement climatiques
PANGIRE	Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PAGIRE	Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PAP-GIRE	Programme d'Actions Prioritaires de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PAREM	Projet d'Appui à la Restauration des Ecosystèmes de la tête de bassin de la Mékrou
PAS	Programme d'Action Stratégique
PAWD	Programme Partenariat pour le Développement de l'Eau en Afrique
PIF	Fiche d'Identification du Projet
PLE	Partenariat Local de l'Eau
PMPI	Programme des Mesures et de Plan d'Investissement
PNA	Plan National d'Adaptation au changement climatique
PNDES	Programme National de Développement Économique et Social
PNE	Partenariat National de l'Eau
PNE-BF	Partenariat National de l'Eau du Burkina Faso
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PPEA	Programme Pluriannuel d'Appui au secteur de l'Eau et de l'Assainissement
PROGIS-AO	Projet de Gestion Intégrée de la Sécheresse en Afrique de l'Ouest
PROSEHA	Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement
PTF	Partenaire Technique et Financier
REWarD	Projet Inversion des Tendances à la Dégradation des Ecosystèmes et de l'Eau dans le bassin de la Volta
SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SIE	Secrétariat International de l'Eau
SNAP	Stocktaking for National Adaptation Planning/Inventaire pour la Planification Nationale de l'Adaption
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
SP/CNDD *ex SP/CONEDD*	Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable
SSDP	Programme de Développement Stratégique Sectoriel /*Sector Strategic Development Plan*
TDOS	Territoire de Développement de l'Ouémé Supérieur
TFTC	#TonFuturTonClimat
UAM	Université Abdou Moumouni de Niamey
UGP	Unité de Gestion de Projet
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche/*United Nations Institute for Training and Research*
UWRCC	Upper West Regional Coordinating Council
VFDM	Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse et l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta
VGO	Volet Gouvernance Omidelta
VSIP	Projet pour la mise en œuvre du Programme d'Action Stratégique du bassin de la Volta
WACDEP	Programme Eau, Climat et Développement en Afrique
WIN	Water Integrity Network
WRC	Water Resources Commission/Commission des Ressources en Eau
WVBB	Conseil du bassin de la Volta blanche

Introduction

1.1 Contexte

Le document de capitalisation des onze initiatives mises en œuvre en Afrique de l'Ouest a été élaboré dans le cadre de la célébration des 25 ans du Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) mis en place en 1996 à Stockholm (Suède). Il s'appuie sur le travail accompli dans le cadre de plusieurs initiatives entreprises dans différents pays notamment au Bénin, au Burkina Faso, au Ghana, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Togo ainsi qu'au niveau régional dans les bassins de la Volta et de la Mékrou notamment en Afrique de l'Ouest. Cette action de capitalisation vise à mettre en exergue des efforts fournis par GWP en Afrique de l'Ouest avec différents partenaires pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations des zones concernées par ces initiatives.

Ce document compile onze études de cas dans la région ouest africaine, sur des thèmes et problématiques variés dans un ouvrage qui résume les questions clés de la gestion des ressources en eau, des investissements, de l'intégrité dans le secteur, de la coopération transfrontière sur les ressources en eau et de l'adaptation au changement climatique.

Bien que la structuration des études de cas ne soit pas identique, la collecte de données a été faite selon un canevas unique renseigné par tous les rédacteurs. Les cas ont été aménagés et finalisés selon les données disponibles. Ce qui a pour avantage de faire ressortir les spécificités de chaque cas avec un contenu approprié.

Ces initiatives ont été identifiées pour capitalisation en raison de l'apport de chacune d'elles dans la compréhension et/ou contribution à la solution d'une ou plusieurs problématiques liées à la gestion des ressources en eau, de la mobilisation des investissements pour l'eau, de l'intégrité dans le secteur, de la coopération transfrontière sur les ressources en eau et de l'adaptation au changement climatique à différents niveaux.

1.2 Comment utiliser le document

Ce document est destiné aux praticiens impliqués dans la gestion et le développement des ressources en eau et l'adaptation au changement climatique, ainsi qu'à l'éventail plus large des acteurs qui s'intéressent aux questions liées à la gestion des ressources en eau, aux investissements dans les infrastructures hydrauliques, à la nécessité de l'intégrité dans le secteur, à la coopération transfrontière sur les ressources en eau et à l'adaptation au changement climatique en Afrique de l'Ouest. Chaque étude de cas est structurée autour d'une introduction, d'un résumé, d'une problématique en cause, des actions entreprises pour faire face à la problématique, des résultats obtenus, des leçons apprises et d'une conclusion.

Les études de cas sont indépendantes les unes des autres. Chaque cas peut être détaché des autres et présenté tout seul.

1.3. Brève présentation des différents projets mis en œuvre et les éléments de capitalisation existants

NOM DU PROJET	DESCRIPTION DU PROJET	LIEU	DATE DEBUT ET FIN	MONTANT DU PROJET	PROMOTEUR
Gouvernance des eaux transfrontières et initiatives sous - régionales					
Projet - Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse et de l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta (Projet VFDM)	**Objectif principal :** développer les capacités de gestion coordonnée, tant des institutions nationales et régionales que des communautés, en matière de gestion intégrée à la fois des inondations et de la sécheresse. • Le projet met l'accent sur le renforcement des capacités techniques institutionnelles et opérationnelles des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) ainsi que des autres autorités compétentes des six (06) pays riverains. • Les SMNHN disposeront de solutions et d'approches novatrices pour la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique, comprenant des solutions dites « vertes » ainsi que des approches participatives sensibles au genre. • Des systèmes d'alerte précoce seront conçus en prenant en compte les services de protection civile et les autres entités privées et acteurs publics.	Bassin de la Volta Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo	Juin 2019 – Juin 2023	7.920.000 USD	Fonds pour l'adaptation Partenaire de mise en œuvre : Organisation Météorologique Mondiale (OMM) Partenaires d'exécution : OMM, Autorité du Bassin de la Volta (ABV) et GWP-AO
PROJET MEKROU « l'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mékrou »	**Objectif principal** : Soutenir une croissance économique verte et réduire la pauvreté, à travers la gestion de l'eau, dans des zones en développement des pays bénéficiaires En renforçant la résilience des populations aux effets du changement climatique, le projet a : • contribué à l'intensification des efforts d'intégration entre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger ; • permis de mettre en place des outils d'alerte et autres, conçus sur la base des données recueillies à partir des investigations scientifiques dans le bassin pour une meilleure connaissance de sa ressource « eau » ; • permis une meilleure connaissance des priorités d développement du bassin de la Mékrou ; • abouti à la conception de modèles scientifiques permettant de programmer les investissements sans ou à faible regret dans le secteur de l'eau en faveur du développement économique, de la réduction de la pauvreté et de la contribution à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) avec une approche de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ; • permis une collaboration étroite entre les scientifiques du nord et leurs collègues du sud dans l'élaboration de modèles et outils scientifiques indispensables à tout développement durable ; • abouti à la création d'un cadre de coopération et de promotion du dialogues politique entre différents acteurs du sous bassin de la Mékrou et par extension du bassin du Niger ; • permis le développement de façon consensuelle d'un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin transfrontalier de la Mékrou.	Bassin versant de la rivière Mékrou, le Bénin, le Burkina Faso et le Niger	Du 1er janvier 2014 au 31 Décembre 2017	Total : 5.000.000 EUR Commission de l'UE : 4.000.000 EUR • 2,15 millions d'EUR - volet institutionnel à travers le GWP • 1,85 millions pour le volet scientifique à travers le CCR. CCR a apporté une contribution de 1.000.000 EUR (Salaires de ses techniciens)	Commission de l'UE
Sécurité en eau et développement résilient au climatique au changement climatique					
PROGIS AO - Projet de Gestion Intégrée de la Sécheresse en Afrique de l'Ouest	**Objectif principal** : Soutenir les parties prenantes à tous les niveaux en leur fournissant des orientations pratiques et stratégiques en matière de gestion intégrée de la sécheresse. **Objectifs spécifiques** • catalyser le changement : cet objectif porte sur l'amélioration de la gestion de la sécheresse en mettant les principes de la GIRE en pratique ; • générer et partager les connaissances : cet objectif se concentre sur le développement des capacités, le partage des connaissances et la promotion d'une culture de communication dynamique, afin de favoriser une meilleure gestion des sécheresses ; • renforcer les partenariats : cet objectif se focalise sur le renforcement de la résilience et l'efficacité du réseau grâce à des partenariats plus solides et la bonne gouvernance.	Burkina Faso, Mali et Niger (Actions pilotes) Toute la sous-région ouest africaine (Renforcement des capacités et partage de l'information scientifique des connaissances et des meilleures pratiques)	Phase 1 : 2015 – 2017 Phase 2 : 2018-2019	Phase 1 : 458.531 EUR Phase 2 : 300.000 EUR	

NOM DU PROJET	DESCRIPTION DU PROJET	LIEU	DATE DEBUT ET FIN	MONTANT DU PROJET	PROMOTEUR
Sécurité en eau et développement résilient au climatique au changement climatique					
# Tonfuturtonclimat, un défi pour l'implication des jeunes	**Objectif Global** : Permettre aux jeunes (18-35 ans) des milieux ruraux et péri-urbains francophones du Togo, du Bénin et du Burkina Faso de développer leurs capacités à devenir acteurs de changements et promoteurs d'idées novatrices pour répondre aux enjeux liés aux changements climatiques via la mise en œuvre de 3 projets d'adaptation préalablement identifiés dans les secteurs agricole et forestier. **Objectifs spécifiques** • Soutenir le développement et la mise en œuvre de projets-modèles durables menés par des jeunes permettant une plus grande adaptation des populations aux changements climatiques dans les secteurs agricole et forestier. • Permettre à des jeunes animés par le désir de s'engager pour leur avenir et pour l'avenir de leur pays dans des milieux ruraux et péri-urbains d'acquérir les compétences nécessaires en gestion de projets et en développement entrepreneurial, en lien avec l'adaptation aux changements climatiques dans les secteurs agricole et forestier ainsi que la réduction de la vulnérabilité des populations. • Démontrer localement et au niveau national la plus-value de l'implication des futurs jeunes leaders des milieux ruraux et péri-urbains dans la mise en œuvre de solutions d'adaptation aux changements climatiques afin d'encourager l'investissement par les pays. • Mettre en place un mécanisme de coordination et de suivi- évaluation des actions.	Burkina Faso, du Bénin et du Togo	2018- 2020	450.000 $CAN	Gouvernement du Québec
Programme Eau Climat et Développement (Water Climate and Development Programme - WACDEP)	**But** : Promouvoir l'eau en tant qu'élément clé du développement régional et national durable et contribuer à l'adaptation au changement climatique pour la croissance économique et la sécurité humaine. **Objectif général** : Aider les pays à intégrer la sécurité en eau et la résilience climatique dans les processus de planification du développement et de prise de décisions, grâce au renforcement des capacités techniques et institutionnelles et à un financement et des investissements prévisibles dans la sécurité en eau et l'adaptation aux changements climatiques aux niveaux national, transfrontières et régionaux en Afrique. La composante ouest africaine a concerné dans la première phase le Burkina Faso, le Ghana et le bassin de la Volta. Le WACDEP 2017 - 2019 met l'accent sur l'appui aux processus de planification nationale de l'adaptation au changement climatique tel que les Contributions Déterminées au Niveau National (CDN) et d'autres politiques et stratégies nationales liées au climat.	WACDEP 2011-2016 : 2 pays (Burkina Faso et Ghana) et 1 bassin transfrontalier (Volta) WACDEP 2017-2019 Etendu à 3 pays autres pays : Burkina Faso, Ghana, Benin, Mali, Sénégal	2011 - 2019	Phase 1 : 2013-2016 2.000.000 Euro pour le GWP-AO (Région et pays) Phase 2 : 2017-2019. 1.000.000 Euro (Région et pays)	Austria Development Corporation DANIDA GWP Core Partenaires financiers CDKN- SouthSouth-North Projects Consortium des Infrastructures pour l'Afrique (ICA)

Cas 1 Renforcement de la résilience climatique des populations et des écosystèmes du bassin de la Volta

Introduction

Avec une population estimée à 24 millions d'habitants[1] et une superficie de 400 000 km², le bassin de la Volta est confronté, selon l'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT[2]), à des risques climatiques dont des inondations et poches de sécheresse récurrentes. Il importe d'assurer le développement durable dans ce bassin de l'Afrique de l'Ouest en tenant compte de ces phénomènes climatiques extrêmes qui s'exacerbent au fil des années. Face à cette situation, le Global Water Partnership Afrique de l'Ouest (GWP-AO) accompagne l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) et ses partenaires depuis 2010 dans le renforcement de la résilience des populations et des écosystèmes à travers de multiples actions conçues sur le long terme.

Contexte et problématique

Le bassin de la Volta est situé en Afrique de l'Ouest, entre les latitudes 9°N à 15°N et les longitudes 6°W à 3°E. Il s'agit du 9ème plus grand bassin fluvial d'Afrique subsaharienne. Les six pays riverains (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo) se partagent les ressources du bassin, qui abrite un ensemble d'écosystèmes dont plusieurs, d'une grande diversité biologique, sont d'importance mondiale. Ces pays sont confrontés aux effets du changement climatique : par exemple, en septembre 2020, les 13 régions du Burkina Faso ont été touchées par des inondations et vents violents, causant de nombreuses pertes en vies humaines et des dégâts matériels importants dans des communautés déjà très vulnérables[3]. Ces phénomènes climatiques extrêmes sont désormais récurrents, affectant la capacité de résilience et d'adaptation des populations et des écosystèmes. La population du bassin, qui devrait passer à 34 millions en 2025, reste très dépendante de ses ressources naturelles.

Afin d'assurer une meilleure gestion et un développement harmonieux du bassin, l'ABV a été créée par les six pays en 2007 et s'est dotée en 2014 d'un Programme d'Action Stratégique (PAS)[4]. Un de ses objectifs spécifiques est d'identifier et de planifier des projets et investissements devant être conjointement mis en œuvre pour maximiser les résultats, notamment pour une meilleure adaptation et une résilience accrue aux impacts actuels du changement et de la variabilité climatiques. L'ADT, réalisée sous l'égide de l'ABV en 2012 pour produire le PAS, a mis en évidence cinq grands défis : les variations de la quantité de l'eau et des débits saisonniers, la dégradation des écosystèmes, les atteintes à la qualité de l'eau, la gouvernance des ressources en eau et le changement climatique[5]. L'ADT a clairement identifié ce dernier défi comme l'une des causes profondes des problèmes environnementaux de la région[6].

Compte tenu de sa relative jeunesse et du nombre limité de son personnel, la Direction exécutive de l'ABV a vite été confrontée à un besoin de renforcement de ses capacités, tant sur les plans technique, institutionnel et financier qu'en matière de ressources humaines. Il était nécessaire d'établir des partenariats stratégiques pour réaliser le mandat de l'institution et fournir aux pays riverains des dispositions juridiques et institutionnelles appropriées pour la gestion durable des ressources naturelles du bassin.

---

[1] *William et al, 2016, The Volta River Basin: Water for Food, Economic Growth and Environment fact Sheet, Flood and Drought Management Tools (FDMT) project (2017-2019)*
[2] *Rapport final « Analyse diagnostique transfrontalière du bassin de la Volta », septembre 2013*
[3] *Bilan des inondations de septembre 2020 au Burkina Faso : SitRep 002 catastrophe 2020_BFA_18092020.pdf - Google Drive*
[4] *http://abv.int/wp-content/uploads/2018/04/PROGRAMME-DACTION-STRATEGIQUE-ABV-1.pdf*
[5] *http://www.iwmi.cgiar.org/Publications/Working_Papers/working/wor166-french.pdf*
[6] *http://archive.iwlearn.net/gefvolta.iwlearn.org/project-resources/documents/tda-regional-thematic-reports/thematic-report-economy-final/at_download/Thematic%20report%20ECONOMY%20%20FINAL_edited.pdf*

Approche et actions du GWP-AO

Le bassin de la Volta a été identifié comme espace d'action prioritaire pour le Programme Eau, Climat et Développement en Afrique (WACDEP), initiative du Conseil des Ministres Africains de l'Eau (AMCOW) développée et mise en œuvre par le GWP avec d'autres partenaires de 2011 à 2019 et se poursuivant avec le WACDEP - Égalité des Genres. Les pays riverains ont élaboré, mise en œuvre, sous la coordination de la Direction Exécutive de l'ABV, différentes initiatives soutenues par plusieurs partenaires y compris GWP-AO. La Banque Mondiale et le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) ont, par exemple, soutenu le développement du Projet de Mise en œuvre du Programme d'Action Stratégique du bassin de la Volta (VSIP)[7], qui émane du Plan Stratégique 2015-2019 de l'ABV.

Le GWP-AO est l'une des premières organisations à avoir signé, dès 2010, un mémorandum d'entente avec la Direction Exécutive de l'ABV. Il s'agissait de favoriser la coordination et l'harmonisation de leurs actions respectives, d'atteindre des objectifs communs et de contribuer à la mise en œuvre de la GIRE à l'échelle transfrontalière. Suite à cet accord, de nombreuses initiatives, dont certaines sont décrites ci-après, ont été développées et mises en œuvre conjointement, concourant au développement des capacités d'adaptation et de résilience des communautés et des écosystèmes aux impacts du changement climatique dans le bassin.

Dans le cadre du Programme Associé de Gestion des Crues (APFM), l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et le GWP-AO se sont engagés à renforcer les capacités des pays riverains pour assurer la gestion intégrée des inondations dans le bassin. Cette action a permis de soutenir l'ABV dans le développement du projet « Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse et l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta[8] » (VFDM). Ce projet est financé par le Fonds d'Adaptation.

Par ailleurs, le GWP-AO a contribué au processus d'élaboration et de validation de la Charte de l'Eau du bassin, au niveau régional et dans les pays.

De même, l'appui de l'UICN, du PNUE et du GWP-AO, sur la base du rapport de l'ADT et du PAS, a permis de soutenir les efforts de l'ABV pour élaborer et soumettre pour financement au FEM la Fiche d'Identification du Projet (PIF) « Inversion des tendances à la dégradation des écosystèmes et de l'eau dans le bassin de la Volta » (REWarD). Le document détaillé du projet a été soumis en décembre 2019 et est, en juin 2021, dans le circuit officiel d'approbation du FEM.

Le GWP-AO a en outre appuyé l'ABV en 2019 à travers une convention de partenariat spécifique pour concevoir et mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités d'un groupe d'acteurs du bassin dans le cadre de la composante 3 du VSIP. Il s'est agi de conduire des ateliers de formation sur l'aménagement des écosystèmes pour l'adaptation au changement climatique au profit des OSC, des associations de jeunes et des collectivités territoriales des pays du bassin. Ces ateliers ont également permis de soutenir le développement d'un plan d'action sur l'aménagement des écosystèmes.

L'ABV ayant le mandat de mener à bien des actions dans le bassin au nom des pays, elle porte différents projets, dont certains ont été soutenus par le GWP-AO.

Dans le bassin de la Volta

[7] *Le VSIP est co-financé par la Banque Mondiale à travers son programme pour la Coopération dans les Eaux Internationales en Afrique-CIWA (3,5 millions de dollars), le Fonds pour l'Environnement Mondial-FEM (7,2 millions de dollars) et l'ABV (240 000 dollars), soit un budget total de 10,94 millions de dollars.*

[8] *Integrating Flood and Drought Management and Early Warning for Climate Change Adaptation in the Volta Basin - Adaptation Fund (adaptation-fund.org)*

Le projet VFDM

Le GWP-AO a contribué au développement du projet VFDM et à la mobilisation du financement pour sa mise en œuvre. Il a facilité la préparation et le déroulement des ateliers de consultation et de renforcement des capacités des parties prenantes, y compris les services hydrologiques et météorologiques impliqués dans la gestion des inondations et de la sécheresse au niveau régional et dans les pays. Le processus s'est déroulé en étroite collaboration avec l'ABV et l'OMM. Il a été marqué par une analyse des besoins de renforcement des capacités en gestion intégrée des inondations et de la sécheresse dans les six pays et le bassin en 2015 et en 2016, la tenue d'un atelier régional de formation en 2017 sur la gestion intégrée des inondations et de la sécheresse (GIIS), la préparation et le financement de projets sur la GIIS dans les six pays et le bassin et enfin l'élaboration et la soumission de la note conceptuelle et du document détaillé du projet VFDM pour financement au Fonds d'Adaptation respectivement en 2017 et en 2018. Le financement du projet pour un montant de près de 8 millions de dollars a été approuvé en 2018. Le projet, mis en œuvre jusqu'en 2023 par l'OMM, est exécuté par l'ABV, le GWP-AO et l'OMM.

Le projet REWarD

Le développement du projet REWarD est conduit, sous le pilotage de l'ABV, par le PNUE et l'UICN avec la participation du GWP-AO. Un atelier régional tenu en 2016 a permis d'élaborer la note conceptuelle d'un programme régional prenant en compte les actions axées sur la conservation et la restauration d'un écosystème fonctionnel du bassin de la Volta. Cet atelier a largement contribué à l'élaboration de la PIF. L'ABV ayant choisi le financement FEM dès le départ, le PNUE et l'UICN ont pris le lead en tant qu'agences de mise en oeuvre pour accompagner l'élaboration et la soumission de la PIF et du document détaillé du projet. Amenant son expertise, le GWP-AO a participé au développement du contenu technique du projet à partir, entre autres, les résultats des études faites au préalable dans le cadre du WACDEP et du Projet de Gestion Intégrée de la Sécheresse en Afrique de l'Ouest (PROGIS-AO) ainsi qu'à la mobilisation des acteurs du bassin et des fonds de contrepartie pour le projet.

Principaux résultats

Les actions engagées par le GWP-AO ont permis à la Direction Exécutive de l'ABV de développer et de renforcer des partenariats forts avec différentes institutions pour mener de nombreuses actions visant à la réalisation de son mandat, de mobiliser des ressources importantes et de développer ses capacités techniques et institutionnelles au bénéfice des populations et des écosystèmes du bassin de la Volta.

Le projet VFDM, démarré en juin 2019, contribue notamment à doter le bassin d'un système d'alerte précoce aux inondations et à la sécheresse.
Une évaluation des besoins en renforcement des capacités des institutions nationales et régionales en gestion des inondations et de la sécheresse a été menée en 2019. Ses résultats ont été validés par les parties prenantes au cours d'ateliers nationaux en 2020 et 2021. Le développement d'une cartographie des risques d'inondations et de sécheresse ainsi que d'un système d'alerte précoce sont en cours en juin 2021.

Les résultats du WACDEP en lien avec le bassin de la Volta comportent la réalisation de l'état des lieux de la gestion de l'eau et du changement climatique dans le contexte du développement de l'observatoire des ressources en eau et des écosystèmes connexes, l'élaboration d'une esquisse des principes et orientations pour le développement durable du bassin[9] et la rédaction d'une note conceptuelle pour la mise en place d'un système d'alerte précoce pour la gestion de la sécheresse, des inondations et des risques liés à la pollution.

Par ailleurs, dans le cadre de l'élaboration et de la validation de la Charte de l'Eau du bassin, le GWP-AO a apporté, au niveau régional et dans les pays, une contribution à chaque étape, y compris par la valorisation des résultats des études réalisées à travers notamment la mise en œuvre du WACDEP, la participation aux processus consultatifs des parties prenantes à travers le personnel du Secrétariat Exécutif régional ainsi que les membres des Partenariats Nationaux de l'Eau (PNE), la mobilisation des acteurs des médias dans les six pays

[9] https://www.gwp.org/globalassets/global/gwp-waf_files/wacdep/brochure_lignes_directrices_wacdep_abv_fr.pdf

Bassin de la Volta au Nord Ghana

et au niveau régional avec des activités d'information et de sensibilisation sur la charte et le rôle des populations dans sa mise en œuvre ainsi que le plaidoyer porté par les PNE et les acteurs des médias du réseau GWP-AO en direction des décideurs politiques sur la nécessité de la ratifier rapidement. La charte a été approuvée le 10 mai 2019 par le Conseil des ministres de l'ABV. En juin 2021, le processus de ratification suivait son cours au niveau des pays sous le pilotage de la Direction exécutive de l'ABV.

Plusieurs sessions de formation, organisées et/ou facilitées par le GWP-AO, à la fois dans le cadre du VSIP et du WACDEP, ont contribué non seulement au renforcement des capacités mais aussi à la mise en œuvre, sur le terrain, des politiques, stratégies et actions pour le développement et la gestion durables des ressources naturelles du bassin.

Une série de sessions de renforcement des capacités sur la problématique et les outils de gestion durable des ressources naturelles a été organisée au profit d'une trentaine de journalistes et communicateurs des six pays. Ces derniers se sont organisés en 2017 en un Réseau des Journalistes et Communicateurs de l'ABV et s'investissent depuis lors dans l'information et la mobilisation des parties prenantes sur les enjeux liés à la gestion et au développement durables des ressources naturelles du bassin de la Volta.

À travers six ateliers nationaux de formation des acteurs sur l'aménagement des écosystèmes pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta dans le cadre du VSIP, le GWP-AO a contribué, en 2019 :

- au développement d'un manuel de formation sur l'aménagement des écosystèmes pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin, accessible aux acteurs[10] ;
- à une meilleure connaissance de l'ABV, notamment sa mission, ses mandats, réalisations et perspectives pour la gestion et le développement durables des ressources naturelles par 200 acteurs dont 26% de femmes représentant des organisations de jeunes, OSC, collectivités locales, structures déconcentrées de l'État et PTF ;
- au renforcement des capacités des acteurs cibles sur des thématiques telles que la restauration et la protection des écosystèmes pour l'adaptation au changement climatique, l'entretien et la protection des berges des cours d'eau, la protection des zones humides et les processus de la GIRE ;
- à la prise de conscience par les acteurs cibles de la dégradation très rapide des ressources naturelles dans le bassin ainsi que des réponses mises en place pour inverser cette tendance ;
- à l'élaboration des plans d'action d'aménagement des écosystèmes spécifiques du bassin. Sur la base des actions proposées par les participants aux ateliers, cinq axes d'interventions transfrontalières ont été proposés en synergie avec la composante 3 du VSIP : la restauration des berges des cours d'eau de la Volta noire (Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Ghana), la restauration de celles de l'Oti (Bénin et Togo), l'aménagement et la restauration des écosystèmes des têtes de source de l'Oti (Bénin, Burkina Faso et Togo), la gestion intégrée des ressources en eau des plans d'eau et barrages pour

[10] https://www.gwp.org/contentassets/a25172f641a947f18dc44f006ff9ae96/manuel-de-formation.pdf

la lutte contre les pollutions dans le bassin et l'appui à la gestion durable des ressources en eau des écosystèmes protégés et à la préservation de la biodiversité (Bénin, Burkina Faso, Côte d'ivoire, Ghana et Togo).

Au total, un peu plus de 500 personnes dont 26% de femmes ont été formées à différents niveaux (régional, national, local) à travers les initiatives de renforcement de capacités de l'ABV soutenues par Le GWP-AO.

Sur le plan des financements, près de 8 millions de dollars ont été mobilisés par l'ABV pour le projet VFDM en 2018 avec l'appui de l'OMM et du GWP-AO, en vue, entre autres, de renforcer ses capacités techniques et institutionnelles en matière de gestion des événements extrêmes liés à l'eau et au climat dans le bassin. Une autre opportunité importante de mobilisation de ressources financières au profit de l'ABV est le projet REWarD développé avec l'appui du PNUE, de l'UICN et du GWP-AO pour un montant d'environ sept millions de dollars soumis au FEM pour financements.

Ces différentes actions ont ciblé les acteurs du bassin, des ministères sectoriels au niveau central, des cadres et responsables au niveau des municipalités, des ONG et associations de femmes et de jeunes au sein des communautés ainsi qu'au niveau régional avec les cadres de la Direction Exécutive de l'ABV.

Enseignements tirés et réplicabilité

Un des enseignements tirés des actions d'appui à l'ABV est l'importance de baser la collaboration entre institutions sur des objectifs communs prédéfinis en tenant compte de leurs mandats et attributions respectifs et de leurs avantages comparatifs, des ressources pouvant être mutualisées et des actions pouvant être menées en synergie. Le mémorandum d'entente entre l'ABV et le GWP-AO, cadre général pertinent des actions conjointes, a permis de poser ces bases. En l'occurrence, dans le cadre de la collaboration avec l'UICN, le PNUE et l'OMM, chacun a été, dans son domaine de compétences, d'un apport certain à l'atteinte d'une partie des résultats de l'ABV présentés ci-dessus.

Se basant sur l'expérience de la collaboration entre le GWP-AO et l'ABV, la Direction Exécutive de l'Autorité du Bassin du Mono (ABM), mise en place en 2019 par le Bénin et le Togo, a signé un accord de collaboration et de partenariat avec le GWP-AO en 2020 afin de bénéficier de l'expertise et des expériences du réseau.

Conclusion

La présente étude de cas met en exergue l'intérêt de la collaboration entre institutions. L'atteinte des résultats escomptés et de l'objectif commun suppose que les différentes parties travaillent ensemble en mettant à profit leurs ressources respectives. Cependant, si la franche collaboration entre les institutions a permis de réaliser des avancées, il reste important pour l'ABV de disposer de ressources humaines et financières propres et suffisantes pour assumer son rôle de leadership, d'orientation et de coordination de manière à maintenir le cap des orientations stratégiques reçues des pays et à pouvoir répondre aux préoccupations des acteurs du bassin. La complémentarité de l'apport des différents acteurs et la cohérence de leurs objectifs, aussi bien en amont pour le développement des projets que de leur mise en œuvre, est essentielle. Le GWP-AO, mettant à disposition son Réseau y compris les PNE dans chacun des pays membres de l'ABV, son expertise en GIRE, son ambition de travailler à l'intégration de la sécurité en eau et au renforcement de la coopération transfrontalière ainsi que ses ressources tirées de différents projets, a contribué à des acquis en matière de planification, de renforcement de capacités et de mobilisation des ressources par l'ABV. Pour sa part, l'ABV a utilisé tout le poids de son mandat institutionnel et ses projets à cet effet.

Citations des principales parties prenantes

Razaki Sanoussi Directeur de la planification de la GIRE au sein de l'ABV[11] : « le GWP-AO est un partenaire privilégié, un partenaire de proximité de l'ABV. Le partenariat entre les deux institutions a permis de développer une relation technique et professionnelle fonctionnelle et utile pour la réalisation de plusieurs missions en lien avec le Programme d'Action Stratégique 2015-2019 et des objectifs stratégiques du PAS. »

[11] *Razaki Sanoussi est, en juin 2021, le Directeur Exécutif Adjoint de la nouvelle Autorité de Bassin du Mono partagé entre le Bénin et le Togo.*

Contact des personnes clés impliquées

NOM	INSTITUTION	CONTACT
Pr. Abel Afouda	Ancien Président du GWP-AO	aafouda@yahoo.fr
Charles Biney	Ancien Directeur Exécutif de l'ABV	cbiney@gmail.com +233 244374556
Robert Y. Dessouassi	Directeur exécutif Autorité du Bassin de la Volta (ABV)	robertdessouassi@gmail.com dessouassi2003@yahoo.fr +226 51 74 37 37/77 71 97 97
Aboubacar Awaïss	Enseignant-chercheur Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger	abk.awaiss@gmail.com +227 90 97 85 00
Razaki Sanoussi	Directeur Exécutif Adjoint, Chef des opérations de l'ABM	01 BP 385 Cotonou, Bénin sanoussi.raz@gamail.com +229 97 76 39 10/+229 98 04 60 60
Maxwell Boateng-Gyimah	Secrétaire Exécutif, Partenariat National de l'Eau, Ghana	boatgyimax2@gmail.com +233 26 67 30 876
Sidi Coulibaly	Responsable Communication et Gestion des Connaissances GWP-AO	sidi.coulibaly@gwpao.org +226 70 23 41 04
Dam Nanfan Mogbante	Consultant Indépendant	dammogbante@gmail.com +226 70 21 71 00
K. Armand Houanye	Secrétaire Exécutif GWP-AO	armand.houanye@gwpao.org 05 BP 6552 Ouagadougou 05, Burkina Faso +226 25 36 18 28/+226 55 06 51 25
Fabien C. C. Hountondji	Enseignant Chercheur, Faculté d'Agronomie (Univ. de Parakou) Membre du Comité Technique du GWP-AO	B.P. 123, Parakou, Bénin fabienho@yahoo.com +229 66 00 82 02

Personnes interviewées

NOM	INSTITUTION	CONTACT
Robert Y. Dessouassi	Directeur Exécutif de l'ABV	robertdessouassi@gmail.com dessouassi2003@yahoo.fr +226 51 74 37 37/77 71 97 97
Razaki Sanoussi	Directeur Exécutif Adjoint, Chef des opérations de l'ABM, ex Directeur de la planification de la GIRE de l'ABV	01 BP 385 Cotonou, Bénin sanoussi.raz@gamail.com +229 97 76 39 10/+229 98 04 60 60
Sidi Coulibaly	Responsable Communication et Gestion des Connaissances GWP-AO	sidi.coulibaly@gwpao.org +226 70 23 41 04
Dam Nanfan Mogbante	Consultant Indépendant	dammogbante@gmail.com +226 70 21 71 00
K. Armand Houanye	Secrétaire Exécutif GWP-AO	05 BP 6552 Ouagadougou 05, Burkina Faso armand.houanye@gwpao.org +226 25 36 18 28/+226 55 06 51 25

Références citées		
Auteur	**Date**	**Titre**
GWP-AO, ABV	Déc. 2010	Accord de coopération entre l'ABV, et le GWP-AO
GWP-AO	2012 et 2016	Documents de projet WACDEP 1 et WACDEP 2
GWP-AO	Déc. 2016	Capitalisation des résultats et réalisation de supports de communication dans le cadre du programme WACDEP en Afrique de l'Ouest, Rapport final
GWP-AO, OMM, ABV	Mai 2016	Regional Needs Assessment report « Project Preparation for the Implementation of Integrated Flood Management with a focus on Benin, Burkina Faso, Cote d'Ivoire, Ghana, Mali, Togo and the Volta River Basin »
ABV/ GWP-AO	31 jan., 2017	Set-up of an Early Warning System for Droughts, Floods and Incidence of Pollution in the Volta Basin in West Africa
OMM/ABV/GWP-AO	2019	Document de projet « *Intégration de la Gestion des Inondations et de la Sécheresse et de l'alerte rapide pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta (VFDM)* »
PNUE/IUCN/ABV	2019	Document de projet « *Inversion des tendances à la dégradation des écosystèmes et de l'eau dans le bassin de la Volta* » (REWarD)
GEF	2019	https://www.thegef.org/project/reversing-ecosystem-and-water-degradation-volta-river-basin-reward-volta-river-basin
ABV	2019	Manuel de formation sur l'aménagement des écosystèmes pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta.
ABV/FEM/PNUE/UNOPS	Sept. 2013	Rapport final « *Analyse diagnostique transfrontalière du bassin de la Volta*», septembre 2013
ABV/FEM/PNUE/UNOPS	Février 2014	Programme d'action stratégique du bassin de la Volta

Auteur	Titre
GWP-AO	https://www.gwp.org/en/GWP-West-Africa/WE-ACT/News--Events/gwp-wa-supports-vba-for-ecosystem-management/ https://www.gwp.org/en/GWP-West-Africa/WE-ACT/News--Events/a-new-project-to-support-transboundary-climate-change-resilience-in-the-volta-basin/ https://www.gwp.org/en/GWP-West-Africa/WE-ACT/News--Events/regional-training-for-journalists-on-integrated-droughts-and-floods-management/ https://www.gwp.org/en/GWP-West-Africa/WE-ACT/News--Events/upcoming-events/ https://www.gwp.org/fr/GWP-Afrique-Ouest/RESSOURCES/produits-de-connaissance/ressources-regionales/Documentation/ https://www.gwp.org/en/GWP-West-Africa/WE-ACT/News--Events/good-news-project-on-the-volta-basin-climate-change-adaptation-approved-for-funding/ https://www.gwp.org/en/GWP-West-Africa/WE-ACT/Evenements-dans-la-region1/inception-workshop-of-the-volta-project-in-abidjan-_wmo-wpwa-vba/ https://www.gwp.org/en/GWP-West-Africa/WE-ACT/News--Events/meeting-of-the-volta-flood-and-drought-management-project-team/ https://www.gwp.org/en/GWP-West-Africa/WE-ACT/News--Events/flood-and-drought-forecasting-and-warning-systems-vfdm-assesses-national-needs-and-capacities-in-togo-and-benin/ https://www.gwp.org/contentassets/072ea8d4aeaa463496c44bebd24b5cc9/benin-rapport-evaluation-besoin-gi-crues-bassin-volta-final.pdf https://www.gwp.org/contentassets/072ea8d4aeaa463496c44bebd24b5cc9/burkina-faso-rapport-evaluation-besoin-gi-crues-bassin-volta-final.pdf https://www.gwp.org/contentassets/072ea8d4aeaa463496c44bebd24b5cc9/togo-rapport-evaluation-besoin-gi-crues-bassin-volta-final.pdf https://www.gwp.org/contentassets/072ea8d4aeaa463496c44bebd24b5cc9/ghana-ifm-needs-assessment-report-ghana-final.pdf

Cas 2 Appui aux jeunes et femmes acteurs d'un développement résilient au changement climatique dans les communautés rurales et semi-urbaines en Afrique de l'Ouest

Introduction

De 2010 à 2020, le Global Water Partnership Afrique de l'Ouest (GWP-AO) a développé plusieurs initiatives qui ont contribué à faire des communautés rurales et semi-urbaines des pays de la sous-région, notamment les associations de jeunes et de femmes, les acteurs d'un développement résilient au changement climatique. L'accent a été mis entre autres sur le développement d'outils et de modules de formation, la conduite de sessions de formation et de sensibilisation, l'appui conseil ainsi que l'accompagnement à la mise en œuvre d'actions pilotes en réponse aux menaces du changement climatique.

Contexte et problématique

L'Afrique de l'Ouest est, compte tenu de son contexte socio-économique et environnemental, l'une des régions les moins favorisées au monde. Ses populations sont très vulnérables aux impacts négatifs du changement climatique. Les États ont des difficultés à faire face à ces défis en raison notamment de la faiblesse et/ou de l'insuffisance de leurs capacités d'action et d'organisation, de la faiblesse du cadre de gouvernance de gestion de la variabilité et du changement climatiques ainsi que des difficultés à mobiliser les ressources financières requises.

Les États disposent généralement de documents de stratégies, de politiques ou de plans de gestion des ressources en eau et de gestion des impacts du changement climatique en général. Cependant, leur mise en œuvre pose souvent problème du fait entre autres de l'écart de planification prospective du développement entre le niveau national et le niveau local. Les communautés ont en outre besoin d'un accompagnement adapté à leurs réalités. Face à cette problématique, le GWP-AO, dans le cadre de son portefeuille climat, a développé et mis en œuvre un ensemble d'initiatives au cours de la décennie 2010. Parmi elles, le Programme Eau, Climat et Développement en Afrique (WACDEP), le Projet de Gestion Intégrée de la Sécheresse en Afrique de l'Ouest (PROGIS-AO) et le projet #TonFuturTonClimat (#TFTC).

Ces initiatives, qui intègrent des volets d'accompagnement des communautés, ont été mises en œuvre au Bénin, au Burkina Faso, au Ghana, au Mali, au Niger et au Togo. Elles se sont focalisées sur la recherche de réponses endogènes au déficit de capacités des communautés en matière de sécurité en eau et de résilience climatique, au faible niveau d'accès et de valorisation des technologies d'adaptation à la sécheresse ainsi qu'à l'insuffisance de capacités organisationnelles à différents niveaux en matière de montage et de mise en œuvre réussie de projets sensibles au climat, en particulier ceux portés par les jeunes et les femmes.

Sur la base des connaissances sur le climat et les besoins d'adaptation des populations aux risques de catastrophes dont ceux liés à la sécheresse, en particulier dans les pays sahéliens, il s'agissait de soutenir la gestion optimisée de l'eau et des terres et de développer des actions qui apportent des solutions appropriées aux préoccupations des acteurs.

Compostage dans le cadre de #TFTC à Koakin (Burkina Faso)

Approche et actions du GWP-AO

La démarche adoptée par le GWP-AO a consisté à animer des consultations sur la problématique du changement climatique et ses impacts sur les ressources en eau et leurs usages à des fins de développement socio-économique, à évaluer les besoins en renforcement des capacités, à développer des approches et outils d'action innovants ainsi qu'à concevoir et mettre en œuvre des projets pilotes au profit des communautés et des associations de jeunes et de femmes. Il s'est agi également de renforcer la prise de conscience et la compréhension du changement climatique et de ses impacts sur les moyens de subsistance des communautés et leurs revenus ainsi que sur l'environnement. L'organisation de séances de renforcement des capacités et de sensibilisation des communautés et des associations pour le développement d'initiatives en faveur du climat a donc été un axe important.

Les initiatives successives ont mis l'accent sur l'accompagnement des parties prenantes à travers des orientations pratiques, technologiques et stratégiques, la mise à disposition d'informations scientifiques et la présentation des meilleures pratiques en matière de gestion intégrée de la sécheresse et, plus largement, en matière d'adaptation et de résilience au changement climatique, tout en amenant ces acteurs à capitaliser et valoriser les savoirs et savoir-faire endogènes.

L'implication et la collaboration des autorités administratives, municipales, locales et traditionnelles dans chaque pays a permis de mieux impacter les publics cibles. De même, le choix d'influencer les manières de faire et de penser au niveau local a donné à ces initiatives une dimension de grande proximité et a permis d'avoir un véritable impact sur les conditions de vie des communautés.

Actions entreprises dans le cadre du WACDEP, de PROGIS-AO et de #TFTC

Le WACDEP, développé en réponse à la Déclaration de Sharm El Sheikh sur l'eau et l'assainissement adoptée en 2008 par l'Union africaine, a été porté au plus haut niveau par le Conseil des Ministres Africains chargés de l'Eau (AMCOW). Ses objectifs étaient d'aider les pays à intégrer la sécurité en eau et la résilience au changement climatique dans les processus de planification du développement et de prise de décision en vue de renforcer la résilience climatique, en particulier à travers des investissements accrus dans la sécurité en eau, de développer des partenariats et les capacités des institutions et parties prenantes à renforcer la résilience climatique grâce à une meilleure gestion de l'eau ainsi que de soutenir le développement de stratégies d'investissement et de documents de projets pour accéder à des financements en faveur de la sécurité en eau et de la résilience climatique. Une meilleure gestion des ressources en eau pour accroître la résilience climatique et améliorer les conditions de vie des communautés était notamment attendue.

Une part importante des activités menées dans le cadre du WACDEP a porté sur la mise en place d'un cadre facilitant l'adaptation au changement climatique, y compris la planification du développement et l'engagement des acteurs aux échelles locales, nationales et régionales. Le WACDEP a permis d'élaborer un document de référence, le Cadre stratégique pour la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique. Le choix a également été fait de soutenir la mise en œuvre d'actions pilotes de dé-

Compostage à Koakin

#TFTC-Ramassage d'ordures à Danyi Ayepeme (Togo)

monstration de techniques innovantes à impacts tangibles qui participent à assurer la sécurité et la résilience climatique et à améliorer les conditions de vie des communautés.

De même, des actions ont été mises en œuvre dans le cadre du programme conjoint de gestion intégrée de la sécheresse (Integrated Drought Management Programme - IDMP) de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et du GWP lancé en 2013 via la composante régionale du Projet de Gestion Intégrée de la Sécheresse en Afrique de l'Ouest (PROGIS-AO). Ce projet, élaboré selon l'approche du Cadre stratégique pour la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique, a, dès 2015, permis de renforcer les capacités des principales parties prenantes dans le domaine de la Gestion Intégrée de la Sécheresse (GIS). Conçu comme une émanation du WACDEP, il a aussi mis en place des actions pilotes d'appui aux communautés et d'accompagnement des associations de jeunes et de femmes dans leur organisation. Des activités ont été menées au Burkina Faso, au Niger et au Mali. Le GWP-AO a aussi contribué à la mise en place et/ou à l'appui de certaines activités portées par les Parlements Nationaux des Jeunes pour l'Eau au Bénin, au Burkina Faso et au Togo.

Les expériences capitalisées dans le cadre du WACDEP et du PROGIS-AO ont été mises à profit par le GWP-AO en partenariat avec le Secrétariat International de l'Eau (SIE) pour développer un programme visant à intégrer les jeunes dans le processus de prise de décision et de mise en œuvre des actions d'adaptation et de résilience au changement climatique au Bénin, Burkina Faso et Togo. Il s'agit de l'initiative #TonFuturTonClimat (#TFTC) financée dans le cadre du programme de coopération climatique internationale par le gouvernement du Québec et le GWP. Le projet se propose entre autres d'accompagner les jeunes ruraux et semi-urbains afin qu'ils deviennent des acteurs de changement pour l'action climatique et des entrepreneurs qui contribuent à améliorer les moyens de subsistance de leurs communautés dans les trois pays.

Principaux résultats

Renforcement des capacités pour la Gestion Intégrée de la Sécheresse et l'adaptation au changement climatique

Le GWP-AO, avec l'appui technique de l'OMM et à travers les Partenariats Nationaux de l'Eau (PNE) responsabilisés pour la mise en œuvre des activités au niveau local, a animé les concertations entre acteurs et plusieurs dizaines de sessions de formation et de sensibilisation. Des publications ont également été rédigées et largement disséminées. En termes de produits et résultats obtenus, on peut noter l'élaboration et la dissémination :

- d'un guide technique sur la GIS ;
- d'un manuel de formation sur la GIS adapté au contexte de l'Afrique de l'Ouest ;
- d'un guide pratique de création et de développement des associations au niveau rural ou semi-urbain pour les jeunes ;
- d'un guide technique de gestion d'une exploitation agricole pour l'adaptation au changement climatique inspiré de l'expérience menée à Loumbila au Burkina Faso ;
- d'un document de capitalisation sur la contribution des jeunes à la restauration de l'écosystème de la tête de source de la rivière Mékrou à Kouandé au Bénin.

Pertinence des projets pilotes sur la valorisation des technologies d'adaptation à la sécheresse développés et mis en œuvre[12] à travers le réseau du GWP-AO

La valorisation des initiatives d'adaptation à la sécheresse au Burkina Faso, au Mali et au Niger a consisté en des actions ciblées répondant aux besoins des parties prenantes, notamment les jeunes et les femmes, en capacité de produire des impacts significatifs au niveau communautaire, en particulier sur les pratiques d'adaptation au changement climatique.

Mise en place d'un système d'irrigation goutte-à-goutte utilisant de l'énergie solaire pour le pompage de l'eau dans la commune rurale de Loumbila au Burkina Faso

Les acteurs institutionnels et les membres du groupement Sidwaya de Ramintenga, dans la commune de Loumbila, ont jugé ce projet innovant car ce type de système d'irrigation permet une utilisation optimale des ressources en eau, l'utilisation d'une énergie propre et un meilleur rendement agricole. Chaque année, le système permet de conduire 3 campagnes de pro-

[12] *https://www.gwp.org/en/GWP-West-Africa/WE-ACT/News--Events/8.idmp-releases-three-new-videos-on-pilot-actions/*

duction de légumes et de céréales (maïs) dont 2 cycles en saison sèche et un en saison humide. La saison humide est marquée par l'utilisation d'un mode d'irrigation d'appoint pour faire face aux fréquentes poches de sécheresse. Ce système a inspiré les communautés des villages voisins et des partenaires au développement rural de la zone d'intervention qui ont visité le site.

Promotion de pratiques innovantes résilientes à la sécheresse par la mise en place d'un parc agro-forestier multifonctionnel dans la commune de Komki-Ipala au Burkina Faso[13]

L'action a porté sur la mise en place d'un parc agro-forestier multifonctionnel sur une parcelle de 2 ha abandonnée depuis plus de 20 ans, dans la commune rurale de Komki-Ipala, dans la province du Kadiogo. Avec le soutien des autorités locales, l'association villageoise, les jeunes et les femmes ont utilisé des techniques de régénération naturelle assistée des sols, alternative au modèle de reboisement classique qui a montré des limites. Le parc permet à la fois la production agricole, la production fourragère, la production de bois de feu et de chauffage ainsi que la création d'un micro-climat avec la séquestration de CO2. Au bout d'une seule saison pluvieuse, le couvert végétal a été reconstitué, passant de 25% à 90% de recolonisation de la strate herbacée.

Développement des actions CES/DRS[14] à des fins agricoles, forestières et pastorales et communication pour l'action climatique dans la commune de Gouendo au Mali

L'action a notamment permis de restaurer 8 ha de terres encroûtées au moyen de la technique du zaï et de la demi-lune : 30 cultivateurs ont été formés en techniques de CES/DRS et 30 autres en techniques culturales et de compostage, avec la production de 41 tonnes de compost. L'action a également compris un volet de sensibilisation, avec la tenue de 16 séances d'animation sur la lutte contre les effets du changement climatique et l'information de plus d'un million de personnes à travers la diffusion de reportages et microprogrammes à la télévision nationale.

Aménagement du site de cultures irriguées au profit des femmes de Kankantouti au Niger

Le PNE-Niger a assuré un accompagnement de proximité, avec l'appui des services techniques publics du département de Maradi, pour l'acquisition de semences et leur distribution aux femmes du village de Kankantouti, la réalisation de pépinières et la préparation de parcelles mais aussi la formation et l'encadrement pour la production et la transformation agroalimentaire. Au total, plus de 70 femmes ont bénéficié directement de cette action. Elles ont pu accroître leur production de 25 à 200%.

Renforcement de la résilience des communautés de la municipalité de Bawku ainsi que des districts de Binduri et de Bongo au Ghana

L'intervention du WACDEP au Ghana a permis de soutenir les communautés de la municipalité de Bawku et des districts de Binduri et de Bongo dans la restauration des écosystèmes le long du bassin de la Volta blanche au Nord du pays. L'environnement et les écosystèmes dégradés ont pu être restaurés, avec environ 5 ha de terres reboisées le long du cours d'eau pour environ 20 000 plants de variétés locales mis en terre. Le renforcement des capacités des communautés en développement de pépinières doit permettre d'assurer la durabilité du projet au-delà de l'intervention. L'accompagnement direct à travers des activités génératrices de revenus de 300 cultivateurs a été un autre résultat important. Un dernier résultat est le renforcement de la coordination institutionnelle, avec la signature d'un protocole d'accord entre la Commission des Ressources en Eau du Ghana et les partenaires d'exécution en charge du développement des capacités des communautés. Les bénéficiaires indirects du projet, tous types d'actions confondus, sont estimés à 3 500.

Ces quelques actions pilotes de terrain mettent en avant l'effet direct de l'action du GWP-AO sur les revenus et le bien-être des populations bénéficiaires qui ont adopté et mis à l'échelle les méthodes et approches promues. Bien qu'il soit trop tôt pour en mesurer les impacts à long terme, on constate que ces projets pilotes inspirent des dynamiques dans d'autres zones des pays.

Les jeunes acteurs de changement au service de leurs communautés à travers des interventions concrètes pour l'action climatique avec le projet #TFTC[15]

L'une des actions de démonstration de techniques innovantes mises en œuvre au Bénin, au Burkina Faso et au Togo est liée à l'action du GWP-AO au profit des jeunes. #TFTC a été bâti sur l'expérience des projets et programmes mentionnés ci-dessus, avec la particularité de prendre en compte un des objectifs du GWP : intéresser davantage les jeunes au secteur de l'eau et

[12] *https://www.gwp.org/en/GWP-West-Africa/WE-ACT/News—Events/8.idmp-releases-three-new-videos-on-pilot-actions/*
[13] *https://www.gwp.org/en/GWP-West-Africa/WE-ACT/News—Events/idmp-in-burkina-farmers-are-sustaining-the-impacts-of-the-pilot-action-in-komki-ipala/*
[14] *Conservation des eaux et des sols/Défense et restauration des sols.*

climatique pour accroître leur conscience des problématiques y afférantes et bénéficier de leur capacité d'action. D'un budget de 450 000 dollars canadiens, mis en œuvre de 2017 à 2020 pour la première phase, #TFTC vise à développer des projets pilotes durables, économiquement viables et réplicables, ayant un impact tangible. Il s'agit de projets novateurs, conçus, planifiés et mis en œuvre par de jeunes leaders des milieux ruraux et semi-urbains, avec l'accompagnement des organisations locales partenaires.

Au Bénin, le projet a porté sur l'appui à la restauration des écosystèmes dégradés de la tête de source de la rivière Mékrou avec pour partenaires trois associations de jeunes[16] : le Réseau des Jeunes pour l'Économie Verte de Natitingou, la Jeune Chambre Internationale et l'Organe Consultatif des Jeunes de Birni. Il a comporté trois volets : le renforcement des capacités, la promotion de l'utilisation des foyers améliorés ainsi que l'éducation environnementale et le reboisement. L'initiative a permis notamment de réduire la pression exercée sur les formations forestières, de susciter chez les élèves et écoliers et dans les communautés des comportements écocitoyens, de promouvoir des activités alternatives et non destructrices de l'environnement, et de restaurer l'écosystème dégradé par les actions de reboisement. Le PNE-Bénin a initié cette action comme suite du projet Pilote Mékrou 1[17], mise en œuvre avec les jeunes comme acteurs de changement.

À la suite de l'aménagement d'un système goutte-à-goutte à énergie solaire à Loumbila dans le cadre du WACDEP, #TFTC a choisi de poursuivre l'action au Burkina Faso pour accroître la résilience des jeunes ruraux face au changement climatique. Deux actions ont été mises en œuvre : l'utilisation de technologies économes en eau et basées sur des énergies propres pour la production agricole et l'amélioration de l'employabilité des jeunes devenus acteurs de développement dans leur communauté.

Au Togo, #TFTC contribue au développement durable à travers l'amélioration des conditions de vie des jeunes, notamment les éleveurs et maraîchers, et des activités intégrées de protection des sols, de l'eau et de l'environnement pilotées par les jeunes à Danyi-Apéyémé-Todomé. L'action a été mise en œuvre par Eau Vive Togo, en collaboration avec l'Association des Jeunes Volontaires pour l'Éducation et la Santé. Le projet a notamment inclus la formation de 40 membres d'associations sur la vie associative et de 30 leaders communautaires sur l'approche de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC). En outre, 40 jeunes dont 15 femmes ont été formés sur les techniques de production et d'entretien des pépinières. Enfin, 5 associations de jeunes[18], soit 40 personnes dont 15 femmes, ont été formées sur la gestion et la tenue des documents administratifs et comptables d'une association.

#TFTC- Togo, Sensibilisation des jeunes sur les techniques agricoles durables

[15] *https://www.siani.se/news-story/strengthening-the-capacity-of-youth-for-climate-resilience-and-local-economic-development-in-west-africa/*

[16] *https://www.gwp.org/fr/GWP-Afrique-Ouest/GWP-in-Action/thematiques/tonfuturtonclimat/tftc-news/tftc-news-n-3/tftc-benin-sensibilise-sur-le-cc-et-la-protection-de-la-tete-de-bassin-de-mekrou/*

[17] *Cf. étude de cas intitulée « Promouvoir une coopération fructueuse et des investissements pour la gestion durable des ressources naturelles et la réduction de la pauvreté dans le sous-bassin transfrontalier de la Mékrou en Afrique de l'Ouest. »*

[18] *Les associations concernées sont : ESPOIR, APCM (Association des producteurs de cultures maraîchères), GMD (Groupement des maraîchers de Danyi Fowui), ENTRAIDE des Jeunes d'Apéyémé, Association des femmes de Medewunui.*

Au nombre des résultats obtenus dans le cadre du #TFTC, on note :

- la prise en compte des actions de reboisement dans le budget annuel 2020 de la commune de Kouandé au Bénin ;
- l'obtention de financements additionnels au Bénin, et notamment de 125 000 euros de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) à travers le Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA) pour la mise en œuvre d'activités complémentaires ;
- le renforcement des capacités des communautés, et plus particulièrement des associations de jeunes, à la vie associative ainsi qu'aux techniques de valorisation et de protection des ressources naturelles, se traduisant par une meilleure qualité des actions en faveur de l'environnement ;
- l'expérimentation de bonnes pratiques (compostage, mise en place de pépinières, reboisement, promotion de l'utilisation de foyers améliorés, etc.) et la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus à moindre pression sur les ressources naturelles et l'environnement.

Les résultats du #TFTC ont permis le développement d'une nouvelle phase avec le financement du gouvernement québécois, du Secrétariat International de l'Eau (SIE) et du GWP avec un budget de près de 500 000 dollars canadiens pour la période 2021-2023.

Différentes catégories d'acteurs ont été influencées pour atteindre le changement de gouvernance souhaité :

- les autorités des communes bénéficiaires qui se sont appropriées la problématique de la tête de source de la rivière Mékrou[19] ;
- les autorités des communes de Kouandé (Bénin), de Matiacoali et Loumbila (Burkina Faso), de Gouendo (Mali) et de Torodi (Niger) qui ont pris en compte les actions de reboisement dans leurs budgets annuels 2020 ;
- les associations de jeunes et de femmes dont l'Association d'Entraide et de Développement du Mali et l'Union Liptako Gourma au Niger, la JCI Natitingou au Bénin, ou encore les Jeunes Braves de Danyi au Togo, qui étaient au centre de la mise en œuvre des actions pilotes.

Enseignements tirés et réplicabilité

Il est très important d'envisager une suite cohérente aux actions développées à travers la valorisation de leurs enseignements pour des actions futures. Les expériences des projets WACDEP et PROGIS-AO ont constitué une base sur laquelle le projet #TFTC a été construit, avec des résultats intéressants.

Le leadership des autorités administratives et traditionnelles ainsi que leur implication dans toute initiative de restauration des écosystèmes dégradés est un facteur clé de réussite des interventions. Il permet la mobilisation des communautés dans un environnement de confiance mutuelle.

L'implication des services techniques, personnes ressources et autres organisations travaillant dans la gestion des risques climatiques, est un facteur important de succès des initiatives de démonstration des techniques innovantes en lien avec la sécurité en eau et la résilience climatique.

Des actions à petite échelle et très ciblées prenant en compte les besoins des parties prenantes dont les jeunes et les femmes peuvent avoir des impacts significatifs au niveau communautaire.

Le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions pour la sécurité en eau et la résilience climatique ainsi que la gestion intégrée des ressources en eau, prenant en compte la mobilisation des ressources financières, est déterminant pour assurer la durabilité des résultats et leur mise à l'échelle.

La responsabilisation des jeunes, leaders, femmes et communautés dans leur ensemble est un atout pour l'appropriation des pratiques de gestion durable des ressources naturelles à la base.

Les questions foncières sont très sensibles et l'établissement de documents de cession aux communautés des terres concernées par la mise en œuvre des projets, avec signature des ayants droit, est un préalable indispensable au développement et à la mise en œuvre des actions communautaires en rapport avec l'amélioration de la sécurité en eau et de la résilience climatique sur le terrain.

Les actions pilotes édifient et motivent les populations à adopter de meilleures pratiques, comportements et attitudes lorsqu'elles prennent en compte leurs intérêts.

[19] *Arrêté communal n°63-1/022/M-KDE/SG/SADE du 06 novembre 2017 portant sécurisation de la tête du bassin de la rivière de Mékrou.*

Conclusion

Pour contribuer au renforcement de la résilience des communautés, le GWP-AO a intensifié ses efforts dès 2012, en travaillant avec les États et les institutions sous-régionales, pour l'instauration d'un cadre institutionnel, réglementaire et organisationnel propice à la mise en œuvre de la GIRE. Il a également initié des projets pilotes concrets et ciblés impactant les moyens d'existence des populations. Le GWP-AO s'est assuré que ces projets tiennent compte des orientations des instances locales et nationales.

Les populations ont pleinement conscience de la situation qu'elles vivent, ainsi que des barrières aux actions qu'elles entreprennent. Le succès de ces actions dépend grandement du niveau d'appropriation et d'engagement des différents acteurs à travers l'identification des projets à mener, la conception des actions à mettre en œuvre et leur exécution par les bénéficiaires eux-mêmes.

Le renforcement des capacités des acteurs selon une démarche d'apprentissage par l'action, avec l'accompagnement des services décentralisés et l'action des autorités locales à travers des actes administratifs et des engagements budgétaires, a contribué à des changements pérennes de pratiques et de comportements.

L'idée de proposer aux jeunes organisés en associations de devenir des acteurs de changement pour un développement résilient au changement climatique dans leur milieu de vie a suscité l'attention et l'enthousiasme des populations comme des autorités. Le renforcement des connaissances des jeunes sur les règles de la vie associative, l'acquisition de nouvelles capacités et la conception participative des outils nécessaires au développement et à la mise en œuvre des initiatives sensibles au climat ont posé les bases d'actions de grande ampleur.

Enfin, il est important de noter que les actions successives ont été conçues et bâties sur des résultats et expériences capitalisés dans la région de façon à renforcer leur efficacité et à contribuer à d'autres processus de développement.

Citations des principales parties prenantes

Abassi Moussa, Maire de la commune de Kouandé (Bénin) : « Depuis le lancement de l'initiative, la mairie a été étroitement associée à toutes les phases du projet. L'ensemble des acteurs au niveau de la mairie ont internalisé les approches et les bonnes réussites du projet. Les résultats du projet TFTC sont visibles et ne sont pas à discuter. L'implication des jeunes dans sa mise en œuvre est une innovation, contrairement aux autres initiatives qui focalisaient leur attention sur les adultes. Il faut mobiliser et renforcer les capacités des plus jeunes pour que les actions se pérennisent. »

Sibidou Sodre, membre de l'association Sidwaya (commune de Loumbila, Burkina Faso) : « Nous, les femmes de l'association, sommes très ravies d'être des bénéficiaires du projet. Je vois déjà à travers les réalisations une amélioration de nos conditions de vie. Les techniques acquises et mises en pratique nous permettent d'avoir un meilleur rendement de la production. L'installation du système de pompage par l'énergie solaire est une aubaine pour nous et permet à nous les femmes de pratiquer des cultures de contre-saison, car nous sommes en marge des activités génératrices de revenus en saison sèche. Ces installations qui pallient le manque d'eau nous aident à améliorer notre quotidien. »

Références citées

AUTEUR	DATE	TITRE
		Documents successifs du programme WACDEP
GWP-AO	Déc. 2016	Rapport final de capitalisation des résultats et de production de supports de communication dans le cadre du WACDEP en Afrique de l'Ouest
GWP-AO	Nov. 2014	Document de projet du PROGIS-AO
GWP-AO	2015	Lot de documents de projets de démonstration
SIE/GWPO	2018	Document de projet : Initiative TonFuturTonClimat financée par le Fonds vert du Québec et GWP-O
GWP-AO/OMM	Janv. 2020	Actions for improving Integrated Drought Management in West Africa Adaptation practices through the implementation of pilot projects in Mali, Burkina and Niger
SIE/GWP-AO	27 octobre 2017	Convention de partenariat entre le SIE et le GWP-AO dans le cadre de la mise en œuvre du projet #TFTC
SIE/GWP-AO	2020	Rapports de capitalisation #TFTC

MOTS-CLÉS : ***Résilience - Pratiques innovantes - Adaptation au changement climatique - Associations de jeunes***

Références complémentaires

Sites Internet du GWP-AO	http://www.gwp.org/en/GWP-West-Africa/Le-GWP-AO-en-Action/News—Events/IDMP-in-Burkina-Faso-need-to-advocate-for-fundraising/ http://www.gwp.org/en/GWP-West-Africa/Le-GWP-AO-en-Action/News—Events/IDMP-Mali-field-visit-rises-interest-of-partners/ http://www.gwp.org/en/GWP-West-Africa/Le-GWP-AO-en-Action/News—Events/Niger-IDMP-project-allows-time-gain-to-very-busy-women/ https://www.gwp.org/en/GWP-West-Africa/WE-ACT/News—Events/idmp-in-burkina-farmers-are-sustaining-the-impacts-of-the-pilot-action-in-komki-ipala/ https://www.gwp.org/en/GWP-West-Africa/WE-ACT/News—Events/final-meeting-of-the-idmp-first-phase/ https://www.gwp.org/en/GWP-West-Africa/WE-ACT/News—Events/8.idmp-releases-three-new-videos-on-pilot-actions/

Cas 3 La sécurité en eau, une priorité du processus national d'adaptation au changement climatique au Burkina Faso

Introduction

Au Burkina Faso, la mise en œuvre du Programme Eau, Climat et Développement en Afrique (WACDEP) a permis au Global Water Partnership en Afrique de l'Ouest (GWP-AO) en 2015 d'appuyer l'élaboration et l'adoption du Plan National d'Adaptation (PNA[20]) au changement climatique en créant une synergie d'action entre la communauté des acteurs du climat et celle des acteurs de l'eau. Le GWP-AO a ainsi soutenu la prise en compte effective de la sécurité en eau dans le PNA. Partie intégrante du Programme National de Développement Économique et Social (PNDES[21]), le PNA est un document de référence pour l'action climatique et le développement durable.

Contexte et problématique

Le Burkina Faso est un pays sahélien dont l'économie fragile accentue la vulnérabilité des populations aux effets néfastes du changement climatique. Prenant conscience de ces menaces sérieuses pour la croissance économique et le développement durable, le gouvernement burkinabè a signé la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en 1993 et le protocole de Kyoto en 2005. La même année, il a engagé le pays dans le processus de formulation et de mise en œuvre du Programme d'Action National d'Adaptation (PANA) à la variabilité et au changement climatiques pour répondre aux besoins urgents d'Adaptation au Changement Climatique (ACC).

Par la suite, le gouvernement a décidé de doter le pays d'un nouveau cadre de programmation dénommé Plan National d'Adaptation (PNA) pour réduire la vulnérabilité aux impacts du changement climatique en développant des capacités d'adaptation et de résilience climatiques ; et faciliter l'intégration de l'ACC de manière cohérente dans les politiques, programmes ou activités nouveaux ou déjà existants, dans les processus particuliers de planification du développement ainsi que dans les stratégies au sein des secteurs pertinents à différents niveaux. Le processus d'élaboration du PNA a été conduit de novembre 2012 à mai 2015 selon les directives de la CCNUCC. Il a pris en compte les résultats de l'analyse de la vulnérabilité au changement climatique des secteurs prioritaires identifiés (agriculture, élevage, environnement et ressources naturelles, santé, énergie, infrastructures et habitat, etc.), les scénarii de changement climatique aux horizons 2025-2050 ainsi que les acquis de la mise en œuvre du PANA.

Pour mettre l'eau, principal vecteur de manifestation des effets du changement climatique (sécheresse, inondations), au centre des stratégies d'adaptation, le GWP-AO a œuvré à la prise en compte de la sécurité en eau dans le PNA du Burkina Faso. Cette intégration a été réalisée dans le cadre de l'exécution du WACDEP, programme conçu en réponse à la requête du Conseil des Ministres Africains chargés de l'Eau (AMCOW) de 2009 invitant le GWP à accompagner la mise en œuvre de la Déclaration de Sharm El Sheikh sur l'eau et l'assainissement, adoptée en 2008 par l'Union africaine. La mise en route du WACDEP au Burkina Faso est survenue en 2012 alors que le processus de formulation du PNA avait déjà commencé : le Partenariat National de l'Eau du Burkina Faso (PNE-BF) avait évalué le niveau d'intégration de l'eau dans le processus du développement au niveau national en commanditant une étude sur la sécurité en eau et la résilience au climat[22]. Elle avait conclu qu'une meilleure prise en compte de la sécurité en eau dans les processus de planification du développement était nécessaire. Le GWP-AO a donc identifié le processus d'élaboration du PNA déjà en cours comme l'un des points d'entrée pour y parvenir.

Le PNE-BF a alors entamé une étroite collaboration avec le Ministère de l'eau et engagé des échanges avec la coordination du processus d'élaboration du PNA, ancrée au sein du Ministère de l'Environnement à travers le Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CONEDD devenu SP/CNDD). Ces échanges ont révélé la nécessité de mobiliser une expertise et des ressources financières additionnelles pour mener à bien l'étude de base intégrant la question de l'eau et animer les concertations pour une contribution de qualité des acteurs concernés.

[20] *https://www.ecolex.org/fr/details/legislation/decret-n2015-1189prestranspmmerhmef-du-22-octobre-2015-portant-adoption-du-plan-national-dadaptation-aux-changements-climatiques-pna-lex-faoc154954/*
[21] *http://www.pndes2020.com/pdf/PNA_Version_version%20finale.pdf*
[22] *https://www.gwp.org/fr/WACDEP/ACTUALITES-EVENEMENTS/Actualites/Vers-la-securite-en-eau-et-la-resilience-climatique/*

Approche et actions du GWP-AO

Le GWP-AO, à travers le PNE-BF et en étroite collaboration avec les acteurs gouvernementaux et toutes les parties prenantes[23], a travaillé à l'intégration des aspects liés à la sécurité en eau dans le PNA, conformément aux directives de la CCNUCC, en apportant un appui technique et financier. L'initiative s'est déroulée selon les étapes suivantes :

- l'élaboration et la signature d'une convention de collaboration[24] entre le Secrétariat général du Ministère de l'Environnement et le PNE-BF portant sur l'appui du GWP-AO au processus d'élaboration du PNA ;
- l'envoi d'une correspondance du SP/CONEDD au Ministère de l'Eau, l'invitant à inscrire au rang des priorités la sécurité en eau dans le PNA en cours d'élaboration ;
- la mobilisation de l'expertise d'un consultant pour analyser le projet de document et identifier des actions prioritaires à proposer pour renforcer la prise en compte de la sécurité en eau dans le processus de planification et de mise en œuvre de l'ACC au Burkina Faso ;
- la tenue d'une série de rencontres multi-acteurs pour examiner et affiner à la fois les PNA sectoriels et le projet de PNA à la lumière des propositions du consultant et des contributions des acteurs ;
- l'organisation d'une rencontre technique de travail des représentants des acteurs de l'eau et du climat par le Ministère de l'eau à travers la Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles (DGESS) en collaboration avec le PNE-BF pour examiner plus en profondeur la prise en compte des priorités du secteur eau et assainissement dans le projet de PNA et valider les commentaires et propositions des différentes structures du Ministère de l'eau.

Au terme des concertations, les acteurs ont proposé un plan d'action pour accompagner le SP/CONEDD à prendre en compte la sécurité en eau dans le PNA. Ils ont insisté sur une liste d'actions prioritaires dont le renforcement des investissements pour la mobilisation, la valorisation et la protection des ressources en eau, l'amélioration de la connaissance et du suivi de ces ressources dans le contexte du changement climatique et le renforcement de l'accès à l'assainissement.

La mise en œuvre de ce plan d'action a été marquée par une lettre d'encouragement adressée par le Secrétaire Général du Ministère de l'Eau au PNE-BF en novembre 2013. Il saluait la synergie d'action pour l'intégration de la sécurité en eau dans le PNA.

Principaux résultats

Le PNA a été adopté par le gouvernement burkinabè en octobre 2015 au terme d'un processus participatif impliquant les acteurs des secteurs de l'eau et du climat. Le PNA est une annexe du PNDES, référentiel national des actions de développement au Burkina Faso sur la période 2016-2020.

Un document de communication[25] sur le processus d'élaboration du PNA et son importance a été publié par le SP/CONEDD avec le soutien technique et financier du PNE-BF. Il met en avant la contribution des partenaires, dont le GWP-AO.

Le document final du PNA a intégré l'eau comme un élément clé du développement durable aux niveaux régional et national ainsi que des mesures d'ACC à court, moyen et long termes pour la croissance économique et la sécurité humaine au Burkina Faso.

L'adoption du PNA a aussi permis de mettre davantage en avant dans le PNDES 2016-2020 la problématique du changement climatique et des investissements en lien avec la sécurité en eau que requiert sa gestion selon une approche intégrée et durable.

L'approche adoptée par le PNE-BF pour l'intégration de la sécurité en eau dans le PNA a permis à l'ensemble des catégories d'acteurs de mieux jouer leur rôle. La qualité de cette collaboration s'est confirmée par la suite avec à la clé :

- l'accompagnement par le GWP-AO du processus de l'accréditation du Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE)[26] par le Fonds vert pour le climat ;
- l'implication du Chargé de Programme WACDEP Burkina Faso en tant que membre de la délégation burkinabè qui a pris part à la Conférence de Bonn sur les changements climatiques en 2017 (COP23).

[23] *Le processus a impliqué, outre les partenaires techniques et financiers, les principaux acteurs nationaux dont le Ministère de l'Environnement (le Secrétariat Général, le SP/CNDD, l'Unité de Coordination du projet PANA, la Coordination Nationale du projet PNA), les Ministères de l'Eau, de l'Energie, de l'Agriculture, de la Santé, de l'Elevage, de l'Economie, des Infrastructures, l'Assemblée Nationale et les OSC.*

[24] La convention de collaboration a mis l'accent sur un appui technique et un soutien financier d'un montant de 53 357 euros apporté par le GWP-AO. Les fonds alloués ont servi à prendre en charge l'organisation de sept des huit ateliers sectoriels de concertation. La convention prévoyait également la prise en charge de la suite des travaux d'élaboration du PNA par une équipe d'experts nationaux.

[25] https://www.adaptation-undp.org/sites/default/files/uploaded-images/burkina_faso_pna_0.pdf

[26] Accueil (fie-burkina.org)

Limites et défis à relever

Des activités inscrites dans le PNA et mises en œuvre sont capitalisées dans un rapport global[27] d'octobre 2017. Ce rapport relève toutefois une mise en œuvre plutôt lente et peu efficace du fait de difficultés liées entre autres à des questions organisationnelles :

- l'insuffisance de synergie entre les différents acteurs et structures ayant les mêmes centres d'intérêts ;
- l'insuffisance de suivi-évaluation des PNA sectoriels et du PNA ;
- l'inexistence d'un cadre de coordination et d'orientation des actions du PNA ;
- la difficulté de collecte des données liées à la mise en œuvre du PNA.

Une évaluation faite en 2019 par les parties prenantes du PNA à l'aide de l'outil SNAP (Stocktaking for National Adaptation Planning) qui dispose de sept critères d'évaluation du succès de la planification de l'ACC montre que les capacités de suivi-évaluation et de mise en œuvre ainsi que la participation des acteurs sont faibles, avec des valeurs inférieures à 2 sur une échelle de 0 à 4. Les critères relatifs à l'information climatique, aux capacités humaines, à l'intégration ainsi qu'à la vision et au mandat à long terme pour le processus du PNA ont été évalués à un niveau moyen (inférieur à 3).

Il est nécessaire d'améliorer considérablement le niveau de chacun de ces facteurs en tant qu'objectif stratégique. L'évaluation a également mis en évidence des actions et leçons apprises qui pourront orienter l'opérationnalisation du processus du PNA aux niveaux national et sectoriel[28].

Enseignements tirés et réplicabilité

Le respect des principes de GIRE prônés par le GWP permet, en amont de toute planification, de s'assurer de la participation effective et des contributions de tous les acteurs pertinents. Les échanges ont permis la prise en compte de la préoccupation des acteurs de l'eau relative à l'intégration de la sécurité en eau. Ils ont ainsi été le point de départ du processus ayant abouti à une véritable considération de la question de l'eau dans le PNA du Burkina Faso.

Malgré les efforts d'intégration, l'approche sectorielle reste ancrée dans les habitudes. Le processus de concertation a mis en exergue le fait que les acteurs du climat burkinabè n'incluent pas encore systématiquement l'eau comme un élément central de l'adaptation au changement climatique. Le processus d'élaboration du PNA a permis de confirmer que l'approche intégrée doit toujours être privilégiée.

L'intégration de la sécurité en eau dans la planification nationale du développement suppose une bonne compréhension des processus de développement en cours et à venir ainsi que le choix de points d'entrée pertinents pour y parvenir. Le GWP-AO a su cibler l'élaboration du PNA pour impulser la dynamique de l'intégration de la sécurité en eau dans le cadre de la mise en œuvre du WACDEP. Cette approche a permis de renforcer la collaboration entre les acteurs de l'eau et du climat. La formalisation de la collaboration entre le PNE-BF et le Ministère de l'Environnement a en outre facilité et légitimé la collaboration du GWP-AO avec les autres acteurs du processus. Le PNE-BF s'est positionné en plateforme initiatrice d'une synergie d'action des instances nationales en charge de l'Eau, de l'Environnement et du Climat.

[27] PAS-PNA, *Analyse organisationnelle du processus PNA au Burkina Faso*, Rapport provisoire, juillet 2018, P3

[28] *Analyse du plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) du Burkina Faso et de sa capacité à atteindre ses objectifs* | European Scientific Journal, ESJ (eujournal.org) Basson F., Zougmoré F., Somda J., Dipama J.-M. et Ilboudo W. H. (2020). Analyse du plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) du Burkina Faso et de sa capacité à atteindre ses objectifs. European Scientific Journal, ESJ, 16 (27), 149. https://doi.org/10.19044/esj.2020.v16n27p149)

Conclusion

L'eau est assurément un élément central des stratégies et actions d'adaptation au changement climatique. Cependant, force est de constater que l'intégration de la problématique de l'eau n'est pas systématique dans les processus de planification du développement à tous les niveaux par les acteurs des secteurs connexes. Tout investissement dans le domaine de la protection, la connaissance ou la mobilisation des ressources en eau doit être compris comme un levier de réussite des autres objectifs. En accompagnant le gouvernement du Burkina Faso dans la prise en compte de la sécurité en eau dans le PNA, le GWP-AO a initié un rapprochement entre les acteurs du secteur de l'eau et ceux du climat. Cette action a permis d'amorcer la prise en compte progressive de l'eau dans les initiatives d'adaptation au changement climatique au Burkina Faso.

Citations des principales parties prenantes

Kouka Ouédraogo, SP/CNDD, DCCI, Point focal PNA-BF : « *L'existence d'un PNA adopté est déjà un outil de négociation, un outil de mobilisation de fonds auprès des bailleurs. […] La réussite du processus PNA dépend de l'existence des informations climatiques et surtout des ressources financières.* »

Contact

Personne ressource	Personnes interviewées
Omar Komi, Conseiller en études et analyses des options, Economiste Planificateur, Directeur de la Prospective et de la Planification Opérationnelle (DPPO), Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles (DGESS), Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA). Burkina Faso, Ouagadougou, komi.omar@yahoo.fr, Tél. : (00226) 70 46 16 53/78 87 59 36	**Kouka Ouédraogo**, SPCNDD, DCCI ; Point focal PNA, Burkina Faso, Ouagadougou, okouka17@gmail.com, Tél.: (00226) 70 12 99 06 **Do Étienne Traoré**, SPCNDD, DCCI ; Point focal CDN, Burkina Faso, Ouagadougou, doetiennetraore@yahoo.fr, Tél. : (00226) 70 08 67 04

Mots clés : Burkina Faso - PNA - GWP - Changement climatique - Sécurité en eau

Références complémentaires

- Expériences du Burkina Faso dans le Processus du PNA BF, disponible sur: https://www.slideshare.net/NAP_Global_Network/experiences-du-burkina-faso-dans-le-processus-du-plan-national-dadaptation-aux-changements-climatiques-du-pnabf-120492408
- Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques, Plan National d'Adaptation aux Changements climatiques (PNA) du Burkina Faso, rapport, volume principal, version finale, juin 2015, P10-11 ; 25 ; 27 sur : https://www.google.com/search?client=firefox-b-d&q=rapport+%C3%A9valuation+du+pna+burkina+faso
- PNE-BF, Programme de renforcement de capacités sur l'économie de l'adaptation, la sécurité en eau et le développement résilient au climat, Rapport, Document de capitalisation, Burkina Faso, juin 2016, 18p.
- PNE-BF, Programme WACDEP 2011-2016, Eau, climat et développement en Afrique, Document de capitalisation, BF, P12-13-14.
- Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) du Burkina Faso. Rapport ; Volume annexe ; Version post atelier technique du 1er avril 2014 sur : https://issamartinbikienga.com/wp/wp-content/uploads/2017/11/PNA_volume-annexe_version-provisoire_avril-2014_vf.pdf
- PNE-BF, La capitalisation des résultats et la réalisation de supports de communication dans le cadre du programme WACDEP en Afrique de l'Ouest. Rapport de capitalisation (version définitive), BF, décembre 2016, 78p.
- Analyse du Plan National d'Adaptation Aux Changements Climatiques (PNA) du Burkina Faso et de sa capacité à atteindre ses objectifs. Basson F., Zougmoré F., Somda J., Dipama J.-M. et Ilboudo W. H. (2020). European Scientific Journal, ESJ (eujournal.org), 16(27), 149. https://doi.org/10.19044/esj.2020.v16n27p149
- PAS-PNA, Analyse organisationnelle du processus PNA au Burkina Faso. Rapport provisoire, juillet 2018, P3.
- François Lucien Zougmoré, Damiba Sarah D'haen et Sidzabda Djibril Dayamba. PAS PNA, État des lieux des connaissances scientifiques sur les ressources en eau au Burkina Faso et de l'impact des changements climatiques sur ces ressources, septembre 2019 sur water-ressources-stocktaking-bf-pas-pna_1.pdf (climateanalytics.org)

Cas 4 Promotion de technologies innovantes et de moyens de subsistance alternatifs pour un développement local résilient au climat au Ghana

Introduction

De 2015 à 2016, le Global Water Partnership Afrique de l'Ouest (GWP-AO) a contribué à renforcer la résilience climatique au niveau communautaire dans le Nord-Est du Ghana, en collaboration avec le Partenariat National de l'Eau du Ghana (PNE-Ghana) dans le cadre du Programme Eau, Climat et Développement en Afrique (WACDEP). L'initiative a porté sur la restauration des berges des cours d'eau et la mise en place de moyens de subsistance alternatifs aux pratiques néfastes à l'environnement au sein des communautés vivant le long du bassin de la Volta blanche et de certaines zones de captage de la région.

Contexte et problématique

Au Ghana, le changement climatique est perceptible et particulièrement préjudiciable en raison de l'importance des activités économiques liées à l'agriculture, aux ressources en eau, à l'énergie et à la santé[29], secteurs très impactés. Plusieurs études sur la variabilité et le changement climatiques montrent que les régions au nord du pays risquent d'être particulièrement touchées. L'analyse des données recueillies de 1960 à 2000 montre une augmentation moyenne de la température de 0,21 °C par décennie dans le nord. En outre, les régions du nord connaissent des précipitations plus irrégulières avec des périodes de sécheresse prolongées, alors que le régime pluviométrique global tend à diminuer du Sud au Nord. Le bassin de la Volta blanche, dans la région du Nord-Est, est touché par des inondations récurrentes. Cette situation entraîne régulièrement des pertes en vies humaines et des dégâts matériels, avec notamment la destruction des récoltes, dans les communautés situées le long du cours du fleuve, dans la municipalité de Bawku et les districts de Binduri et Bongo.

L'économie de la région est basée sur l'agriculture et le maraîchage (maïs, sorgho, millet, oignon et tomates) ainsi que l'élevage domestique (bovins, caprins, volaille), qui représentent environ 70% des activités économiques. L'agriculture est en grande partie pluviale et les cultures maraîchères sont irriguées. Le changement climatique a un impact sur la disponibilité et l'accessibilité des ressources en eau pour les usages domestiques, l'agriculture et l'élevage ainsi que les services écosystémiques dont dépendent les communautés. Pour assurer la préservation de ces services, soutenir la résilience des communautés et améliorer leurs moyens de subsistance, l'accès au marché pour l'écoulement des productions et l'accès aux institutions financières sont essentiels, ainsi que le recours à des technologies résilientes au changement climatique.

Le GWP-AO et le PNE-Ghana ont développé une initiative visant à promouvoir la sécurité en eau et la résilience climatique des communautés vulnérables dans le cadre du programme WACDEP. Cette initiative, mise

Participants à un atelier dans le cadre de l'appui aux ODD, Ghana

[29] National Climate Change Policy, 2012

en œuvre dans la municipalité de Bawku et les districts de Binduri et Bongo, s'est concentrée sur la démonstration de technologies innovantes pour améliorer la sécurité en eau et des interventions en faveur de la résilience climatique. Le projet de démonstration visait à améliorer les moyens de subsistance des ménages grâce à des solutions écologiques, favorables aux personnes vulnérables et sensibles au genre, tout en restaurant les écosystèmes le long du bassin de la Volta blanche et des zones de captage. Les résultats des démonstrations des technologiques innovantes sur le terrain ont contribué à répondre aux exigences d'intégration de la sécurité en eau dans les lignes directrices des plans de développement à moyen terme de la zone d'intervention. Cette initiative a été mise en œuvre sur la base du cadre pour la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique conçu par le GWP (voir figure 1). Ce cadre a orienté le choix de la méthodologie adoptée par les partenaires de mise en œuvre du projet et les principales parties prenantes.

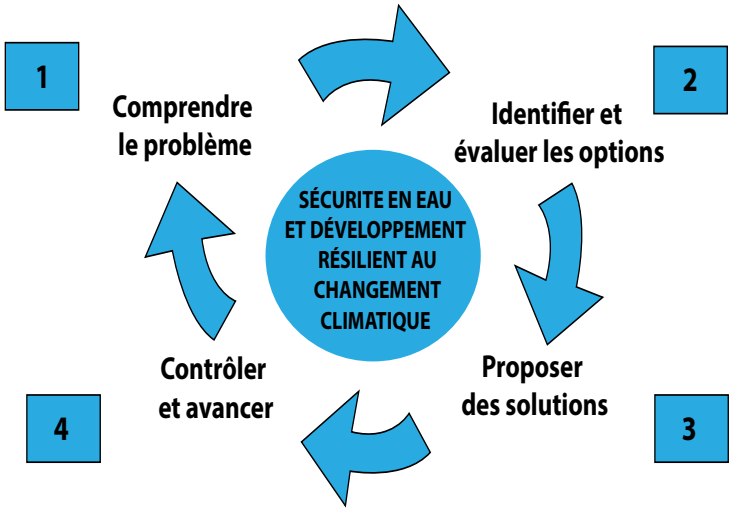

Figure 1 Cadre pour la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique - Source : GWP, 2014.

Approche et actions du GWP-AO

Compréhension du contexte

L'étude de base a mis en évidence les risques liés à la variabilité et au changement climatiques, notamment les inondations, la sécheresse, les températures élevées et les vents violents dans le Nord-Est. Ces aléas climatiques peuvent entraîner de mauvaises récoltes, de l'incertitude quant aux calendriers des cultures, la dégradation des sols, l'insécurité alimentaire et des impacts négatifs sur les moyens de subsistance de manière globale, des pertes en vies humaines et des dégâts matériels en cas de catastrophes naturelles, des déplacements de populations et des tensions sociales (PNE-Ghana, 2014). Par ailleurs, des études portant sur le genre ont révélé que les femmes, les enfants et les personnes âgées sont plus vulnérables aux impacts de la variabilité et du changement climatiques.

Les communautés touchées par le changement climatique, y compris les événements météorologiques extrêmes et leurs impacts, ont besoin de soutien pour sécuriser leurs moyens de subsistance et renforcer leur résilience. Sans la mise en œuvre d'interventions sensibles au climat, le changement climatique pourrait compromettre les moyens de subsistance des communautés dont la survie repose notamment sur les ressources en eau et les autres ressources naturelles (PNE-Ghana, 2014).

Une étude complémentaire a été menée pour soutenir la conception d'interventions pour la promotion de technologies innovantes sur le plan climatique afin de renforcer la résilience des communautés. L'étude visait à donner un aperçu des interventions à mettre en œuvre, en reconnaissant les avantages économiques, sociaux et environnementaux à tirer du renforcement de la résilience des ménages grâce à des activités génératrices de revenus alternatives. Il s'agissait d'initier des comportements et activités plus respectueux de l'environnement et aussi rémunérateurs que ceux habituellement pratiqués au sein des communautés (occupation des bandes de servitude et prélèvement anarchique de sable notamment) afin de pouvoir conjuguer subsistance, développement socioéconomique et préservation des ressources. Une analyse de la chaîne de valeurs des activités alternatives envisagées a permis d'en affiner la conception et la mise en

Plantation d'arbres à Tampezua au Nord Ghana

œuvre, afin que les bénéficiaires puissent en tirer le meilleur parti. L'étude a également fourni aux partenaires de mise en œuvre les résultats attendus et les étapes requises pour les atteindre.

Ce travail préalable d'analyse du contexte et de conception des interventions a nécessité un engagement important des parties prenantes. Une bonne compréhension des défis et des conditions de vie des communautés était un préalable à l'élaboration de solutions appropriées. Ce travail a permis d'évaluer en particulier l'étendue des impacts de la variabilité et du changement climatiques et d'obtenir la pleine adhésion des parties prenantes, qui se sont appropriées le projet.

Identification et évaluation des actions à mettre en œuvre

L'étude a permis d'analyser les impacts du changement climatique dans la zone d'intervention et les types d'activités génératrices de revenus pouvant être mises en place pour soutenir la résilience des communautés, en remplacement des activités à impact préjudiciable. Douze actions nécessitant des investissements à risque nul ou faible[30] ont été identifiées : la restauration de l'écosystème par la protection des bandes de servitude, la formation de comités pour la gestion durable des ressources en eau, les pratiques de conservation des sols et de l'eau, le recours à la modélisation du changement climatique pour anticiper le début de la saison des pluies, le contrôle de la qualité de l'eau, la construction de systèmes de collecte de l'eau, la collecte de l'eau pour l'irrigation, la collecte et le stockage des eaux de crue, l'élevage du bétail, la pratique de l'agriculture de contre-saison, le recours à des technologies agricoles améliorées et l'utilisation de variétés de semences améliorées (PNE-Ghana, 2014). Une évaluation participative portant sur le genre a permis d'identifier les besoins spécifiques des femmes, des enfants et des personnes âgées.

Les interventions ont été sélectionnées selon leurs avantages économiques, sociaux et environnementaux pour la sécurité en eau et la résilience climatique. L'un des critères a été la disponibilité des ressources naturelles, sociales, humaines et financières dans la zone d'intervention. Les catégories de ressources nécessaires, classées par action, ont été analysées. Lorsque ces ressources sont disponibles localement et facilement accessibles, en quantité suffisante et en qualité adéquate, les actions peuvent être facilement mises en œuvre. Dans le cas contraire, la communauté devra compter sur des sources externes, ce qui peut compromettre la réussite de la mise en œuvre.

Sur la base de la disponibilité des ressources requises, les options ont été classées de la plus facile à mettre en œuvre à la moins facile pour aboutir au classement suivant : la collecte de l'eau et l'irrigation, la formation de comités pour la gestion durable de l'eau et/ou l'opérationnalisation de ceux existants, la pratique de l'agriculture de contre-saison, le recours à des technologies agricoles améliorées y compris à travers l'utilisation de variétés de semences améliorées ainsi que la conservation des sols et de l'eau.

Contributions du GWP-AO au renforcement de la résilience des communautés

Le GWP-AO finance la mise en œuvre du projet de démonstration des technologies innovantes sur le terrain. Le financement a couvert les honoraires des consultants, la formation des partenaires et la réalisation des activités. Le projet a également bénéficié de contributions en nature de la part d'acteurs étatiques, notamment la mise à disposition de salles de conférence par le Département de l'Agriculture du District de Bawku et le Secrétariat du bassin de la Volta blanche à Bolgatanga.

La mise en œuvre du projet de démonstration a bénéficié du soutien technique et financier du GWP, du GWP-AO ainsi que du PNE-Ghana et de son Réseau. Le GWP a formulé les termes de référence pour engager des consultants pour la réalisation des études. L'Unité de gestion du programme WACDEP a offert un soutien technique et logistique aux consultants pour la conduite des études de référence ainsi que l'analyse socio-économique et environnementale. Sur le terrain, le GWP-AO a facilité la planification conjointe avec les partenaires de mise en œuvre pour formaliser leur engagement avec la Commission des ressources en eau (WRC).

Le GWP-AO a également joué un rôle clé dans la mise en place de cadres d'échanges entre les parties prenantes. La formation de comités de 9 membres au niveau des communautés a permis aux bénéficiaires de s'exprimer sur la gestion du projet. Grâce à des échanges francs, la confiance acquise auprès des communautés s'est maintenue, permettant leur pleine participation aux activités. Les réunions régulières des partenaires de mise en œuvre ont permis d'améliorer la compréhension des objectifs du projet et de mieux le faire connaître.

En outre, le GWP-AO a réalisé une cartographie des parties prenantes, s'assurant ainsi de l'engagement de toutes les institutions clés.

[30] *Les investissements avec un risque nul ne seront pas affectés par le changement climatique et produiront des bénéfices dans tous les scénarios possibles du changement climatique futur. Les investissements présentant un risque faible sont ceux qui peuvent être affectés négativement par le changement climatique dans une certaine mesure, mais qui apporteront tout de même des bénéfices nets acceptables quel que soit le scénario de changement climatique. technical-background-document-water-security-and-climate-resilient-development-wacdep-amcow-2012.pdf (gwp.org)*

Principaux résultats

Les actions de renforcement de la résilience des communautés ont été conçues selon les axes suivants : le développement des ressources humaines avec des formations théoriques et pratiques ciblées, la mise à disposition d'équipements appropriés pour la sécurité en eau et l'agriculture, la plantation d'arbres et la mise en place de mesures de protection des bassins versants, l'accroissement des ressources financières des bénéficiaires par le renforcement de leurs capacités (connaissance de la chaîne de valeur, marketing des produits agricoles) et la mise en relation avec des institutions financières, la création des comités communautaires pour la gestion des bassins versants et pour l'accès aux intrants ainsi que le renforcement de leurs capacités. Un cadre logique a été développé pour le projet de démonstration et des plans de travail annuels ont été élaborés par les partenaires. Un plan de mise en œuvre a été établi, précisant les types d'actions retenues, le budget nécessaire et les délais d'exécution.

La réussite du projet reposait notamment sur la capacité des services techniques des services déconcentrés de l'Etat à mettre en œuvre les activités. La formation en matière de suivi-évaluation du PNE-Ghana dans le cadre du WACDEP était également essentielle pour répondre aux exigences et capitaliser les acquis et leçons apprises.

Le PNE-Ghana a régulièrement consulté les parties prenantes, y compris les ONG locales, pour identifier les experts pouvant contribuer à la mise en œuvre des activités. Des équipes techniques ont été mises en place. Les ONG ont été largement impliquées dans la mobilisation et la sensibilisation des communautés. La WRC et l'équipe de mise en œuvre ont signé un protocole d'accord pour préciser les rôle et responsabilités de chaque acteur. Le Secrétariat du bassin de la Volta blanche, démembrement de la WRC basé à Bolgatanga, était chargé de coordonner les activités sur le terrain.

Suivi-évaluation et capitalisation

Les activités du projet ont été suivies par l'équipe de mise en œuvre et les institutions partenaires. Elles ont été documentées à travers des rapports trimestriels, annuels et techniques. En outre, un jeune professionnel du secteur de l'eau, recruté par le biais d'un programme de mentorat du GWP, a été chargé du suivi-évaluation en collaboration avec le Secrétariat du bassin de la Volta blanche, lequel a assumé un rôle important dans le processus.

Résultats obtenus

Les résultats obtenus concernent trois grands thèmes : la restauration de l'environnement et des écosystèmes, l'adaptation des moyens de subsistance et le renforcement de la coordination institutionnelle.

Pendant la période d'élaboration du plan de développement à moyen terme de chaque district (2014-2017), la sécurité en eau et la résilience climatique ont été identifiées comme des thèmes transversaux et intégrés aux directives de la Commission nationale de planification du développement (NDPC) publiées à l'intention des Assemblées de District pour les orienter dans ce processus[31]. Ainsi, l'élaboration et la mise en œuvre du projet de démonstration et des interventions connexes dans les communautés ont directement contribué à la réalisation des plans de développement à moyen terme dans les districts concernés.

Sur le plan de la restauration de l'environnement et des écosystèmes, environ 5 ha de terrain ont été reboisés, notamment pour stabiliser les berges le long de la Volta blanche. Des arbres fruitiers et des plantes médicinales ont été privilégiés, ainsi que des essences destinées à fournir du bois de cuisson aux ménages. Des zones de captage d'eau d'une superficie d'environ 1 ha chacune ont également été reboisées. Le projet a permis de produire, planter et entretenir 20 000 semis avec des techniques locales. Les essences ont été choisies en concertation avec les communautés et les propriétaires terriens : le dichro et l'acacia pour la stabilisation des berges ; le manguier, l'acajou et l'anacardier pour leur intérêt économique. Ces arbres contribuent à la restauration des écosystèmes des berges et fournissent des fruits qui contribuent à améliorer les moyens de subsistance des cultivateurs et à réduire la pauvreté[32]. Des bénéficiaires ont été formés à la mise en place de pépinières pour pérenniser les résultats du projet au-delà de l'intervention du WACDEP.

Le projet a directement appuyé 300 cultivateurs des trois communautés bénéficiaires dans la mise en place de moyens de subsistance alternatifs (recours à des technologies agricoles adéquates en contre-saison, telles que les pompes à eau et les semences de légumes améliorées, et dotation de groupes de femmes en petits ruminants). Les bénéficiaires indirects de cette initiative ont été estimés à 3 500 personnes, dont environ 52 % de femmes. Cette estimation est basée sur l'analyse de la chaîne de valeur des moyens de subsistance des bénéficiaires directs, auxquels s'ajoutent leurs familles élargies et leurs communau-

[31] *Cf. étude de cas intitulée « Faciliter l'intégration de la problématique de la sécurité en eau dans le processus de planification du développement national au Ghana ».*
[32] *https://www.gwp.org/globalassets/global/gwp-waf_files/wacdep/factsheet_wacdep_ghana.pdf*

Point d'eau villageois au Ghana

tés. À l'issue de la mise en œuvre du projet, certaines communautés continuent à produire des semences et à semer le long de la bande de servitude du bassin de la Volta blanche, contribuant ainsi à la protection du cours d'eau.

L'un des résultats importants de la mise en œuvre du WACDEP est l'approche holistique adoptée par les parties prenantes : une équipe de coordination de la gestion technique du projet, composée de 9 membres, a été installée. Les parties prenantes se sont accordées pour nommer deux femmes dans cette équipe afin de garantir la prise en compte du genre à tous les niveaux. La coordination institutionnelle a été renforcée par la signature d'un protocole d'accord entre la WRC et les partenaires de mise en œuvre. Par ailleurs, des formations ont été dispensées aux parties prenantes tout au long de la mise en œuvre du projet pour renforcer leurs capacités.

Parmi les acteurs clés qui ont accompagné la mise en œuvre du projet WACDEP, on peut citer :

- la Division des services forestiers de la municipalité de Bawku ;
- la Division des services forestiers de Bolgatanga ;
- le Secrétariat du bassin de la Volta blanche avec ses agents de bassin ;
- le Département de l'agriculture de la municipalité de Bawku ;
- le Département de l'agriculture du district de Binduri ;
- le Département de l'agriculture du district de Bongo.

Enseignements tirés et réplicabilité

Le projet mis en œuvre dans le Nord-Est du Ghana dans le cadre du programme WACDEP a démontré que les cultivateurs peuvent effectivement contribuer au reboisement des berges des cours d'eau dès lors qu'ils disposent de moyens de subsistance alternatifs à des activités néfastes à l'environnement. Le changement climatique étant une question transversale dans le programme de développement national, la mise en œuvre du WACDEP a contribué à la conception d'approches favorisant la résilience communautaire ainsi que la planification et la coordination institutionnelle sur la sécurité en eau et le développement résilient au changement climat aux niveaux national, régional et local. Des enseignements ont été tirés de la mise en œuvre de ces interventions sur le terrain :

- le succès du WACDEP est basé sur le maintien du dialogue avec les parties prenantes tout au long du cycle de mise en œuvre. La tenue de réunions périodiques pour solliciter leurs réactions tout en les informant de l'avancée des activités a permis d'obtenir leur adhésion et leur appropriation du projet ;
- la question de la participation et de l'inclusion des femmes doit être abordée à travers une discussion ouverte impliquant toutes les parties prenantes, dans le but de réduire les préjugés et la domination des hommes ;
- la formation des membres de la communauté à la mise en place de pépinières et à l'élevage de petits ruminants a conduit à la création de sous-comités, avec à la clé l'émergence de moyens de subsistance alternatifs. Par exemple, les membres du sous-comité responsable de la pépinière produisent des semences, en vendent une partie et en donnent aux autres membres de la communauté afin qu'ils continuent le reboisement. Il apparaît que les communautés sont prêtes à participer à la gouvernance des ressources naturelles et à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement dès lors que celles-ci vont dans le sens de leurs intérêts ;
- l'intervention du WACDEP a permis aux parties prenantes, en particulier les membres des communautés, de mieux comprendre les enjeux de la gestion et de la protection des ressources en eau, ainsi que l'intérêt des connaissances et savoir-faire locaux, y compris l'utilisation de matériaux locaux, pour la restauration des écosystèmes.

Le cadre de concertation des partenaires de mise en œuvre et des bénéficiaires a permis l'apprentissage mutuel et le partage des meilleures pratiques entre les communautés.

Citation d'une personne ressource

Charles Akwotiga (retraité), Directeur municipal – MOFA, Bawku : « Le programme WACDEP, bien que terminé, est entré dans la phase de gestion durable sur la base de la stratégie de mise en œuvre adoptée. Chaque année, des pépinières sont installées et entretenues à Tampezua et dans les environs. Et les bénéficiaires successifs du programme donnent les petits ruminants nés des animaux qu'ils avaient reçus à des femmes de la communauté qui n'avaient pas pu bénéficier du programme ».

Références citées

- Rapport préliminaire de capitalisation (2016)
- Évaluation des impacts et de la vulnérabilité du changement climatique dans la région du Nord-Est du Ghana et pistes pour créer des solutions vertes et intégrer les interventions sensibles au climat dans la planification du développement. Rapport d'étude (2014)
- Protocole d'accord entre la WRC et le département du Ministère des affaires étrangères de Bongo, Bawku, Binduri (2015, 2016)
- Protocole d'accord entre la WRC et les Divisions des services forestiers des municipalités de Bolgatanga et de Bawku (2015, 2016)
- Politique nationale sur le changement climatique (2013)
- Plan national de gestion intégrée des ressources en eau (2012)
- Rapports annuels du projet (2013, 2014, 2015, 2016)
- Rapports des réunions d'examen par les pairs (2015, 2016)
- Rapport d'étude de l'analyse socio-économique et environnementale et cadre logique (2015)
- Document du projet WACDEP (2013)

Contacts des personnes clés impliquées

Nom	Institution	Contact
Aaron Bundi Aduna	Administrateur principal du Bassin de la Volta Blanche	aaronaduna@yahoo.com +233-208-234442
Ben Ampomah	Secrétaire Exécutif Commission des Ressources en Eau	byampomah@yahoo.com +233-244-874138
Charles Akwotiga	Directeur Municipal (Retraité) Département de l'Agriculture	+233-542-206413
Andrew Asaviansa	Officier Adjoint, Bassin de la Volta Blanche	asaviansa@gmail.com +233-244-507141
Isaac Barnes	Jeune professionnel	barnes.iy@gmail.com +233-240-381559

Mots clés : Moyens de subsistance - Sécurité en eau - Résilience - Planification

Informations complémentaires :

https://www.gwp.org/globalassets/global/gwp-waf_files/wacdep/factsheet_wacdep_ghana.pdf

Cas 5 Intégration de la sécurité en eau dans le processus de planification du développement national au Ghana

Introduction

Le Global Water Partnership Afrique de l'Ouest (GWP-AO) et le Partenariat National de l'Eau du Ghana (PNE-Ghana) ont facilité, à travers le Programme Eau, Climat et Développement en Afrique (WACDEP), le renforcement des capacités sur la sécurité en eau et la résilience climatique au sein des agences publiques en charge de la gestion de l'eau et du climat ainsi que des Assemblées Municipales et de Districts Métropolitains du Ghana. Cette initiative s'est inscrite dans le cadre du processus de planification du développement national sur la période 2014-2017. À travers l'engagement des parties prenantes, le GWP-AO a contribué à l'intégration de problématique de la sécurité en eau dans la planification du développement.

Contexte et problématique

Depuis 1994, le Ghana a progressé dans ses efforts de développement grâce à des politiques et programmes sociaux et économiques intégrés élaborés dans le cadre de cycles de planification globaux destinés à stimuler la croissance et le développement durables. Ces politiques et programmes ont pour objectif de réduire la pauvreté, d'améliorer l'accès aux services sociaux de base dont l'approvisionnement en eau et l'assainissement, d'améliorer la qualité de vie, de valoriser les connaissances et pratiques socioculturelles, de réduire la dégradation de l'environnement face au changement climatique et de promouvoir la bonne gouvernance. L'atteinte de ces objectifs repose notamment sur la mobilisation et la gestion des ressources en eau, mentionnées dans les Visions nationale, ouest-africaine et africaine de l'eau, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique et les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Au Ghana, la Commission Nationale de Planification du Développement (NDPC) donne des lignes directrices aux Assemblées Municipales et de Districts Métropolitains (MMDA) pour orienter l'élaboration de plans de développement à moyen terme (MTDP), conçus sur une période de 4 ans. Jusqu'au début des années 2000, la gestion des ressources en eau suscitait peu d'attention de la part des planificateurs du développement : on estimait alors que les ressources en eau douce étaient abondantes. C'était méconnaître la vulnérabilité de ces ressources essentielles au développement socio-économique. En outre, les MMDA cherchaient avant tout des financements pour des projets d'appui à la fourniture de services d'approvisionnement en eau, sans tenir compte de la gestion des ressources en eau et de la sécurité en eau. Pourtant, la Vision nationale de l'eau élaborée en 2007 soulignait que la promotion de la gestion des ressources en eau par tous et pour tous les besoins, selon les principes de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), constituait un levier important de développement économique.

Promouvoir l'intégration de la sécurité en eau dans les processus de planification et de mise en œuvre du développement

La promotion de la sécurité en eau et l'intégration de cette priorité dans les processus de planification et de mise en œuvre du développement sont nées de la nécessité de transformer les politiques, l'allocation de ressources et les pratiques afin d'atteindre les objectifs de développement locaux et nationaux dans le secteur de l'eau et les secteurs connexes, et de soutenir des solutions intégrées de gestion.

La sécurité en eau est définie comme la capacité d'une population à préserver un accès durable à des quantités adéquates en eau de qualité acceptable pour assurer ses moyens de subsistance, son bien-être et le développement socio-économique, à protéger ces ressources des sources de pollution et des catastrophes liées à l'eau, et à préserver les écosystèmes dans un climat de paix et de stabilité politique. Selon le GWP, la sécurité en eau doit être, de manière globale, davantage considérée dans les programmes de développement. L'insuffisance des ressources en eau et les atteintes à leur qualité ainsi que la concurrence entre leurs différents usages, notamment ceux à des fins économiques, doit inciter à une meilleure gestion. Une problématique liée à la sécurité en eau au Ghana est par exemple la gestion des pratiques industrielles et agricoles qui altèrent durablement, parfois de façon irréversible, les ressources en eau et les écosystèmes. Les activités minières artisanales, concentrées au Sud-

Enfants à un point d'eau au Ghana

Ouest, sont longtemps restées non réglementées. Des analyses réalisées en 2016 ont révélé que 61% des principaux cours d'eau de cette région étaient pollués, dont 15% à un stade critique. Ces activités minières, incluant l'usage de substances polluantes, ont largement contribué à la détérioration de la qualité de certains cours et plans d'eau, affectant l'approvisionnement en eau de boisson et en eau destinée à la production agricole, ainsi que les habitats des poissons. C'est la mise en place de lois spécifiques assorties de décrets d'application qui a contribué, à partir de 2018, à améliorer l'état des cours et plans d'eau. En fin 2018, 53 % avaient une eau de bonne qualité, contre 39% en 2016. La lutte contre l'exploitation minière non autorisée est essentielle et reste une mesure clé pour l'amélioration de la qualité des ressources en eau.

La sécurité en eau, partie intégrante des engagements nationaux et internationaux

Face aux effets néfastes du changement climatique, le Ghana a mis en place des politique et stratégie nationales en matière de changement climatique (NCCP). Signataire de l'Accord de Paris, il est tenu de préparer sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN-Ghana) pour l'atteinte des objectifs de l'Accord. La CDN-Ghana, logée au sein du Ministère de l'Environnement, définit ainsi des mesures d'atténuation et celles d'adaptation par le Ghana. Elle fournit aussi un cadre et élabore un programme d'action pour le secteur de l'eau selon les principes de la GIRE. Ce programme vise cinq objectifs : renforcer la réglementation pour la gestion et la protection des ressources en eau afin d'assurer la sécurité en eau et d'améliorer la résilience au changement climatique, améliorer l'accès aux connaissances sur les ressources en eau afin de faciliter la planification et la prise de décision, améliorer les capacités institutionnelles et les compétences des agents pour la mise en œuvre de la GIRE à tous les niveaux, améliorer la sensibilisation des usagers et renforcer la coopération internationale dans la gestion des ressources en eau partagées.

L'atteinte de ces objectifs passe par le renforcement de la participation des autorités administratives décentralisées aux actions pour la sécurité en eau et par le financement pérenne des projets visant à améliorer la disponibilité des ressources. La gestion durable des ressources en eau pour satisfaire les besoins de tous les usagers nécessite donc d'adopter des approches participatives et d'accorder une attention particulière à la disponibilité de la ressource en quantité et en qualité adéquates. Dans ce contexte, les MMDA ont un rôle clé à jouer, compte tenu de leur forte implication dans le développement au niveau local : ce sont elles qui fournissent un cadre pour l'élaboration et la mise en œuvre des projets de développement. En outre, elles ont la capacité de mobiliser l'expertise technique pour une planification cohérente et les ressources financières pour la mise en œuvre d'actions de préservation des ressources en eau. Les MTDP élaborés au niveau local doivent s'inscrire dans la logique des cadres nationaux et les renforcer en promouvant et mettant en œuvre des actions en faveur de la GIRE.

Approche et actions du GWP-AO

L'appui du GWP-AO et du PNE-Ghana dans le cadre du WACDEP[33], en partenariat avec la NDPC, a abouti à l'intégration de la sécurité en eau comme thème transversal dans les directives données aux ministères, départements, agences (MDA) et MMDA au cours du cycle de planification 2014-2017.

Le processus d'intégration de la sécurité en eau dans la planification du développement national a commencé à la faveur de la préparation du WACDEP en 2013 et 2014. Le comité de pilotage (CP) du PNE-Ghana a d'abord été élargi pour inclure la NDPC ainsi que les Ministères de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Administration Territoriale. Le CP élargi, devenu Groupe de Travail Technique (GTT) du WACDEP, s'est donné pour objectif de superviser la mise en œuvre du programme. Cette étape a permis la mise en place d'un cadre d'échanges pour l'engagement institutionnel, une compréhension commune et la définition de points d'entrée pour l'intégration de la sécurité en eau dans la planification du développement national. Ensuite, le GTT a mené une étude intitulée « Examen des politiques, stratégies et programmes nationaux dans le contexte de la sécurité de l'eau et de la résilience climatique » afin de fournir aux partenaires du WACDEP un aperçu des cadres stratégiques existants. Cette étude visait spécifiquement à déterminer l'étendue et les limites des politiques, stratégies et programmes nationaux de la NDPC et des programmes de développement stratégique sectoriel (SSDP) dans le domaine de la sécurité en eau et de la résilience au changement climatique, identifier les politiques sectorielles et les SSDP à moyen et long termes soumis à la NDPC, en particulier les projets relatifs à l'eau et à l'assainissement, l'alimentation, l'énergie et l'environnement, et analyser les procédures d'examen et d'approbation des demandes de financement. L'étude a révélé notamment une intégration insuffisante de la sécurité en eau, en particulier de la GIRE, dans le système de planification du développement national, notamment au niveau des Assemblées de District (AD).

Lors de l'atelier de validation du rapport de cette étude, le Directeur Général de la NDPC et le Secrétaire Exécutif de la WRC ont souligné la nécessité de mettre la sécurité en eau au centre de la planification et de la mise en œuvre du développement national, compte tenu de la tendance inquiétante à la détérioration des ressources en eau. Il est apparu nécessaire d'engager les responsables de la planification et du budget des MMDA en vue d'intégrer la sécurité en eau dans leurs MTDP.

Sur la base du rapport, la NDPC, la WRC et le PNE-Ghana ont travaillé à l'élaboration d'un document sur la prise en compte de la sécurité en eau dans la planification du développement national. Il visait une plus forte implication des MMDA en fournissant des pistes pour intégrer la sécurité en eau dans les MTDP. Ce document inclut un outil d'analyse et de sélection des actions à mettre en œuvre pour améliorer la sécurité en eau et la résilience climatique des communautés. Cet outil fournit une liste de critères permettant de vérifier la structuration des projets et propose une méthodologie d'analyse des risques pour les ressources en eau et les écosystèmes connexes lors de leur mise en œuvre. Les MMDA ont été invités à intégrer dans leurs plans MTD les principes directeurs et mesures favorisant les interventions mentionnées dans le document.
L'étape suivante consistait à impliquer dans le processus d'élaboration du document sur la prise en compte de la sécurité en eau dans la planification du développement national les responsables de la planification et du budget des unités de coordination et de planification des régions et districts. Les dix régions que comptait alors le Ghana ont été regroupées en deux zones : la zone A comprenait les régions du Nord, du Nord-Est, du Nord-Ouest, de Brong Ahafo et d'Ashanti, et la zone B les régions de l'Est, de la Volta, du Centre, de l'Ouest et du Grand Accra. Les travaux des deux groupes ont nécessité la contribution d'équipes de facilitateurs de la WRC et du PNE-Ghana. Le PNE-Ghana, les responsables des bassins de l'Ankobra et de la Volta blanche ainsi que la NDPC ont appuyé techniquement 216 MMDA et 10 conseils de coordination régionaux dans l'intégration de la sécurité en eau dans les MTDP des AD. Dix ateliers régionaux ont été organisés pour les responsables de la planification du développement et du budget des régions et districts afin de fournir un soutien technique au processus d'élaboration des plans et de leur présenter les mesures de sécurité en eau et l'outil de sélection des projets. Une session interactive a permis de discuter des lacunes identifiées en matière de sécurité en eau et de l'outil de sélection. L'outil a été distribué sous format numérique et vulgarisé au cours des ateliers.

[33] Le WACDEP est une initiative issue de la Déclaration de Sharm El Sheikh, adoptée en 2008 par l'Union africaine, qui appelle, entre autres, à intégrer la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique dans les processus nationaux de planification du développement et à assurer un financement pérenne pour favoriser la gestion intégrée de ces ressources. Le WACDEP a été développé et mis en œuvre par le GWP en collaboration avec ses partenaires.
https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwjJlqOSmtnuAhUDTN8KHVPpBtAQFjAAegQIAhAC&url=https%3A%2F%2Fau.int%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2Fdecisions%2F9558-assembly_en_30_june_1_july_2008_auc_eleventh_ordinary_session_decisions_declarations_tribute_resolution.pdf&usg=AOvVaw3ak5dY-2tWF0VGNV-I7U7O

Contribution du GWP-AO à l'intégration de la sécurité en eau dans le processus de planification du développement national

La contribution du GWP-AO à l'intégration de la sécurité en eau dans la planification du développement s'est étendue de l'appui technique et financier au conseil jusqu'au renforcement des capacités légales et institutionnelles des parties prenantes.

Lors de l'atelier de lancement du WACDEP au Ghana, les participants ont abordé la question de l'intégration transversale de la sécurité en eau dans les lignes directrices de la planification du développement national 2014-2017 des services sectoriels et MMDA. Le GWP-AO a été impliqué à chaque étape de ce processus d'intégration, de la conception d'une étude sur la sécurité en eau à sa validation, en passant par la facilitation de la prise de décision au sein du GTT WACDEP et la mise en œuvre des directives. La phase de démarrage a été marquée par l'élaboration du projet, pour lequel le Comité de pilotage a suscité un engagement important des parties prenantes. Le GWP-AO a largement contribué à cet engagement par la mise en place de cadres d'échanges facilitant le dialogue entre institutions.

Après la soumission des MTDP révisés des MMDA, le PNE-Ghana a participé à la session de vérification des plans par la NDPC afin de s'assurer de la prise en compte des thèmes transversaux, dont la sécurité en eau et la résilience au changement climatique. La NDPC a estimé que les plans MTD répondaient désormais convenablement aux questions liées aux ressources en eau et à la sécurité en eau. La NDPC a désigné un point focal responsable des engagements avec le GWP-AO. Ce dernier a participé au programme de renforcement des capacités du WACDEP mis en œuvre pendant 18 mois avec l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR), ce qui a permis d'améliorer ses connaissances en économie de l'adaptation, sécurité en eau et développement résilient au changement climatique.

La tournée nationale de promotion des lignes directrices et de l'outil de sélection a permis de renforcer l'interaction entre la NDPC, la WRC, les agences de bassin, le PNE-Ghana et les responsables de la planification et du budget des AD.

Le GWP-AO a financé la réalisation de l'étude sur la sécurité en eau et l'organisation de l'atelier de validation. Il a également soutenu financièrement la NDPC pour l'organisation de sa tournée nationale.

Principaux résultats

L'initiative du GWP-AO et du PNE-Ghana dans le cadre du WACDEP a permis d'intégrer la sécurité en eau dans les processus de planification du développement national au Ghana. La collaboration des parties prenantes a permis l'intégration de mesures connexes en faveur de la sécurité en eau dans les MTDP au niveau local. Ce processus a permis d'atteindre les objectifs suivants :

- les capacités des agents de la NDPC sur la sécurité en eau ont été renforcées ;
- la NDPC a été doté d'un outil de sélection pour analyser les projets en faveur de la sécurité de l'eau et les intégrer dans la planification du développement.
- l'outil de sélection a été vulgarisé et est utilisé au niveau local ;
- des mesures de sécurité en eau et de résilience au changement climatique visant à protéger les ressources en eau et à limiter les impacts négatifs sur la ressource ont été promues auprès des services techniques et des AD.
- le WACDEP a permis l'identification des lacunes dans l'intégration de la sécurité en eau dans la planification du développement au niveau local, et l'élaboration d'outils pertinents et validés par les parties prenantes pour améliorer cette intégration dans les projets et politiques de développement, avec le soutien de la NDPC et de la WRC.

La bonne collaboration entre les acteurs a permis des avancées significatives. Cependant, des contraintes logistiques ont limité la participation des AD. Par ailleurs, l'atelier lors duquel l'outil de sélection a été évalué n'a pas réuni tous les acteurs. Cet outil n'existe qu'en format numérique, ce qui restreint son utilisation.

A l'issue de la mise en œuvre de cette initiative, il apparaît que le renforcement continu des capacités des parties prenantes et les campagnes visant à sensibiliser les communautés aux menaces pesant sur les systèmes d'approvisionnement en eau ainsi que l'aide à la prise de décision restent des leviers importants pour l'intégration de la sécurité en eau dans le processus de planification du développement.

Les acteurs clés influencés lors de la mise en œuvre du WACDEP au Ghana :

- la Commission nationale de planification du développement ;
- la Commission des ressources en eau et les responsables des bassins ;
- les responsables de la planification du développement et du budget dans les AD ;
- les responsables de l'unité de planification et de coordination régionale (RPCU) des conseils régionaux de coordination.

Intégration de la sécurité en eau dans le processus de planification du développement national au Ghana

Etude de cas 5

Jeune écolière au forage

Enseignements tirés et réplicabilité

L'intégration de la sécurité en eau dans les processus de planification du développement national a été accompagnée par le GWP-AO au Ghana pendant la période de planification 2014-2017, dans le contexte du WACDEP. Ce processus a été marqué par la collaboration des parties prenantes concernées, y compris la WRC et la NDPC. Leurs efforts conjugués ont contribué de manière significative à l'élaboration de lignes directrices pour l'intégration de la sécurité en eau dans les plans de développement. Elles contiennent des principes généraux et un outil de sélection destiné notamment à l'analyse des projets en faveur de la sécurité en eau et l'identification des risques liés à leur mise en œuvre. Les responsables de la planification du développement et du budget au niveau local ont été engagés à prendre en compte la sécurité en eau. Il s'agit désormais de travailler au maintien de ces acquis.

La planification du développement national au Ghana offre l'opportunité d'intégrer des questions essentielles au développement socioéconomique. Voici quelques enseignements tirés de l'initiative du GWP-AO et du PNE-Ghana :

- l'interaction entre les parties prenantes concernées a permis l'intégration effective de la sécurité en eau dans la planification nationale du développement ;
- le renforcement des capacités des responsables de la planification au sein des AD sur les questions de sécurité en eau doit être poursuivi et des formations de recyclage doivent être proposées ;
- les responsables de la planification au sein des AD doivent être accompagnés dans l'utilisation de l'outil de sélection des projets ;
- le renforcement continu des capacités est essentiel pour pérenniser les acquis. En 2018, 38 nouveaux districts et 6 régions ont été créés au Ghana : du personnel a été recruté, notamment des responsables de la planification du développement et du budget. Les districts devront préparer des plans à moyen terme dans la perspective du prochain cycle de planification. Le processus devrait être répliqué dans ces districts ;
- le thème transversal de la sécurité en eau a été intégré à deux cycles de planification du développement. La perspective du cycle 2022-2025 est l'occasion d'engager les parties prenantes en renforçant leurs capacités dans le domaine de la sécurité en eau.

Citations des principales parties prenantes

Farouk Anderson, Analyste de la planification à la NDPC : « *La vision et les outils fournis par le WACDEP nous ont permis de faire figurer en bonne place les questions de sécurité en eau parmi la pléthore d'autres questions tout aussi urgentes dans notre politique de développement et notre planification* ».

Oswald Baloo, Responsable de la planification du développement à l'UWRCC : « *Les modules de formation sur la sécurité en eau et la résilience climatique ont renforcé mes capacités sur la gestion intégrée des ressources en eau et l'eau en général. Au niveau de l'Unité de Planification et de Coordination Régionale, la RPCU, logée au sein du Conseil de coordination régionale du Nord-Ouest, j'ai aidé les MMDA à intégrer des stratégies de sécurité en eau et de résilience climatique dans leurs plans d'action à moyen terme et dans leurs plans annuels à partir de 2016. En outre, j'ai contribué à l'élaboration de la liste de contrôle du suivi des performances de la RPCU, ce qui a permis d'améliorer les prestations de services au niveau des districts et régions. L'engagement des parties prenantes a été opportun et utile* ».

Références citées

Cadre national de politique de développement à moyen terme (2014-2017)
Plan national de gestion intégrée des ressources en eau (2012)
Politique nationale sur le changement climatique (2013)
Document de programme WACDEP (2013)
Rapports annuels du projet (2013, 2014, 2015, 2016)
Rapport d'étude sur la sécurité en eau et la résilience climatique (2014)
Rapport de validation de l'étude sur la sécurité en eau et la résilience climatique (2014)
Rapport de la réunion des Assemblées de District à l'échelle du pays CWP/WRC/NDPC (2014)
Projet de rapport sur la capitalisation (2016)
Lignes directrices pour le cadre national de planification à moyen terme (2018 – 2021)
Rapport du Ghana sur le 2ème suivi et rapport sur l'ODD6 (2020)
http://www.climatedatahubgh.com/assets/gh_indc_2392015.pdf

Contacts des personnes clés impliquées

Nom	Institution	Contact
Farouk Anderson	Commission Nationale de Pplanification du Développement	faroukand84@yahoo.com +233-247-203305
Ben Ampomah	Commission des Ressources en Eau	byampomah@yahoo.com +233-244-874138
Oswald Baloo	Unité Régionale de planification et de Coordination du Nord-Ouest	oswaldbaloo@yahoo.com +233-245283474
Joachim Ayiiwe Abungba	Responsable du bassin de la Volta noire	joachimayiiwe@yahoo.com +233-246-737819

Mots clés : ***Sécurité en eau - Intégration - Résilience - Planification - Thème transversal***

Informations complémentaires

Grey, D. and Sadoff, C.W. 2007. Sink or Swim ? Water security for growth and development. Water Policy 9 : 545-571.
http://www.climatedatahubgh.com/assets/gh_indc_2392015.pdf
I'll win galamsey fight – Akufo-Addo – Ghanamma.com

Cas 6 Développement d'un environnement favorable et des pratiques pilotes pour une gestion résiliente de la lagune de Porto-Novo au Bénin

Introduction

En août 2014, le Bénin s'est doté d'une loi-cadre relative à la pêche et à l'aquaculture. Fruit des efforts du Ministère de la Pêche confortés par l'action de plaidoyer du Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) en faveur de la gestion résiliente de la lagune de Porto-Novo, cette loi consacre l'harmonisation de la législation sur la pêche avec les principes de la GIRE et permet d'inciter à des investissements publics résilients dans ce secteur.

Contexte et problématique

À partir de la fin de la décennie 2000, le Bénin a mis en place plusieurs instruments importants pour l'opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Il s'agit entre autres de la politique nationale de l'eau de 2009, de la loi portant gestion de l'eau de 2010 ainsi que du premier Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAN-GIRE) mis en œuvre sur la période 2011-2015. Ces avancées ont été obtenues notamment avec l'appui financier des Pays-Bas à travers le Programme Pluriannuel d'Appui au secteur de l'Eau et de l'Assainissement (PPEA, 2007-2012) et du Programme Partenariat pour le Développement de l'Eau en Afrique (PAWD[34] II, 2005-2010). De 2007 à 2012, le PNE-Bénin a participé à la mise en œuvre conjointe, avec la Direction Générale de l'Eau (DGEau), de la composante 4 du PPEA, intitulée « Appui au processus GIRE ». Il a initié, avec ses Partenariats Locaux de l'Eau (PLE) et les autres parties prenantes, des actions pilotes sur cinq sites, dont la lagune de Porto-Novo.

Cette lagune, d'une superficie de 35 km², est la plus importante voie fluviale du Bénin. Elle coule vers l'Est, parallèlement à l'océan Atlantique, et se jette dans la lagune de Lagos au Nigeria. Elle communique avec le lac Nokoué par le chenal de Totchê. Elle forme avec ce lac et la basse vallée de l'Ouémé le site Ramsar n°1018. Le diagnostic réalisé en 2010 a mis en avant des problèmes majeurs touchant les ressources en eau de cette lagune :

- les pollutions organique et chimique ainsi que la modification des conditions physico-chimiques causée par la déforestation des bassins versants et la construction d'ouvrages d'art ;
- la destruction des habitats et frayères des poissons du fait de la pollution ;
- l'envahissement de la lagune par des plantes aquatiques (jacinthe d'eau) ;
- le développement anarchique des pratiques de pêche inappropriées à l'origine de la diminution de la biodiversité aquatique ;
- l'ensablement et l'érosion des berges du fait de la dégradation avancée de la couverture végétale et de la montée des eaux due au changement climatique.

Ces problèmes, portant atteinte à la qualité et à la quantité des ressources, exacerbent les conflits entre pêcheurs lacustres et agro-pêcheurs et menacent le développement de leurs activités qui, avec l'aquaculture, jouent un rôle important dans l'économie. Au Bénin, la pêche occupait environ 15% de la population active totale en 2013[35], dont plus de 150 000 femmes, épouses ou non de pêcheurs, impliquées dans la valorisation des produits de la pêche. La pêche continentale contribuait alors pour près de 75% à la production halieutique nationale (90% de pêche lagunaire et 10% de pêche fluviale). On constate cependant une régression de la production halieutique et de sa contribution au PIB national, passant de 3% dans les années 1990 à 1,5% en 2007-2009. L'une des conséquences directes de la raréfaction des ressources halieutiques est la forte augmentation des conflits liés à la pêche.

L'ensemble des obstacles à la gestion durable des ressources de la lagune ont en commun le manque de cadre institutionnel, législatif et réglementaire adéquat et d'outils appropriés de planification et de gestion de cet écosystème aux différents échelons.

[34] *Partnership for Africa Water Development*
[35] *Synthèse de l'étude sur les industries des pêches et de l'aquaculture au Bénin, Revue des industries des pêches et de l'aquaculture dans les pays de la COMHAFAT, mars 2014.*

L'action pilote GIRE Lagune de Porto-Novo

L'action pilote GIRE Lagune de Porto-Novo initiée par le PNE-Bénin a eu comme objectif de mettre en place un environnement institutionnel et technique favorable à la gestion intercommunale durable et la restauration de la lagune en concertation avec les communes riveraines, l'État et les usagers. Elle a été mise en œuvre, pour sa première phase, de juillet 2010 à décembre 2012 par quatre communes riveraines : Porto-Novo, Sèmè-Podji, Aguégués et Adjarra. Au plan opérationnel, l'action GIRE a été portée par le Conseil Intercommunal d'Éco-Développement (CIED) Nokoué, structure d'animation de l'association intercommunale. Il s'agissait de développer les capacités des acteurs et de conduire les plaidoyers adéquats pour asseoir le cadre et les outils de GIRE requis.

À la fin de l'action pilote en décembre 2012, les parties prenantes ont reconnu que sa mise en œuvre a généré plusieurs acquis dont la documentation des pratiques de gestion des ressources en eau de la lagune, l'engagement des décideurs locaux et des usagers pour l'amélioration de la concertation autour des enjeux liés à la gestion de l'écosystème à travers la Communauté de Gestion Intégrée (Co-GIRE), régie par une charte des acteurs, ainsi que le test fructueux de mesures pilotes d'inversion des tendances à la dégradation des ressources naturelles. Les premiers résultats de cette action pilote comptent parmi ceux qui ont inspiré la finalisation du Plan d'Action National de GIRE (PANGIRE) du Bénin. Toutefois, l'action n'a pas permis de mettre en place un cadre institutionnel de gestion intégrée de la lagune disposant des compétences nécessaires avec une règlementation adaptée pour la gestion des ressources halieutiques et autres ressources associées de l'écosystème.

Le PNE-Bénin a donc motivé la poursuite de l'action pilote GIRE Lagune de Porto-Novo dans le cadre de la mise en œuvre de la deuxième phase du PPEA (2013-2015). Il a été retenu comme partenaire de mise en œuvre de l'initiative portant sur la poursuite du développement du cadre national et intercommunal de gestion intégrée de la lagune, en harmonie avec les textes organisant la décentralisation, l'intercommunalité et la gouvernance de l'eau au Bénin.

Approche et actions du GWP-AO : le plaidoyer pour le vote de la loi-cadre

Pour la phase 2 de l'action pilote GIRE Lagune de Porto-Novo (2013-2015), le PNE-Bénin, tout en poursuivant son soutien au développement institutionnel du CIED Nokoué, s'est notamment focalisé sur le vote de la loi-cadre sur la pêche et l'aquaculture, dans le contexte de la finalisation du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin de l'Ouémé et de l'élaboration du Plan Delta[36]. Il a semblé aux parties prenantes que cette loi pouvait faciliter la mobilisation des investissements nécessaires pour restaurer et asseoir une gestion durable de l'écosystème.

Les sensibilisations menées par le PNE-Bénin et le CIED-Nokoué au cours de la première phase de l'action pilote, invitant à la mise en place des règlementations sectorielles en harmonie avec les principes de base de la GIRE inscrits dans la loi portant gestion de l'eau, ont amené les acteurs du secteur des pêches à prendre conscience de l'importance des synergies à construire pour la gestion des plans d'eau du Bénin et de la lagune de Porto-Novo en particulier. Pour les acteurs nationaux, notamment ceux du secteur des pêches, cette action pilote était l'opportunité d'accélérer le vote de la loi-cadre relative à la pêche et à l'aquaculture dont le processus d'élaboration avait démarré en 2002 et peinait à aboutir.

@Alain Tossounon

Femmes piroguiers sur le Lac Ganvié

[36] *La zone Delta comprend la lagune de Porto-Novo et le Plan Delta est considéré comme un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau sur la zone Delta, située en grande partie dans le bassin de l'Ouémé.*

@Alain Tossounon

Enfants piroguiers sur le Lac Ganvié

Il avait connu les étapes suivantes :

- l'élaboration d'un avant-projet de loi en 2002, avec l'appui technique et financier de la Coopération Technique Belge, et sa transmission à la Cour suprême pour son avis motivé ;
- le retrait de la Cour suprême et l'actualisation en 2008 de l'avant-projet de loi-cadre en y intégrant les dynamiques d'exploitation, de gestion et de valorisation rationnelles et durables des ressources halieutiques, grâce au concours financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ;
- la sollicitation en juillet 2008 par le Président de la République de l'avis motivé de la Cour suprême sur l'avant-projet amendé, suivie de la tenue de plusieurs séances de travail avec les cadres du secteur des pêches ;
- la mise en conformité du projet de loi-cadre, avec l'appui du projet ACP Fish II[37] de l'Union européenne en 2011, selon les observations de la Cour suprême avec la participation de différents acteurs et de la Direction de la Codification et de la Législation du Ministère de la Justice ;
- la transmission du projet de loi-cadre à l'Assemblée Nationale par le Gouvernement en février 2012 ;
- la tenue en juillet 2013 d'une séance de plaidoyer, suscitée par la Direction des pêches, par le collectif des organisations professionnelles de la pêche et de l'aquaculture auprès du Président de l'Assemblée Nationale en faveur du vote de la loi-cadre ;
- la tenue d'une séance d'échanges sur le contenu, les innovations et la valeur ajoutée du projet de loi-cadre entre l'Assemblée Nationale et le Ministre de la Pêche en octobre 2013. La séance avait conclu de la nécessité d'un atelier d'information sur le projet de loi au profit des Députés.

Le plaidoyer du PNE-Bénin et du CIED Nokoué a été conduit en collaboration avec la DGEau, la Direction des Pêches (D-Pêches) et la Direction Départementale de l'Eau et de l'Énergie (DDMEE) de l'Ouémé-Plateau. Les activités suivantes ont jalonné le processus de plaidoyer :

- état des lieux des actions conduites par le Ministère de la pêche et des blocages existants ;
- identification des décideurs, des intérêts en présence et des alliances nécessaires ;
- signature d'une convention de collaboration entre le PNE-Bénin et la D-Pêches ;
- identification par le PNE-Bénin des opportunités d'influence des processus légaux ;
- définition d'une stratégie de plaidoyer ;
- lobbying du PNE-Bénin auprès des Députés notamment auprès du Président et du Vice-président de la Commission du plan de l'Assemblée Nationale en charge de l'étude du projet de loi ;
- tenue de plusieurs séances de travail entre le CIED Nokoué et la D-Pêches pour la préparation d'une visite de la lagune par des Députés et l'administration parlementaire compétente (conception et diffusion d'une fiche d'informations par le PNE-Bénin) ;
- organisation d'une visite de terrain de la lagune en 2014 au profit des Députés comprenant un échange avec les usagers ;
- séance de travail préparatoire avec le cabinet du Ministre de la Pêche ;
- tenue d'un atelier d'information des Députés sur le contenu, les innovations et la valeur ajoutée du projet de loi-cadre en 2014 à Grand Popo, à la suite de la visite de terrain.

[37] *Le projet ACP FISH II vise, entre autres, à renforcer l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique sectorielle en matière de pêche dans les pays du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).*

Principaux résultats

Le PNE-Bénin et la D-Pêches ont convaincu les Députés de la nécessité de conduire une étude comparée du projet de loi-cadre et de la loi sur la gestion de l'eau de 2010. La présentation de cette analyse croisée des deux textes a permis aux participants à l'atelier de comprendre la nécessité de veiller à l'arrimage du projet de loi-cadre sur la pêche et l'aquaculture en cours d'étude à celle sur l'eau déjà votée et promulguée. Sur recommandation des Députés, la D-Pêches a sollicité le PNE-Bénin pour la révision de l'exposé des motifs pour le vote du projet de loi-cadre. À la suite de ce travail, le PNE-Bénin a pris part aux travaux en commission avec les Députés pour l'étude du projet de loi-cadre afin de leur apporter des informations complémentaires.

Ces préalables ont permis un déroulement harmonieux de l'étude du projet de loi-cadre en séance plénière de l'Assemblée Nationale. Le plaidoyer a abouti au vote du projet de loi-cadre sur la pêche et l'aquaculture en République du Bénin le 06 juin 2014. Sa promulgation a formalisé l'existence de la loi-cadre n°2014-19 du 07 août 2014 sur la pêche et l'aquaculture en République du Bénin.

L'adoption de la loi-cadre sur la pêche et l'aquaculture a permis de mettre en place un cadre législatif approprié et innovant en phase avec les défis de gestion durable des ressources halieutiques et de mise en œuvre de la GIRE. L'intervention du PNE-Bénin a permis, au-delà du plaidoyer réussi en faveur du vote de cette loi, l'appropriation du diagnostic de gestion de ce secteur par les différentes parties prenantes et leur préparation aux actions à venir. Les principes et le cadre institutionnel de la GIRE ont été pris en compte dans la loi-cadre. Ce travail d'influence du PNE-Bénin a renforcé encore davantage sa crédibilité auprès des Députés et de l'administration du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP). L'action menée a aussi permis de réhabiliter la DGEau dans le paysage institutionnel de la GIRE au Bénin en tant que structure en charge de la coordination de l'action du Ministère de l'eau auprès des structures sectorielles dont le MAEP. Il s'en est suivi une forte contribution du MAEP à la mise en place de la Commission Interministérielle de l'Eau (CIE) en octobre 2015 et sa participation aux sessions sur son animation et son fonctionnement. De même, ce plaidoyer a facilité la compréhension de l'utilité du comité de pilotage du PANGIRE, la clarification des rôles des différents acteurs et leur appropriation.

Plusieurs acteurs institutionnels se sont dès lors intéressés au secteur pour le développement de diverses actions, dont la sensibilisation des acteurs de terrain à la nouvelle loi[38].

Le diagnostic fait par le PNE-Bénin en 2010, les informations recueillies lors des visites aux usagers de la lagune de Porto-Novo et l'exposé des motifs présenté par le Ministère de la Pêche à l'Assemblée Nationale indiquent bien que la loi-cadre sur la pêche et l'aquaculture comble un grand vide.

La nouvelle loi-cadre ouvre à de multiples investissements, y compris sous forme de partenariats public-privé. Elle offre un outil de règlementation de base pour sécuriser les interventions et renforcer leur durabilité. Elle permet aussi une meilleure codification des arrangements institutionnels, techniques et financiers possibles dans la gestion des pêcheries au Bénin, dont celles de la lagune de Porto-Novo.

L'amélioration du cadre législatif a également contribué à orienter des investissements et des actions concrètes d'aménagement et d'amélioration de la gouvernance de la lagune. On peut compter à titre d'exemples :

- le projet « Renforcement des Investissements pour un Développement Résilient au Changement Climatique » (RICC-Bénin) d'un montant de 587 420 euros dont le financement prend en compte le don n° ML 0047 de 495 340 euros de CDSF/BAD[39]. On note une contribution de 33 430 euros des collectivités locales, ce qui constitue une avancée dans la participation des communes aux actions de gestion durable des écosystèmes et de leurs ressources. Le PNE-Bénin contribue à la mise en œuvre du projet à hauteur de 58 650 euros. Son but est d'accroître les investissements sensibles à l'adaptation et au développement résilient au changement climatique pour l'amélioration des conditions de vie des populations du complexe Lac Nokoué-Lagune de Porto-Novo. Ce projet s'intéresse aussi à la valorisation des plantes aquatiques proliférantes, notamment la jacinthe d'eau. En juin 2021, une stratégie nationale de gestion de ces plantes aquatiques était en cours d'élaboration ;

- l'engagement du gouvernement depuis 2017 pour l'assainissement des plans d'eau conduit par le Ministère de la Pêche, témoignant d'un regain d'intérêt pour ce secteur, avec un financement du budget général de l'État à travers entre autres :

- l'enlèvement systématique[40] des engins de pêche prohibés du lac Nokoué et de la lagune de Porto-

[38] https://www.bees-ong.org/RENFORCEMENT-DE-CAPACITES-DES-OSC-SUR-LES-TEXTES-DE-LOI-PORTANT-GESTION-DURABLE.html
[39] Fonds Spécial ClimDev Afrique/Banque Africaine de Développement
[40] Décision du Conseil des Ministres du 28 mars 2018 en lien avec l'assainissement des plans d'eau. La réalisation d'une cartographie des pêcheries sédentaires en vue de leur réorganisation (lac Nokoué et lagune de Porto-Novo) est également prévue.

Novo, d'un coût d'environ 150 000 euros[41] en 2019, afin de favoriser les échanges entre la lagune et le lac et avec la lagune de Badagry (Nigeria), soit la quasi-totalité de la lagune, ce qui favorise l'oxygénation de l'écosystème ainsi qu'une meilleure navigabilité. Le Rapport de Performances du Secteur Agricole 2019 estimait à plus de 8 000 les engins de pêche prohibés enlevés ;

- la mise en place, la formation et l'équipement de l'Unité de Surveillance des Plans et cours d'eau avec le recrutement d'une soixantaine de brigadiers de pêche, en formation en février 2021, pour assurer la non-recolonisation des plans d'eau dont la lagune de Porto-Novo, tel que prévu dans la loi.

Ces efforts conjugués de protection et de gestion durable de la lagune ont contribué à une meilleure disponibilité de la ressource en poisson : les productions halieutiques étaient de l'ordre de 90 000 tonnes hors production de thon en 2019 contre 71 000 tonnes en 2018, soit un accroissement de 26% environ. Le niveau de production aquacole est passé de 1 300 tonnes en 2015 à 5 300 tonnes en 2019 soit une progression de 308%[42].

@Alain Tossounon

Jeunes filles au forage dans un village du Bénin

Enseignements tirés et réplicabilité

Pour opérationnaliser l'approche GIRE à l'échelle d'un pays, il est possible d'engager les acteurs à partir d'une action d'envergure locale comme le montre l'exemple du plaidoyer pour la gestion durable de la lagune de Porto-Novo mené par le PNE-Bénin et ses partenaires. Une condition importante est de cibler et d'engager les bons acteurs et partenaires ainsi que les opportunités d'influence des processus de gouvernance.

De façon globale, le PNE-Bénin est intervenu selon une approche prudente privilégiant la durabilité à la vitesse d'exécution. Ainsi, les parties prenantes ont pu devenir de véritables partenaires pour l'action et des acteurs de changements qualitatifs engagés pour le renforcement des acquis et leur durabilité après la fin de l'action pilote GIRE.

La visite de terrain qui a permis aux Députés de se rendre compte de l'ampleur de la dégradation du lac Nokoué et de la lagune et d'échanger directement avec les usagers et acteurs de la pêche a été déterminante dans l'aboutissement, moins de deux mois plus tard, du processus de vote de la loi-cadre sur la pêche et l'aquaculture.

La disponibilité et la capacité de mobilisation de l'expertise du PNE-Bénin pour l'analyse croisée du projet de loi-cadre avec la loi portant gestion de l'eau ainsi que l'actualisation de l'exposé des motifs sont également des facteurs clés dans l'aboutissement rapide du processus.

L'amélioration de l'intersectorialité dans la gouvernance des ressources en eau est un levier important pour mobiliser des investissements nécessaires à mettre en place et d'assurer leur durabilité.

[41] *Ce montant indiqué par le DG de l'ATDA 7 ne prend pas en compte les ressources humaines et autres moyens de fonctionnement directs engagés par l'État.*
[42] *Rapport de performances du secteur agricole 2019, MAEP, juillet 2020*

Conclusion

Le développement d'actions pilotes en matière de GIRE a permis au PNE-Bénin d'éprouver son statut de plateforme neutre de concertation et de renforcer sa crédibilité, en particulier auprès des autorités. L'action pilote GIRE autour de la lagune de Porto-Novo a permis d'engager les acteurs locaux dans la GIRE : ils ont pu s'approprier l'importance des outils/instruments aux plans technique et institutionnel. Le plaidoyer réussi pour le vote de la loi-cadre sur la pêche et l'aquaculture a été un réel déclencheur pour l'appropriation de l'importance du dialogue intersectoriel et l'accroissement des investissements en faveur de l'aménagement de l'écosystème de la lagune de Porto-Novo. En somme, un nouveau souffle a été donné au secteur de la pêche à partir de la promulgation de la nouvelle loi-cadre mais aussi à la collaboration entre ce secteur et le secteur de l'eau, ce qui permet d'avancer dans les priorités du développement de la GIRE dans le pays.

Citations des principales parties prenantes

Prosper Sagbo, Directeur Général de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 7 : *«Oui, l'adoption de la loi-cadre sur la pêche a favorisé des investissements sur la lagune de Porto-Novo ».*
Bani Samari, Député à l'Assemblée nationale : *« Il y a un grand lien entre les ressources naturelles. Quand on parle de pêche, il faut d'abord de l'eau et quand on parle d'eau, il y a la pluie. Vu les changements climatiques que nous constatons aujourd'hui, il y a un effet sur la pluviosité qui entraîne une baisse drastique de l'écoulement dans les cours d'eau. Aujourd'hui, on peut traverser le fleuve Niger à pied à certains endroits. Donc les cours d'eau sont en train de tarir […]. Ma deuxième préoccupation est relative à l'autorisation des industriels de pêcher dans les eaux du Bénin. Heureusement que nous avons rejeté cela dans notre loi. Nous devons tout faire pour que ça ne réapparaisse pas. L'accepter aurait été une manière d'appauvrir totalement les eaux du Bénin… »*

Mathurin Coffi Nago, Président de l'Assemblée Nationale : *«Aujourd'hui, la plupart de nos plans d'eau connaissent un ensablement. Leurs rives sont complètement érodées du fait du déboisement. Il y a aussi le transport des personnes et des biens sur les plans d'eau. Il y a des plans d'eau où le pêcheur ordinaire ne peut plus jeter son filet. Si vous jetez le filet, vous risquez d'être agressé parce que les acadja qui sont des barrages à nappes construits à l'aide de branchages et autres, et qui constituent des pièges à poissons, sont surveillés par des gardiens. Il y a des propriétés privées sur les plans d'eau (…). Il y a eu de graves troubles sociaux et il n'y a plus de places libres pour les pêcheurs individuels qui constituent 90% des communautés de pêcheurs. Les acadja, les pièges à poissons, sont installés par des opérateurs économiques. Il s'agit pour nous aujourd'hui d'améliorer la réglementation et non d'opérer une régression. Le seul moyen d'aider la communauté des pêcheurs et de développer la pêche, c'est de préserver les plans d'eau.»*

Références citées

- https://fraternitebj.info/politique/article/loi-cadre-sur-les-peches-en
- Rapport de Performances du Secteur Agricole 2019, PAEP, juillet 2020.
- Rapport d'achèvement Action Pilote GIRE Lagune de Porto-Novo, PPEA/ PNE-Bénin 2012
- Rapport Capitalisation Action AP GIRE PPEA 2/ PNE-Bénin 2015 :
https://gwppnebenin.org/IMG/pdf/fiche_capitalisation_action_pilote_gire_lagune_porto_novo.pdf

Contact des personnes clés impliquées

A. Prosper Sagbo, *Directeur Général de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 7/MAEP/ATDA Pôle7, 01 BP 648 Cotonou, Tél. : (229) 21 36 17 98/99, Privé : 02 BP 771 P/N, Tél. : (229) 95 060 912/97 420 320, E-mail : santhelme@yahoo.fr/p.sagbo@yahoo.fr*

André Zogo, *Secrétaire Exécutif du GWP/PNE-Bénin, Placodji, 01BP 4392 Cotonou/Bénin, Tél. : +229 66555880, E-mail : zandre@yahoo.fr, www.gwppnebenin.org*

ADJAGODO Arnauld Adjagodo, Expert GIRE et gouvernance WASH, Ex Chargé de programme PNE-Bénin, Cotonou/Bénin, Tél. : +229 97640245, E-mail : arnauld.a@gmail.com/aarnauld@yahoo.fr

Cas 7 Plaidoyer pour une sécurisation du barrage de l'Okpara et de l'accès à l'eau potable dans la municipalité de Parakou au Bénin

Introduction

En 2008, le Partenariat National de l'Eau du Bénin[43] (PNE-Bénin) a conduit un plaidoyer pour fédérer les efforts des acteurs en vue de sauver le barrage de l'Okpara, alors dans un état critique de dégradation. L'initiative a permis d'initier une dynamique plus large de dialogue sur l'accès à l'eau potable dans la municipalité de Parakou. Depuis lors, le gouvernement du Bénin a pu mobiliser plusieurs dizaines de millions d'euros pour réhabiliter le barrage et sécuriser l'accès à l'eau potable des habitants de Parakou.

Contexte et problématique

Au Bénin, la gestion durable des barrages à buts multiples est une problématique nationale. En 2008, le barrage situé sur la rivière Okpara, un des affluents du fleuve Ouémé, était dans un état de dégradation avancée, conséquence d'un manque de suivi et d'un déficit d'investissements sur plusieurs années. Le gouvernement attribuait la responsabilité du financement à la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) qui indiquait ne pas disposer des moyens requis. De l'avis des experts, le déversoir latéral du barrage pouvait céder en cas de forte pluie avec, à la clé, des répercussions sociales, sanitaires, économiques et environnementales très importantes. Il n'existe pas d'autres moyens d'alimenter en eau potable la ville de Parakou, 3ème plus grande ville du Bénin qui abritait environ 200.000 habitants en 2008 et connaît une croissance démographique importante.

Face à l'absence de réaction des autorités compétentes à différents niveaux, une action de plaidoyer a d'abord été initiée en 2008 par le PNE-Bénin à l'endroit du gouvernement et de l'ensemble des acteurs du secteur de l'eau. Elle a permis de mobiliser les parties prenantes autour de la préservation de l'ouvrage.

L'objectif principal visé à travers la mobilisation des décideurs politiques du niveau national a été atteint dès 2009, avec l'inscription au budget national 2009 d'un premier montant de 259.163 euros pour la conduite des études de base et d'un deuxième montant de 670.776 euros pour la réalisation des travaux de réhabilitation et de mise en place d'un système de gestion intégrée de la retenue d'eau.

Si la facilitation du dialogue par le PNE-Bénin a induit une réaction des autorités, l'instauration dans la durée d'une dynamique de gestion durable de la retenue dans son espace hydrologique restait un défi de taille. Le plan d'action adopté par l'ensemble des acteurs au séminaire national[44] consacré à la réhabilitation du barrage constituait un outil de référence. Il restait cependant à déterminer les moyens pour assurer la mise en œuvre effective des engagements pris par ces acteurs pour la réhabilitation de l'ouvrage et le soutien à la GIRE sur ce territoire ainsi que la mise à l'échelle de l'expérience au niveau national. Bien que résolument engagé dans la mise en œuvre de la GIRE, l'État béninois ne disposait pas, au début de l'année 2010, d'un environnement favorable aux plans juridique, institutionel et technique. La loi sur la gestion de l'eau reconnaissant la GIRE comme approche prioritaire n'a été adoptée qu'en novembre 2010.

Le PNE-Bénin a donc développé, à partir de 2010, une série d'initiatives pilotes de facilitation de la mise en œuvre de la GIRE à l'échelle locale. Ces initiatives ont été en partie menées dans le cadre du PAWD[45] visant à soutenir la mise en place d'un environnement favorable à la GIRE et de la composante 4 (appui au processus GIRE) du Programme Pluriannuel d'Appui au secteur de l'Eau et de l'Assainissement (PPEA), financés par les Pays-Bas.

[43] L'objectif principal de l'action du PNE-Bénin sur la période 2009-2013 a été d'œuvrer pour la sécurité nationale en eau afin de contribuer à l'éradication de la pauvreté, à l'amélioration du bien-être des populations et à la protection des ressources naturelles.
[44] Séminaire sur la gestion durable du barrage de l'Okpara et l'alimentation en eau potable de la ville de Parakou tenu en 2008 avec une soixantaine d'acteurs dont les Ministères connexes, le Parlement et la Présidence de la République.
[45] PAWD : Partnership for Africa Water Development.

Approche et actions du GWP-AO

Le PNE-Bénin a démarré l'action pilote de l'Okpara par l'organisation de sessions de formation sur la GIRE au profit des cadres de l'administration centrale et locale et la sensibilisation des autorités sur la nécessité de mettre en place des réponses appropriées et concrètes aux problématiques locales liées à l'eau.

L'action a en outre mis l'accent sur la mobilisation continue de la Direction Générale de l'Eau (DGEau) et des communes afin qu'elles accompagnent l'initiative. L'intervention a inclus, en juin 2010, la réalisation d'un diagnostic participatif de la gestion du barrage et de son bassin versant. Suite à la validation par les parties prenantes du rapport de diagnostic assorti d'un plan d'action, le projet « *Action Pilote d'appui à la gestion concertée et intégrée du barrage de l'Okpara* » a été lancé officiellement. Parallèlement, les parties prenantes avaient élaboré, sous la facilitation du PNE-Bénin, un cadre stratégique opérationnel de mise en œuvre des actions pilotes d'application de la GIRE au niveau local , en vue de conforter le processus national en cours. Il s'agissait d'une démarche stratégique participative pour éclairer les processus de conception et de mise en œuvre d'actions pilotes à l'échelle communale et intercommunale, avec pour commanditaire la commune ou une structure intercommunale. La démarche stratégique proposée intégrait entre autres :

- le renforcement des capacités en GIRE des acteurs de mise en oeuvre de l'action pilote ;
- la conception et l'opérationnalisation d'un cadre institutionnel multi-acteurs pour la coordination et la mise en synergie de l'action pilote avec des initiatives de gestion durable des ressources en eau et des écosystèmes associés de la zone d'intervention ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des instruments/outils de GIRE et des écosystèmes associés ;
- la mise en place de mesures physiques de restauration et/ou d'amélioration de l'état écologique des ressources en eau et des écosystèmes associés.

Concernant le barrage de l'Okpara, la maîtrise d'ouvrage des travaux de réhabilitation a été assurée de 2011 à 2012 par le Territoire de Développement de l'Ouémé Supérieur (TDOS[46]), avec l'appui financier du PPEA. Une convention de partenariat entre le TDOS et le PNE-Bénin a permis la mise à disposition d'une assistance technique. Le Partenariat Local de l'Eau (PLE) de Borgou a joué le rôle de maître d'œuvre délégué. L'action a notamment permis de mettre en place avec succès des mesures de protection de la ressource et d'opérationnaliser un cadre de concertation sur la gestion intégrée du barrage et des écosystèmes associés.

Le renforcement des capacités de gestion concertée des acteurs et la mise en œuvre du plan d'aménagement et de gestion participatifs du couloir de transit du bétail au niveau du sous-bassin se sont poursuivis au cours de la 2ème phase du PPEA (2013-2015). Les rôles des acteurs clés ont été alignés sur les textes portant sur la décentralisation : la DGEau devenait res-

Responsables du PNE Bénin en visite sur le barrage dégradé

[46] *Association intercommunale constituée des communes du sous-bassin de l'Okpara (N'Dali, Parakou et Tchaourou).*

ponsable de la coordination de la GIRE, la SONEB devenait usagère et gestionnaire du barrage ainsi que de la ferme de l'Okpara, propriété du Ministère de l'Agriculture où est situé le barrage. La Direction de la Ferme de l'Okpara avait la responsabilité d'autoriser tous les travaux et activités sur son domaine, notamment le balisage et l'opérationnalisation du couloir de transit du bétail contournant la cuvette du barrage. Ce couloir, long de 14 km, a bénéficié d'un plan d'aménagement prévoyant des ouvrages et des mesures d'accompagnement au profit des occupants recensés, notamment des groupements de femmes. Les espaces attenant au barrage ont été reboisés sur environ 29 ha avec des essences telles que le khaya, le rônier et le moringa, retenues en concertation avec les parties prenantes sur la bases de critères environnementaux, sociaux et économiques.

Sur le volet de l'amélioration de la gouvernance de la ressource eau, le plan d'action validé par les parties prenantes comportait la mise en place et l'opérationnalisation d'un organe de concertation et de gestion locale de l'eau. Un groupe d'experts[47] a défini sa mission, sa composition et ses orientations de fonctionnement.
Ensuite, l'identification précise des acteurs/parties prenantes de l'initiative et des besoins en renforcement de capacités et équipements des groupements recencés a été menée par le PLE-Borgou. Le Conseil des Acteurs pour la Gestion Concertée des ressources en eau du barrage de l'Okpara (CAGC) a été installé en mai 2012 sous la supervision du Préfet du département du Borgou. Il regroupe des acteurs étatiques (SONEB, services déconcentrés de l'État), les collectivités décentralisées, des acteurs de la société civile ainsi que différents groupes d'usagers des ressources du barrage et du sous-bassin. Le CAGC, dont le bureau compte 21 membres, a pour mission de suivre et de coordonner toutes les interventions au niveau du barrage et dans une moindre mesure dans le sous-bassin qu'il draine, de suivre l'évolution de l'état du barrage, d'informer les acteurs et les parties prenantes des conditions de son exploitation et de sa gestion et d'œuvrer à la protection de l'ensemble de l'ouvrage (digue, déversoir, ouvrage de prise, etc.). C'était la première fois qu'un tel organe était mis en place au Bénin.

Les acquis de l'opérationnalisation du CAGC ont été capitalisés en 2014 par l'administration nationale de l'eau sous la facilitation du PNE-Bénin pour conforter la conception d'une démarche méthodologique de mise en place des Organes Locaux de l'Eau (OLE). Cette démarche a fait l'objet d'une validation et d'une large appropriation au niveau national.

Principaux résultats

Le processus de mise en place et d'opérationnalisation du CAGC autour du barrage de l'Okpara a permis d'expérimenter l'installation et l'animation d'un OLE par l'administration nationale de l'eau au Bénin.

En termes de progrès dans le renforcement du cadre institutionnel de gestion du sous-bassin de l'Okpara en matière de gouvernance de l'eau, on retient notamment :

- la réalisation d'une étude sommaire d'opportunité de création de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) du sous-bassin ;
- la validation des conclusions de l'étude par les Maires et la décision de constituer l'EPCI ;
- la tenue régulière des sessions de gouvernance du CAGC du barrage ;
- le partage et la valorisation de l'expérience du CAGC sur la gestion locale multi-acteurs et concertée du barrage et de son sous-bassin lors d'un voyage d'étude au Burkina Faso en 2014 ;
- la valorisation des acquis du CAGC pour la définition des modalités de mise en place et d'opérationnalisation des OLE/Comités Locaux de l'Eau (CLE) pilotes ;
- la facilitation réussie de l'exécution de l'action pilote GIRE Okpara par le CAGC en tant qu'organe de concertation des acteurs (opérationnalisation du couloir, entretien des sites reboisés, dialogue entre la DFO, le TDOS, la SONEB et la Direction Départementale en charge de l'eau, les transhumants et autres usagers du barrage) ;
- le renforcement de l'engagement des acteurs pour le suivi de l'exécution des recommandations du séminaire de 2008 sur l'Okpara dont les conclusions ont été adoptées en Conseil des Ministres, avec la tenue d'un atelier bilan de la mise en œuvre de ces recommandations en 2014.

Le bon fonctionnement du CAGC et les processus qu'il a facilités montrent à quel point cet organe était nécessaire pour permettre à l'ensemble des acteurs de dialoguer sur les enjeux au cœur de l'action pilote.

Grâce à l'animation du CAGC et au dialogue continu impliquant toutes les parties prenantes, l'action pilote GIRE a abouti au renforcement et au maintien de l'engagement du gouvernement pour l'accroissement des moyens destinés à l'amélioration et la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable des populations de Parakou. L'élaboration du Plan Directeur d'Assainissement de la ville en 2014 et la mobilisation des financements pour d'autres projets ont permis aux autorités membres du CAGC de mieux cerner les problèmes d'eau

[47] *Le groupe d'experts est composé de représentants de la DGEau, de la SONEB, des communes, du PNE-Bénin et du PLE-Borgou*

Image du barrage de l'Okpara dégradé

et d'assainissement. De même, l'atelier bilan de la mise en œuvre des recommandations du séminaire sur l'Okpara a permis de mobliliser les décideurs à différents niveaux pour soutenir les projets visant la réhabilitation et la gestion durable du barrage ainsi que la sécurisation de l'accès à l'eau potable des populations de Parakou. Les Députés et les Ministres ont montré un grand intérêt pour ces projets, de même que le Président de la République qui a visité le site de l'Okpara à plusieurs reprises entre 2014 et 2016.

La poursuite de plaidoyers ciblés notamment en direction des autorités du Ministère de l'Eau et des Députés a contribué au maintien par le gouvernement des efforts d'allocations régulières de ressources financières pour les études et les travaux de base. Selon la SONEB, au cours de la décennie 2010-2020, près de 44 millions d'euros ont été mobilisés pour la réalisation de trois projets structurants d'approvisionnement en eau potable à Parakou dont 20,6 millions de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), 2,25 millions du budget national, 11,3 millions d'un partenaire privé et 9,5 millions sur fonds propres de la SONEB. Ces investissements sont répartis principalement en deux volets : les travaux de réhabilitation du barrage de l'Okpara[48] et le renforcement du système d'alimentation en eau potable de Parakou et ses environs[49].

Enseignements tirés et réplicabilité

À l'issue de la mise en œuvre de l'action pilote d'appui à la gestion concertée et intégrée du barrage de l'Okpara, on relève plusieurs enseignements :

- les actions pilotes GIRE intégrant des activités de plaidoyer doublées de la promotion d'un organe local de l'eau permettent d'asseoir un dialogue multi-acteurs fonctionnel et facilitent aussi bien la compréhension de la GIRE que la mobilisation de ressources financières pour assurer la sécurité en eau ;
- la mise en place d'un mécanisme de suivi continu des recommandations des activités de plaidoyer est indispensable pour maintenir mobilisées l'ensemble des parties prenantes autour de la dynamique initiale et atteindre les résultats escomptés ;
- la définition et la mise en place d'organes locaux de l'eau au niveau d'un écosystème partagé doivent tenir compte du territoire hydrographique concerné, des rôles et responsabilités de chaque acteur ainsi que des intérêts des usagers.

[48] *1,552 milliard de francs CFA dont 1,48 milliard sur le budget national et 72,439 millions sur les fonds propres de la SONEB ont été mobilisés de 2009 à 2016 pour la réalisation de ces travaux en deux phases (phase 1 de 2009 à 2014 et phase 2 de 2014 à 2016).*

[49] *Mobilisation d'un montant total de 27,179 milliards de francs CFA dont 19,766 milliards pour la phase 1 (financée à hauteur de 13,575 milliards par la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) et 6,191 milliards sur les fonds propres de la SONEB) et 7,412 milliards pour la phase 2 financée par un partenaire privé.*

[50] *Cf. étude de cas intitulée « Promouvoir le développement d'un environnement favorable et de pratiques pilotes pour une gestion résiliente de la lagune de Porto-Novo au Bénin »*

Conclusion

Les résultats issus de la mise en œuvre de l'action pilote GIRE autour du barrage de l'Okpara ont contribué à la définition de la stratégie d'opérationnalisation de l'approche GIRE au Bénin, notamment au niveau local. Ils ont en outre permis d'amener les usagers, les décideurs techniques et politiques ainsi que les acteurs des ONG à s'approprier les principes de la GIRE et à comprendre l'utilité de cette approche.

Les résultats liés à l'opérationnalisation du CAGC ont convaincu les acteurs de l'efficacité d'un tel cadre institutionnel pour promouvoir l'indispensable dialogue entre les acteurs concernés par la gestion de la ressource eau.

L'action pilote a également donné de la visibilité à la municipalité de Parakou et son rôle dans la gestion de la problématique d'accès des populations à l'eau potable. Elle a largement mis en lumière l'importance d'une gestion durable intégrant le suivi et l'entretien réguliers des ouvrages hydrauliques.

La réussite du plaidoyer autour du barrage de l'Okpara est un exemple d'action à fort impact sur la vie des populations avec la mobilisation des différentes parties prenantes y compris les autorités au plus haut niveau de l'État pour des investissements durables en faveur de la sécurité en eau. Ce plaidoyer mené par le PNE-Bénin a notamment servi de base à son plaidoyer en faveur du vote de la loi-cadre sur les pêches conduit en 2014[50].

Dans le paysage institutionnel du secteur de l'eau, le PNE-Bénin est désormais reconnu comme une structure expérimentée en facilitation d'initiatives de mise en œuvre de la GIRE au niveau local, en appui aux communes. On peut citer les exemples du projet de renforcement et d'extension du système d'alimentation en eau potable de Parakou dénommé projet Orio, financé par le gouvernement béninois et les Pays-Bas, le Programme d'appui au Secteur de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement (PROSEHA) de la GIZ et le Volet Gouvernance Omidelta (VGO) financé par les Pays-Bas. Fort de cette reconnaissance, le PNE-Bénin a été sollicité par la DGEau, en charge de la coordination de la GIRE, pour la définition et la mise en œuvre des actions de promotion des OLE au Bénin.

Citations des principales parties prenantes

Samou Séidou Adambi, Ministre de l'Eau et des Mines/Bénin : *« Ce projet favorise également le développement de Parakou et en fait un pôle de développement économique et culturel dynamique, capable de jouer pleinement son rôle de cité multiculturelle et de moteur d'impulsion d'une prospérité durable et solidaire dans le septentrion. »*

Sanni Fidèle Sinagourigui, DPPDRE/Mairie Parakou : *« Concernant les conflits divers autrefois observés entre les usagers de la ressource, il faut signaler que c'est à ce niveau que le succès est total. Les nombreuses actions de communication pour un changement de comportement menées en direction des acteurs ont permis à chacun de connaître et de comprendre ses rôles et responsabilités pour la préservation et la sauvegarde de la ressource et surtout l'acceptation de l'autre et l'esprit de collaboration. »*

Camille Dansou, Directeur Général de la SONEB : *« Il ressort que les actions de plaidoyer et activités pilotes GIRE menées par le PNE autour de l'Okpara ont permis de fédérer tous les acteurs autour de la pérennisation de cette seule source d'alimentation en eau potable de la ville de Parakou. Ces actions ont également suscité un intérêt et un engagement bien plus importants du gouvernement pour la réhabilitation du barrage de l'Okpara et le renforcement de l'AEP de Parakou, en témoignent les investissements structurants mis en place. »*

Références citées

- https://www.soneb.bj/soneb15/node/9
- https://www.agencebeninpresse.info/web/depeche/34/la-ville-de-parakou-et-environs-beneficient-d-une-production-additionnelle-de-28-600-metres-cube-d-eau-potable-par-jour
- https://www.gwp.org/contentassets/ca772661723b4e869c25216dd8890028/running-water-n18.pdf
- Rapport d'achèvement Action Pilote GIRE Okpara PPEA/PNE Bénin 2012
- Rapport Capitalisation Action AP GIRE PPEA 2/PNE Bénin 2015 : https://gwppnebenin.org/IMG/pdf/fiche_capitalisation_action_pilote_gire_okpara.pdf
- http://www.gwppnebenin.org/IMG/pdf/Livre2_Defit_et_Orientation_Strategique_.pdf
- Dans le Bulletin Ouest-Africain sur la GIRE « Running Water », paru en 2010, le Global Water Partnership Afrique de l'Ouest (GWP-AO) capitalisait et partageait les premiers résultats probants de cette initiative de promotion de la GIRE portée par le PNE-Bénin au profit du développement humain au niveau de la rivière et du sous-bassin de l'Okpara[51].
- https://www.gwp.org/globalassets/global/gwp-waf_files/running-water/running-water-n18.pdf

Contact des personnes clés impliquées

Sanni Fidèle Sinagourigui, *Directeur de la Prospective, de la Programmation, du Développement et des Relations Extérieures (DPPDRE)/Mairie Parakou, Tél. : (+229) 95 71 20 82/97 94 87 48, Parakou/Bénin, E-mail : sisafi2014@gmail.com*

Mohamed Rachad Alimi, *Expert en Planification/Evaluation de Projets, Ex-Expert en Suivi des actions pilotes GIRE PNE-Bénin, Membre CTE/PNE-Bénin, Cotonou/Bénin,Tél. : (+229) 97 73 61 41, E-mail : rachalimi@yahoo.fr*

Arnauld Adjagodo, *Expert GIRE et Gouvernance WASH, Ex Chargé de Programme PNE-Bénin, Cotonou/Bénin, Tél. : (+229) 97 64 02 45, E-mail : arnauld.a@gmail.com/aarnauld@yahoo.fr*

Mots clés : Plaidoyer - GIRE - Okpara - Investissements - Eau potable

[51] *Le WACDEP est une initiative du Conseil des Ministres Africains de l'Eau (AMCOW) après l'adoption de la déclaration de Sharm El Sheikh en 2008 par l'Union africaine*

Cas 8 Appui à la planification des investissements en faveur de la GIRE dans le bassin de la Volta blanche au Ghana

Introduction

Le Global Water Partnership Afrique de l'Ouest (GWP-AO), en collaboration avec la Commission des Ressources en Eau du Ghana (WRC), a élaboré un plan d'investissement pour la gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin de la Volta blanche. Le processus de planification des investissements a mobilisé des acteurs du secteur public et des organisations de la société civile de tout le pays. Cette initiative a favorisé la sensibilisation des parties prenantes et une meilleure compréhension de la planification des investissements à l'échelle d'un bassin.

Contexte et problématique

Préalables à la planification des investissements en faveur de la GIRE

La sécurité en eau, l'un des principaux défis auxquels le Ghana est confronté ces dernières années, nécessite des investissements importants. Le programme Eau, Climat et Développement en Afrique (WACDEP)[52], mis en œuvre au Ghana de 2013 à 2019 par le GWP-AO, s'est ainsi concentré sur la planification des investissements pour la sécurité en eau dans le bassin de la Volta blanche. À sa conception, le plan d'investissement ciblait la gestion de l'information sur les ressources en eau ainsi que les institutions en charge de l'eau et les infrastructures. Les types d'investissements proposés représentaient un risque faible ou nul, tout en contribuant à la résilience au changement climatique.

Le Groupe des Experts du WACDEP au niveau mondial s'est rendu au Ghana en mai 2014, invité par le Groupe de Travail Technique du WACDEP (GTT WACDEP[53]) pour accompagner les discussions sur la méthodologie à adopter pour la planification des investissements. Elles ont permis d'identifier les conditions à réunir, les partenaires et notamment les institutions clés ainsi que les stratégies et les plans existants en matière de sécurité en eau et de résilience au changement climatique. Elles ont également permis de définir les points d'entrée pour influencer la planification des investissements : il s'agit notamment du plan d'investissement pour la politique de changement climatique, la règlementation sur les bandes de servitude et les mesures de GIRE à l'échelle des bassins fluviaux.

La WRC a été identifiée pour mener le processus et mobiliser les parties prenantes. Le plan de GIRE pour le bassin de la Volta blanche devant être révisé, le GTT WACDEP a décidé de donner la priorité au développement d'un plan d'investissement pour la GIRE à l'échelle de ce bassin. Les politique et stratégie nationales sur le changement climatique (PNCC), adoptées respectivement en 2012 et 2013, ont permis d'identifier les domaines à prendre en compte, tels que la sécurité en eau et le financement durable.

En août 2014, le Partenariat National de l'Eau du Ghana (PNE-Ghana) a participé à la réunion du Conseil du bassin de la Volta blanche (WVBB) lors de laquelle il a présenté le processus de préparation du plan d'investissement. Les membres du Conseil ont été informés que le plan de GIRE devait être révisé et que le WACDEP, en mettant en œuvre le plan d'investissement, pourrait apporter ses contributions. Le GWP-AO et ses partenaires ont ainsi aidé la WRC et le Conseil du bassin de la Volta blanche à atteindre l'objectif de mettre en place un plan d'investissement.

Inciter à la planification des investissements en faveur de la GIRE

L'idée générale dans l'élaboration du plan d'investissement pour la GIRE dans le bassin de la Volta blanche était de prioriser l'investissement pour les programmes et projets thématiques essentiels à la mise en œuvre du plan GIRE conçu pour le bassin. Le processus d'élaboration du plan d'investissement a permis aux parties prenantes de mieux comprendre les coûts liés aux mesures de sécurité en eau et leurs avantages, d'évaluer les ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan, de définir les dispositifs institutionnels et de proposer des sources de financement afin de garantir que les projets existants et à venir soient financés de manière adéquate pour répondre aux besoins des parties prenantes.

[52] *appelant notamment à intégrer la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique dans les processus de planification du développement et à sécuriser des financements pour cela. Le WACDEP a été développé et mis en œuvre par le GWP avec ses partenaires.*

Approche et actions du GWP-AO

Mise en place du processus de planification des investissements en faveur de la GIRE pour le bassin de la Volta Blanche

L'appui à la planification des investissements pour la sécurité en eau et des infrastructures naturelles et bâties résilientes au changement climatique a commencé par la définition d'une feuille de route. Le Groupe de Référence du WACDEP a accompagné ce travail et a défini les étapes pour permettre l'engagement des parties prenantes. Une cartographie des acteurs a permis d'identifier les institutions pertinentes à impliquer dans la mise en œuvre de la feuille de route.

Le forum d'investissement

Lors de la réunion du Conseil du bassin de la Volta blanche organisée en août 2014 par la WRC, le GWP-AO a été invité à présenter le processus d'élaboration du plan d'investissement, y compris la révision du plan de GIRE. Les termes de référence pour recruter un consultant pour l'élaboration du plan d'investissement ont également été présentés et discutés. Après la prise en compte des amendements, le consultant a pu être recruté. Lors de la réunion du Conseil, il est apparu nécessaire de mettre en place une plateforme plus large pour permettre le suivi de l'élaboration du plan d'investissement, faciliter l'échange d'information et renforcer l'appropriation du processus par les acteurs. Ainsi, l'idée de mettre en place un forum d'investissement a été adoptée. S'inspirant de l'élargissement du Comité de pilotage du PNE-Ghana en Groupe de Travail Technique du WACDEP au niveau national, le WVBB a été élargi pour inclure d'autres institutions afin de former le forum d'investissement. Ce forum a servi de cadre d'échanges pour la consultation, la planification et la validation des livrables produit par le consultant. Il comprenait des représentants des usagers de l'eau, des Assemblées de Districts (AD), des régulateurs, des gestionnaires de données, des organisations de la société civile, des autorités traditionnelles et des partenaires au développement.

Les AD, chargées de prendre les décisions relatives à la planification et aux investissements, ont contribué aux discussions sur les besoins des usagers ainsi que les coûts et les options de financement des programmes et projets thématiques du plan d'investissement.

Le premier atelier du forum d'investissement (WVBB élargi), qui a réuni 44 participants en janvier 2015, a permis de discuter du processus d'élaboration du plan d'investissement. Les participants ont entre autres examiné le plan de GIRE conçu en 2008 pour le bassin et se sont accordés sur la nécessité de le réviser pour prendre en compte les nouvelles préoccupations.

Le deuxième atelier du forum, tenu en novembre 2015 avec 35 participants, a permis de valider le rapport sur le contexte technique et celui sur les objectifs d'investissement. Il a été l'occasion de hiérarchiser les

Arrossage de planches

programmes thématiques du plan d'investissement de la GIRE. L'atelier a coïncidé avec la visite de la délégation du GWP-AO dans les localités de mise en œuvre des actions pilotes.

Le troisième atelier, tenu en août 2016 avec 40 participants, a permis de valider la stratégie de financement et le plan global pour le bassin de la Volta blanche.

Définition des priorités d'investissement en faveur de la GIRE

Un rapport technique a servi de base à l'élaboration du plan d'investissement. Il a permis d'évaluer l'état des ressources en eau, en détaillant les problèmes touchant les écosystèmes et ressources naturelles. L'outil d'Evaluation Environnementale Stratégique (EES), développé en 2006 par les Agences publiques pour les ressources en eau, l'environnement et les secteurs connexes, a été mis à profit, avec un accent mis sur la durabilité environnementale. Cet outil a été appliqué par la suite à la politique nationale de l'eau, à la règlementation sur les bandes de servitude, au plan national de GIRE et au développement des plans de GIRE à l'échelle des bassins fluviaux. Il a permis d'identifier les questions et problèmes à traiter ; les dix plus importants ont été inclus dans le plan. Les actions pouvant être mises en œuvre ont été évaluées en fonction de leur pertinence, envergure, durabilité et de leurs impacts cumulatifs. L'outil permet d'attribuer des scores, les actions recueillant les scores les plus élevés se distinguant par leur importance pour les intérêts nationaux et internationaux, des impacts positifs majeurs et durables ainsi que leurs effets cumulatifs et synergies avec d'autres actions. Un outil de sélection complémentaire a été développé et validé dans le cadre du forum d'investissement. Il prend en compte la durabilité, la résilience, le coût, l'importance économique, la facilité de mise en œuvre, la facilité de suivi et l'effet sur les personnes marginalisées et vulnérables, y compris les femmes et les enfants. Grâce à cet outil, les actions proposées ont pu être hiérarchisées.

La liste des problèmes et les actions identifiées pour les résoudre a servi de base à la formulation des objectifs d'investissement. Ils ont été partagés aux parties prenantes qui les ont amendés. Ces objectifs ont ensuite été présentés au forum d'investissement qui les a validés. Il s'agissait : (i) de renforcer la coordination entre acteurs et renforcer les capacités et l'échange de connaissances pour le développement et la gestion des ressources en eau ; (ii) d'améliorer les connaissances sur le climat et la gestion intégrée des ressources en eau et enfin (iii) de créer des infrastructures résilientes au changement climatique pour le dé-

veloppement et la gestion des ressources en eau. Ces trois objectifs étaient assortis de cinq programmes et projets thématiques : (i) la gestion et la communication des connaissances stratégiques ; (ii) la bonne gouvernance des infrastructures d'approvisionnement en eau ; (iii) l'utilisation d'un outil fiable d'aide à la décision pour la gestion des eaux souterraines et de surface ainsi que (iv) la mise en place d'un système d'infrastructures naturelles et bâties saines et résilientes.

La consultation des parties prenantes et une analyse plus approfondie des problèmes et des actions envisagées ont révélé l'importance majeure de la gestion de l'information et de l'échange de connaissances stratégiques. Une stratégie de communication bien conçue peut ainsi permettre de gagner le soutien des parties prenantes, levier de réussite des projets et programmes. La gestion des connaissances sur les ressources en eau est essentielle à leur exploitation durable, à la protection des cours d'eau, à l'utilisation et l'entretien adéquats des infrastructures hydrauliques bâties ainsi qu'à l'adoption de comportements respectueux de l'environnement par les usagers.

Les acteurs impliqués dans le processus d'élaboration du plan d'investissement ont noté que les infrastructures bâties dans le bassin ne permettaient pas de recueillir et stocker efficacement les eaux de pluie et de ruissellement. Malgré son importance, la question des infrastructures était classée au dernier rang des cinq domaines thématiques du programme. Ceci est particulièrement préoccupant si l'on sait par exemple que c'est la sensibilisation dans le cadre de programmes précédemment mis en œuvre qui a permis une utilisation adéquate des infrastructures et d'éviter les abus de la part des usagers. Il est important de souligner qu'une infrastructure mise à la disposition d'une communauté sera résiliente si les ressources mises à sa disposition au départ sont de bonne qualité, soutenues par des systèmes et des procédures efficaces de gouvernance.

Les programmes thématiques ont été alignés sur les objectifs de développement national et conçus pour une mise en œuvre par étape tout au long de la période de planification.

Coût du plan d'investissement

Le coût de la mise en œuvre du plan d'investissement en faveur de la GIRE dans le bassin de la Volta blanche, prévue de 2015 à 2035, a été estimé à 2,4 milliards de dollars américains. Ce montant couvre les actions menées dans le cadre des programmes prioritaires. Le calcul des coûts des programmes et projets s'est basé sur les montants d'allocation et de décaissement, les tendances d'investissement dans le domaine des ressources en eau au niveau national et dans certains bassins spécifiques ainsi que des projections de financements de sources extérieures. L'évaluation des coûts s'est appuyée sur les données sur les ressources en eau et les projets fournies par le site Internet du laboratoire de recherche Aid Data.

Stratégie de financement

Il existe trois sources principales de financement du secteur de l'eau et des infrastructures connexes au Ghana. Il s'agit du budget d'investissement public, y compris les fonds propres des collectivités locales (IGF) et les taxes sur le prélèvement d'eau, les financements issus des coopérations bilatérale et multilatérale ainsi que ceux du secteur privé. Dans le bassin de la Volta blanche, le financement du secteur de l'eau est largement assuré par le gouvernement du Ghana et les subventions des bailleurs.

Parallèlement à l'élaboration du plan d'investissement, une stratégie de financement a été esquissée afin d'identifier les moyens d'obtenir les fonds nécessaires à la mise en œuvre des programmes et projets. Les dispositifs de financement existants ont été analysés et appliqués aux stratégies de promotion et de mise en œuvre du plan d'investissement selon trois scénarii : le scénario du statu quo, avec un niveau de financement égal à celui des années précédentes, le scénario réaliste, plausible quant aux opportunités de financements et le scénario optimiste envisageant le financement escompté des programmes et projets sur les 20 années du plan d'investissement.

Le scénario du statu quo se réfère au financement des projets déjà exécutés ou en cours d'exécution dans le secteur de la sécurité en eau, assuré par les bailleurs. Cependant, au cours de la dernière décennie, le mécanisme des prêts à faibles taux d'intérêt en faveur des plus démunis a supplanté le soutien des bailleurs en raison de l'amélioration de la situation économique du pays. Le scénario réaliste prend quant à lui en compte les opportunités nationales de financement et les sources extérieures pour pallier le manque de fonds pour la mise en œuvre des projets et programmes sur la période du plan. Enfin, le scénario dit optimiste prévoit l'obtention de fonds suffisants (fonds nationaux et extérieurs) pour mettre en œuvre ces programmes et projets. Des approches innovantes pour garantir les financements ont été identifiées.

La mise en place d'un fonds commun de créances (SPV) : il serait destiné à attirer les investissements pour la mobilisation, la gestion et la préservation continues des ressources en eau et des infrastructures connexes dans le bassin.

Le projet de taxe spéciale sur les industries extractives ayant un impact direct sur les ressources en eau dans le bassin. La mise en œuvre de cette taxe devrait améliorer le financement et renforcer la gouvernance. La WRC explore les moyens de l'opérationnaliser.

Le projet d'augmentation des taxes sur le prélèvement de l'eau : il s'agira de réviser certaines sections de la loi 1692 pour permettre une augmentation des taux appliqués au prélèvement de l'eau à des fins commerciales. Cette proposition n'a pas encore été mise en œuvre.

La création d'un Secrétariat de collecte de fonds et de développement de propositions : il serait chargé d'identifier les sources de financement et de travailler à l'obtention de ces fonds pour soutenir divers projets et programmes dans le bassin, ce qui s'avérerait très utile sur le long terme. L'unité de planification de la WRC assume cette tâche en attendant l'éventuelle mise en place de ce secrétariat.

La création d'un fonds commun des AD : 5% du fonds commun des Assemblées de tous les districts et municipalités du bassin seraient déposés sur un compte central géré par le Secrétariat du bassin pour être utilisés dans le développement et la maintenance des infrastructures naturelles et bâties, et soutenir la gouvernance de l'eau.

Contributions du GWP-AO à la préparation du plan d'investissement en faveur de la GIRE

Le GWP-AO a joué un rôle clé dans le processus de planification des investissements en faveur de la GIRE dans le bassin de la Volta blanche. Il a apporté un soutien financier, technique et consultatif en s'appuyant sur son réseau de partenaires à travers le monde. Le GWP-AO a démontré son leadership dans le processus de planification des investissements et a fourni l'expertise nécessaire pour produire les résultats escomp-

tés. Sur les plans technique et consultatif, le GWP-AO, à travers le Groupe de Référence du WACDEP, a initié une discussion avec le GTT du WACDEP lors d'une visite de travail au Ghana en 2014. S'en sont suivies des délibérations sur les options de planification des investissements dans le secteur des ressources en eau. L'Unité de Gestion de Projet (UGP) du WACDEP a défini une feuille de route et a engagé les parties prenantes à adhérer au processus. Le GWP-AO a facilité la conduite du processus de rédaction des termes de référence pour la réalisation de l'étude et a cadré techniquement l'élaboration de l'ébauche des livrables du plan d'investissement de la GIRE.

La 7ème réunion de coordination technique du WACDEP s'est tenue à Accra en octobre 2015 et a rassemblé des participants de toute l'Afrique, du Groupe de Référence du WACDEP et du GWPO. La réunion a permis de présenter l'état d'avancement du processus de préparation du plan d'investissement au Ghana. Les contributions des participants ont permis d'affiner les objectifs et les domaines thématiques tout en veillant à leur alignement avec les cadres nationaux.
L'UGP du WACDEP a apporté un soutien logistique et technique lors des réunions des parties prenantes. Il a également facilité le recueil d'informations par le consultant.

Le GWP-AO a instauré un forum d'investissement pour faciliter le dialogue, amender les livrables du consultant et proposer des perspectives pour faire avancer le processus de planification.

À chaque étape, l'UGP a engagé la WRC et le WVBB à travers l'Agent de bassin. Chaque acteur a pu atteindre un même niveau de compréhension du processus et s'y engager en toute confiance.

Enfin, le GWP-AO a financé l'intervention du consultant et pris en charge l'organisation des réunions du forum. Le WACDEP a également bénéficié de contributions en nature, notamment la mise à disposition de matériel de conférence par des institutions de premier plan.

Résultats obtenus

Le développement d'un plan d'investissement en faveur de la GIRE pour le bassin de la Volta blanche a été mené à bien. Les résultats suivants ont été obtenus :
- mise en place d'une plateforme des parties prenantes à travers le forum d'investissement pour la validation des rapports et la délibération sur les différents points du processus ;
- disponibilité d'un plan d'investissement pour la GIRE du bassin de la Volta blanche ;
- élaboration et validation d'un rapport technique de base sur les ressources en eau du bassin ;
- élaboration et validation d'un rapport sur les priorités d'investissement ;
- élaboration et validation d'un rapport sur la stratégie de financement ;
- l'expérience acquise permet d'envisager des actions similaires dans d'autres bassins.

Les acteurs clés influencés lors de la mise en œuvre de cette initiative sont :
- la Commission des Ressources en Eau (WRC) et les Agents du bassin de la Volta blanche ;
- la Commission nationale de planification du développement ;
- les Responsables de la planification du développement et du budget au sein des AD ;
- les Responsables de la planification et de la coordination du développement régional ;
- l'Agence de protection de l'environnement de Bolgatanga ;
- la Commission forestière de Bolgatanga ;
- la Commission des minéraux ;
- le Département des femmes à Bolgatanga ;
- l'Autorité de Développement du Nord[54].

Développements consécutifs à l'adoption du plan d'investissement

Dans la perspective de mettre en œuvre le plan d'investissement, la WRC continue d'explorer les possibilités de financement auprès du gouvernement et de collaboration auprès des partenaires du développement. Les initiatives mises en œuvre de 2018 à 2021 comprennent notamment :

le projet de dragage du bassin de l'Odaw[55] ;
le projet Blue Deal[56] ;
la proposition de projet GCF[57].

[54] *Précédemment Autorité de développement accéléré de la Savane*
[55] *https://documents1.worldbank.org/curated/en/475521551417349814/pdf/SFG4914-V3-EA-REVISED-P164330-PUBLIC-Disclosed-2-28-2019.pdf*
[56] *https://www.wereldwaternet.nl/en/our-projects/white-volta—volta-delta-ghana/*
[57] *https://www.greenclimate.fund/project/fp137*

Enseignements tirés et réplicabilité

C'était la première fois que le GWP-AO soutenait le processus de planification des investissements en faveur de la GIRE dans cette zone. Pour y parvenir, il s'est appuyé sur le Réseau mondial du GWP et a pu élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre du processus. Les engagements forts pris par les parties prenantes ont permis de prioriser les actions ainsi que les programmes et projets pour répondre aux besoins socio-économiques des populations. Les contributions apportées par les membres du forum d'investissement ont été bénéfiques et sources d'apprentissage.

La stratégie de financement élaborée a permis d'identifier des approches pour financer des projets pouvant améliorer la sécurité en eau et la résilience communautaire dans le bassin. Cette expérience offre des possibilités de reproduction dans d'autres bassins du pays.

Les leçons apprises sont les suivantes :

- le développement d'un plan d'investissement pour le secteur des ressources en eau était une nouveauté au Ghana. Il a nécessité de recourir à des appuis extérieurs, notamment à travers le Réseau mondial du GWP. La discussion au sein du Groupe de Référence du GWP a permis d'approfondir les réflexions sur la faisabilité du plan ;
- une approche programmatique a été privilégiée. Il apparaît que les aspects de bonne gouvernance, de sensibilisation et d'échange efficace d'information doivent être mis en œuvre avant le volet concernant les infrastructures naturelles et bâties ;
- l'analyse économique des programmes et projets décrits dans le plan d'investissement, y compris leurs coûts et avantages, doit être approfondie ;
- l'étroite collaboration avec le Secrétariat du Conseil du bassin de la Volta blanche de la WRC/WVBS et les membres du Conseil d'administration du bassin a été essentielle pour favoriser la compréhension du processus qui a conduit au plan d'investissement.

Citation des principales parties prenantes

Ben Ampomah, Secrétaire Exécutif de la WRC : « *L'élaboration du plan d'investissement n'est que la première étape. Il est évident que le partenariat est un élément essentiel dans les négociations pour le financement des interventions définies dans le plan. Le gouvernement et les agences partenaires comprennent que des opportunités internationales et régionales de financement sont disponibles et c'est leur priorité. La contribution du GWP a été très appréciée. Le GWP est reconnu pour avoir sensibilisé les acteurs et apporté des éclaircissements sur le processus de planification. Il a également permis le développement des capacités en économie de l'adaptation dans le cadre du programme WACDEP, avec notamment la formation du personnel des Ministères clés et d'autres organismes gouvernementaux sur l'intégration de la sécurité en eau et de la résilience climatique dans la planification ainsi que la mise en œuvre des projets et programmes de développement national, avec une priorité donnée aux options d'adaptation à faible et/ou sans risque* ».

Références

- Plan national de gestion intégrée des ressources en eau (2012)
- Politique nationale sur le changement climatique (2013)
- Document du projet WACDPEP (2013)
- Rapports annuels du projet (2013, 2014, 2015, 2016)
- Rapport d'étude sur la sécurité en eau et la résilience climatique (2014)
- Rapport de validation de l'étude sur la sécurité en eau et la résilience climatique (2014)
- Projet de rapport de capitalisation (2016)

Contacts des personnes clés impliquées

Nom	Institution	Contact
Aaron B. Aduna	Secrétariat de la Commission des Ressources en Eau du Bassin de la Volta Blanche	aaaronaduna@gmail.com +233-208-234442
Ben Ampomah	Commission des Ressources en Eau	byampomah@yahoo.com +233-244-874138
Prof. Sandow M. Yidana	Département des Sciences de la Terre, Université du Ghana	yidanas117@gmail.com +233-545-462112
Dr. Bob Alfa	Ingénieur en Chef, Commission des Ressources en Eau	bobalfa@yahoo.com +233-243-210645

Mots clés : *Investissements - Financement de la GIRE - Planification - Résilience - Forum d'investissement*

Cas 9 La coopération pour la planification des investissements en faveur d'une croissance verte et la réduction de la pauvreté dans le sous-bassin transfrontalier de la Mékrou en Afrique de l'Ouest

Introduction

Le Global Water Partnership Afrique de l'Ouest (GWP-AO) et le CCR/UE[58] ont accompagné, de 2014 à 2017, les trois États traversés par la rivière Mékrou (Bénin, Burkina Faso et Niger) dans un processus concerté de planification stratégique pour soutenir le développement durable dans le bassin. La mise en œuvre du projet Mékrou a permis de collecter des données scientifiques sur les ressources en eau et les ressources naturelles associées. Aussi a-t-elle également permis la mise en place d'un accord-cadre de coopération entre les trois États et d'un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) assorti d'un plan d'investissement à l'échelle du sous-bassin.

Contexte et problématique

Le sous-bassin de la rivière Mékrou, situé dans le bassin du fleuve Niger et partagé par le Bénin, le Burkina Faso et le Niger, couvre une superficie de 10 500 km². Cet espace est confronté à la gestion non durable de ses ressources naturelles et en particulier de ses ressources en eau, soumises à des usages concurrentiels, dans un contexte d'aggravation de la pauvreté et d'exacerbation des impacts du changement climatique. La sécheresse constitue un risque majeur pour les moyens de subsistance des cultivateurs du sous-bassin. Le niveau élevé de pauvreté et l'insuffisance d'infrastructures exposent les populations à une grande vulnérabilité aux impacts de la variabilité et du changement climatiques. Le sous-bassin abrite la Réserve de Biosphère Transfrontalière du parc du W, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, elle aussi fortement menacée.

Avant la mise en œuvre du projet, on relevait un manque de connaissances sur l'état des ressources en eau du sous-bassin. Il n'existait pas de cadre stratégique de planification pour le développement à même d'aider à sa valorisation rationnelle et d'attirer les investissements pour assurer le développement durable. À cela s'ajoute le caractère transfrontalier du sous-bassin qui est régi par des dispositifs administratifs, organisationnels, institutionnels et législatifs différents. Les États concernés sont à différents niveaux d'élaboration et de mise en place de leurs plans nationaux de GIRE et, par là, des organes du cadre institutionnel et des instruments de gestion des ressources en eau.

Un certain nombre de conventions et d'instruments de coopération existaient déjà dans le cadre de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), tels que la Vision partagée, la Charte de l'eau du bassin du Niger et le Plan d'Action pour le Développement Durable (PADD). Cependant, un travail de planification du développement durable restait nécessaire pour permettre la réalisation harmonieuse d'actions concertées à impacts positifs pour les populations du sous-bassin.

Foyers améliorés au Nord Bénin pour combattre la déforestation

[58] *Centre Commun de Recherche de l'Union européenne*

Le projet Mékrou

En réponse à ces défis, le GWP-AO et le CCR/UE ont, en collaboration avec les trois États, mis en place le projet « Eau pour la croissance et la réduction de la pauvreté dans le sous-bassin transfrontalier de la Mékrou » pour permettre à tous les acteurs du bassin, y compris les autorités politiques à différents niveaux, de prendre des décisions mieux informées pour le développement durable de la zone, sur la base de principes convenus et des résultats de travaux scientifiques.

Le projet Mékrou a donc été conçu en 2013 en tant qu'action pilote axée sur l'amélioration de la connaissance des ressources naturelles pour soutenir les efforts de développement socio-économique et de gestion des impacts et risques induits par le changement climatique, la mise en place de cadres et mécanismes de collaboration entre les États aux niveaux national et local ainsi qu'au niveau des structures déconcentrées et décentralisées et l'élaboration et la mise en œuvre des plans de développement et de gestion durables des ressources du sous-bassin.

Deux volets d'intervention ont été distingués : un volet institutionnel, mis en œuvre par le GWP-AO, pour mobiliser les acteurs et assurer une meilleure prise en charge de leurs préoccupations, et un volet scientifique exécuté par le CCR/UE pour renforcer la collaboration entre les structures scientifiques internationales, régionales et nationales, améliorer les connaissances et développer les outils d'aide à la prise de décision. La coordination de l'exécution de ces deux volets a été assurée par le GWP-AO.

Le financement du projet Mékrou, d'un montant total de 5 millions d'euros, a été assuré par la Commission européenne (4 millions) et le CCR/UE (1 million). Il a été mis en œuvre de 2014 à 2017.

Approche et actions du GWP-AO

Pour le volet institutionnel, un lobbying actif a été entrepris par les démembrements du GWP-AO auprès des responsables concernés dans chaque État. Il s'agissait d'identifier et d'engager à la fois les cadres techniques au sein des départements ministériels, les chercheurs au sein des structures scientifiques, les structures locales appropriées, les responsables communautaires et les élus locaux dans la prise en compte des différentes préoccupations. Des études ont été conduites pour faire l'état des lieux et des propositions d'actions en réponse aux problèmes prioritaires identifiés[59] par les acteurs.

La signature par les trois Ministres de l'eau de l'Accord-cadre de coopération et de promotion du dialogue politique pour le développement durable dans le sous-bassin de la Mékrou a été un axe majeur d'engagement des acteurs politiques[60]. L'ABN a eu un rôle important dans la coordination de l'action : elle s'est assurée de sa cohérence avec la planification générale dans le bassin et la communication avec les autres États membres à travers ses instances. La prise en compte des priorités en lien avec le parc du W, notamment ses priorités environnementales spécifiques, a alimenté la mise en œuvre du projet à toutes les étapes, en particulier pour les actions pilotes communautaires.

Dans un cadre de collaboration avec les institutions de recherche et de formation, le volet scientifique[61] a permis, à partir des données existantes et/ou nouvellement collectées, de produire des outils d'aide à la décision[62] pour orienter les décideurs et les autres acteurs dans le processus de planification.

La nature participative de l'action, conformément au deuxième principe de la GIRE, s'est traduite par la mo-

Visite de la zone de transhumance à Matiacoli (Burkina)

[59] https://www.gwp.org/fr/GWP-Afrique-Ouest/GWP-in-Action/thematiques/PROJET-MEKROU/Ressources1/Rapports-dEtudes-realisees/
[60] https://www.gwp.org/fr/GWP-Afrique-Ouest/GWP-in-Action/thematiques/PROJET-MEKROU/Ressources1/Accord—Cadre-de-Cooperation/
[61] https://ec.europa.eu/jrc/en/science-update/mekrou-project-promoting-sustainability-m-krou-basin et https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/349d7312-857d-11e8-ac6a-01aa75ed71a1/language-fr
[62] https://ec.europa.eu/jrc/en/publication/e-water-module-guide-dinstallation-theorie-et-pratique

bilisation des Secrétaires Généraux des Ministères de l'Eau, Directeurs Généraux en charge des ressources en eau, Responsables des services techniques déconcentrés impliqués dans la gestion des ressources en eau, de l'environnement, de l'agriculture, Maires, Conseillers et Elus locaux, Responsables d'ONG, d'associations d'usagers, institutions de recherche, etc. Tous ont pu s'approprier le projet.

Pour le volet recherche, des institutions de renom ont participé à l'action, avec, au niveau régional, le Centre Régional AGRHYMET (CILSS) et des structures universitaires dont l'Institut National de l'Eau (INE) au Bénin, l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA) au Burkina Faso et le Laboratoire d'Hydrogéologie, d'Hydrochimie et de Géochimie Isotopique du Département de Géologie de l'Université Abdou Moumouni de Niamey au Niger.

À travers un mécanisme global de coordination mené par l'ABN et les trois États, le projet Mékrou a permis de mettre en place des outils et éléments de base pour soutenir le développement durable dans le sous-bassin.

La préoccupation majeure des usagers, fortement exprimée lors de l'atelier de lancement du projet, était la mise en place d'actions pilotes à même d'impacter leurs conditions de vie. Elle a été prise en compte à travers l'identification, la conception et la mise en œuvre d'un projet pilote dans chacun des trois pays.

Principaux résultats obtenus

Le projet Mékrou a permis stratégiquement :
- de renforcer la coopération transfrontalière dans le cadre des engagements pris au sein de l'ABN en animant un processus consultatif sur le sous-bassin ;
- d'obtenir des Ministres de l'Eau un renouvellement des engagements pris à travers les conventions internationales et accords régionaux ratifiés par les États dans le cadre de la CEDEAO et de l'ABN, avec notamment la Charte de l'eau du bassin du Niger ;
- d'améliorer les connaissances scientifiques et techniques sur les ressources naturelles ainsi que sur la problématique de la variabilité et du changement climatiques dans le sous-bassin ;
- de réaliser une planification conjointe de la gestion durable des ressources pour assurer le développement socio-économique de manière participative, en tenant compte des données et informations scientifiques recueillies ;
- d'assurer la participation effective des acteurs nationaux et régionaux clés opérant dans la zone d'intervention ainsi que des bénéficiaires et acteurs du développement à la mise en œuvre de l'action, tout en tenant compte de la nature transfrontalière du sous-bassin et de l'importance du parc du W.

Concrètement, les résultats obtenus incluent :
- l'établissement de la situation de référence du sous-bassin dès la première année du projet en 2014 ;
- la signature de l'Accord-cadre de coopération et de promotion du dialogue politique pour le développement durable dans le sous-bassin par les trois Ministres de l'Eau en 2015 ;
- le développement conjoint par les institutions scientifiques et services techniques du module E-Water, outil novateur d'information et d'aide à la décision au niveau transfrontalier, assorti d'un manuel d'utilisation. Doté de 8 composantes thématiques, le module inclut toutes les routines et outils de simulation disponibles pour permettre l'optimisation de la sécurité alimentaire et hydrique (modélisation agro-hydrologique, analyses des variables climatiques, analyses socio-économiques).

Au nombre des bonnes pratiques à retenir, on note :
- l'implication des institutions scientifiques internationales, régionales et nationales de recherche et/ou de formation dans le développement du module E-Water, fonctionnel sur les ordinateurs de tous les partenaires du projet ;
- le choix d'un outil open source dans le cadre du développement du module E-Water qui a permis d'éviter des frais annuels d'utilisation ;
- la mise à la disposition de 5 ordinateurs/serveurs de données comprenant le module E-Water à l'INE, l'INERA, l'UAM, AGRHYMET et l'ABN.

Construction de la retenue d'eau dans le parc W au Niger

Planification du développement et élaboration du cadre stratégique pour la sécurité en eau

Sur la base des résultats de l'ensemble des études réalisées et validées par les acteurs et dans la logique de l'approche par bassin, le GWP-AO a conduit un processus de planification pour le développement durable dans le sous-bassin de la Mékrou marqué notamment par :

- la consolidation des résultats des études nationales sur l'identification des priorités de développement ;
- l'élaboration du Cadre Stratégique pour la Sécurité en Eau (CaSSE) pour le sous-bassin ainsi que sa zone d'influence ;
- l'élaboration du SDAGE assorti du Programme des Mesures et le Plan d'Investissement (PMPI) pour le sous-bassin ;
- l'élaboration des versions provisoires de trois Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) à raison d'un SAGE pour chaque portion nationale du sous-bassin ainsi que sa zone d'influence.

Le GWP-AO a mobilisé l'expertise de consultants nationaux et régionaux tout en veillant à la prise en compte des contributions des parties prenantes clés telles que les acteurs en charge de la composante scientifique, avec les informations et prévisions issues du module E-Water pour orienter la décision sur les options d'investissement. Il a mobilisé les représentants des États et de l'ABN sur la définition des objectifs de développement ainsi que les Partenariats Nationaux de l'Eau sur l'animation des échanges, le rôle d'interface entre les acteurs et une communication soutenue sur le projet et les résultats obtenus.

Développée à la faveur du projet, l'expertise locale ayant produit le SDAGE et les 3 SAGE a été valorisée au Niger pour l'élaboration, sur financement de la Banque Africaine de Développement :

- du SDAGE du sous-bassin de la Basse Vallée de la Tarka (région de Tahoua) avec un montant des investissements pour sa mise en œuvre évalué à près de 21,4 millions d'euros ;
- du SDAGE du sous-bassin du Dallol Maouri (région de Dosso) avec un montant des investissements pour sa mise en œuvre évalué à près de 20,5 millions d'euros ;
- du SDAGE du sous-bassin du Goulbi N'Maradi (région de Maradi) avec un montant des investissements pour sa mise en œuvre évalué à 18,5 millions d'euros ;
- le SDAGE du sous-bassin de la Korama (région de Zinder) avec un montant des investissements pour sa mise en œuvre évalué à 22 millions d'euros.

Les projets pilotes : motivations, processus de mise en place et résultats obtenus

Les parties prenantes impliquées au démarrage du projet Mékrou, constatant que l'action était essentiellement centrée sur la recherche et l'institutionnel, avaient fortement recommandé d'y inclure des actions pilotes à impact tangible. La décision a donc été prise en 2016, en accord avec la Commission européenne, de réaménager le budget avec la création d'une ligne et son approvisionnement à hauteur de 150 000 euros.

La consultation des acteurs de chaque pays a permis de choisir le projet pilote, de le dimensionner et de s'accorder sur le mécanisme institutionnel de sa mise en œuvre. Les bénéficiaires, appuyés par des structures décentralisées de l'État, en ont assuré l'exécution sous la supervision du GWP-AO et du PNE concerné.

Le projet pilote du Bénin, intitulé « Projet d'appui à la restauration des écosystèmes de la tête de bassin de la Mékrou » (PAREM), a mis l'accent sur des actions de protection à travers le reboisement des berges avec 5 000 plants dont 4 000 ont survécu. Un espace de protection de 30 000 ha a été délimité. Il a également compris des actions de renforcement des capacités des femmes pour la construction de foyers améliorés, la délimitation de l'espace de protection de la tête de source, la prise d'un arrêté[63] de protection par la commune de Kouandé en 2017 ainsi que des actions de sensibilisation (réunions d'information, émissions radiophoniques, mise en place d'un club scolaire environnemental). Enfin, un forage multi-usages a été réalisé. Le projet a été mis en œuvre par la commune de Kouandé et ses services techniques avec les communautés. Le comité local de suivi comprend le Maire et le service départemental de l'eau. Le Partenariat Local de l'Eau (PLE) en a assuré la supervision. Ce projet a conforté l'action prioritaire n°8 du SDAGE (protection des berges et de la tête du bassin). Ses résultats ont permis d'élaborer et de mettre en œuvre le projet #TonFuturTonClimat[64] pour consolider les acquis et passer à l'échelle.

[63] *Arrêté communal n°63-1/022/M-KDE/SG/SADE du 06 novembre 2017 portant sécurisation de la tête du bassin de la rivière de la Mékrou.*
[64] *Cf. étude de cas intitulée « Faire des communautés locales et des associations de jeunes les acteurs d'un développement résilient au changement climatique ».*

Apprentissage de la fabrication de foyer amélioré, Bénin

Le projet pilote mis en œuvre au Burkina Faso, dans la région de l'Est, a permis d'aménager une piste pastorale de 125 km avec la pose de balises tous les 200 m. Il s'agissait de répondre à la problématique de la mobilité des troupeaux dans la province du Gourma, traversée par différents courants de transhumance transfrontalière. Trois forages d'appoint et des aires de repos ont été réalisés le long de la piste. Des protocoles d'accord entre la Mairie de Matiacoali, dans la province du Gourma, et chacune des communautés concernées ont été signés. La Mairie assure l'entretien des forages. Des difficultés en lien avec la dégradation de la situation sécuritaire dans la région sont toutefois constatées et empêchent de construire sur ces acquis.

Le projet pilote au Niger a mis l'accent sur l'aménagement d'un bouli[65] dans le Parc du W Niger pour l'abreuvement de la faune, en conformité avec les études réalisées dans le cadre du programme Parc du W ECOPAS. Les travaux ont impliqué la Direction Générale des Eaux et Forêts, la Division des Aires Protégées et les services du parc régional. Pour l'aménagement, de la main d'œuvre locale non qualifiée a été recrutée dans les villages riverains. L'exécution du projet a été assurée par la Direction Générale des Eaux et Forêts, sous la supervision du PNE-Niger.

Chaque projet pilote répond à un problème de nature transfrontalière. Il contribue à assurer une gestion durable des ressources naturelles et à sécuriser le transit des communautés locales de part et d'autre des frontières en prévenant ou atténuant les conflits. Ces projets ont permis de conforter les types d'actions préconisées par le SDAGE au bénéfice des populations, mais aussi la préservation du parc du W. La signature de protocoles d'accord entre la Mairie de Matiacoali, au Burkina Faso, et les différentes communautés concernées par le balisage de la piste à bétail et les aires de repos ainsi que la prise en compte de la protection de la tête de source de la Mékrou par la mairie de Kouandé, au Bénin, dans son plan de développement communal et l'implication active des différents acteurs de la zone sont des gages de l'appropriation par les bénéficiaires et de la durabilité des résultats issus des projets pilotes.

Enseignements tirés du projet Mékrou

Les enseignements suivants ont été tirés de la mise en œuvre du projet Mékrou :

- les projets mettant l'accent sur la gouvernance, l'organisation institutionnelle ou la recherche, même s'ils visent à bâtir ou renforcer un environnement favorable à la planification et la gestion efficiente des ressources naturelles, nécessitent, dès leur conception, de prévoir des actions pilotes d'investissement physique. Cette approche offre l'opportunité d'apprendre de ces actions en vue des investissements d'envergure. Elle permet aussi l'appropriation des résultats par les bénéficiaires ;
- l'arrimage des volets institutionnel et scientifique/technique portés par des entités indépendantes, avec des mandats et capacités spécifiques et des conventions distinctes, est une option possible mais représente un défi. Cette option nécessite un important effort de planification conjointe, de coordination et un mécanisme de concertation en temps réel. Une formalisation des processus de coordination facilite cette interaction.

Un projet de GIRE, en particulier dans un bassin transfrontalier, nécessite un dialogue intense à toutes les échelles. Il s'agit de bâtir et d'animer un mécanisme consultatif pour arriver à des consensus, ce qui requiert beaucoup de temps et de ressources. Les accords-cadres de coopération sont des outils importants d'engagement des acteurs politiques des pays concernés.

L'échelle d'intervention du bassin transfrontalier implique la prise en compte des niveaux d'avancement de la décentralisation et de la mise en œuvre de la GIRE dans les différents États.

Le SDAGE, document d'orientation de la gestion des ressources en eau à l'échelle d'un bassin, est un outil fondamental ouvrant la voie au développement des SAGE en cohérence avec les dispositions communément définies.

La collaboration entre les institutions scientifiques nationales et régionales de recherche et/ou de formation du Sud avec leurs homologues du Nord dans le développement d'outils facilite l'appropriation desdits outils par les bénéficiaires.

La prise en compte des préoccupations des populations dans la mise en œuvre d'un projet est un moyen de susciter l'intérêt et un fort engagement pour la durabilité, indicateur de l'appropriation par ses bénéficiaires.

[65] *Technique d'irrigation utilisée dans les pays sahéliens qui consiste à creuser une mare pour récupérer les eaux de ruissellement afin d'augmenter sa capacité de stockage en eau.*

Conclusion

Le bassin hydrographique est communément considéré comme l'espace adéquat de planification et d'action pour la bonne gestion des ressources en eau dans une optique de développement durable. La démarche vers une gestion durable des ressources d'un bassin, déjà complexe en elle-même, devient un défi lorsqu'il est transfrontalier et qu'il comporte un parc naturel partagé par plusieurs États et d'un gand intérêt pour la communauté internationale, ce qui est le cas du sous-bassin de la rivière Mékrou.

Le projet s'est assuré, par l'implication des instances de l'ABN et la prise en compte de leurs orientations tout au long de sa mise en œuvre, que l'approche utilisée et les résultats obtenus soient en cohérence avec les engagements pris par les États à travers la Vision partagée, le Programme d'Action pour le Développement Durable (PADD) et la Charte de l'eau du bassin du Niger, dans une logique de subsidiarité. Le projet s'est appuyé sur trois piliers : (i) un engagement politique au plus haut niveau à travers l'Accord-cadre de coopération qui a permis de mobiliser les acteurs et ressources des pays ; (ii) une connaissance améliorée du contexte socio-économique, hydrologique, environnemental et climatique, à travers des travaux de recherche scientifique et technique et le module E-Water ; et (iii) une planification participative qui, sur la base des priorités de développement définies par les acteurs, a permis d'élaborer un SDAGE assorti du Programme des Mesures et du Plan d'Investissement (PMPI) pour le sous-bassin.

La flexibilité offerte par le projet de prendre en compte les projets pilotes répondant aux préoccupations majeures soulevées par les populations a été une excellente chose. Il est recommandé que cette dimension soit intégrée en amont de la conception de projets similaires.

Fruit de la collaboration entre le CCR/UE et les institutions régionales et nationales et atout pour les scientifiques de la sous-région, le module E-Water pourra être utilisé et diffusé par les structures scientifiques, dans le cadre des formations, des études et de thèses des étudiants. Le défi est désormais de collecter et rendre disponibles suffisamment de données pour produire des informations de plus en plus fiables au service de la planification et de la prise de décision et mieux informer les systèmes d'alerte précoces.

Enfin, les résultats du projet Mékrou ont permis de développer, en 2019, le projet Mékrou phase 2 Niger. À la demande du gouvernement nigérien, le GWP-AO a apporté un appui technique et financier pour la préparation de ce projet, en cohérence avec le CaSSE, le PMPI et le SDAGE du sous-bassin. Un financement d'un million d'euros a été accordé par la Commission européenne comme contribution à la mise en oeuvre du PANGIRE-Niger sur la période de janvier 2020 à fin juin 2023.

En outre, la composante scientifique de la phase 2 du projet Mékrou a été mise en place sur la période 2020-2022 sous la coordination du CCR/UE avec un budget de 600 000 euros sur financement de la Commission européenne à travers sa Direction Générale de la Coopération Internationale.

Atelier de formation des scientifiques, Projet Mékrou

Citations des principales parties prenantes

Robert Dessouassi[66], Directeur Exécutif de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) et ancien Directeur de l'Observatoire de l'Eau du bassin du Niger : *« ce type de projet doit être dupliqué pour d'autres sous-bassins pour mieux comprendre le contexte hydro-climatique, environnemental et socio-économique spécifique afin de proposer et mettre en œuvre des actions conséquentes. Assurément, un tel projet serait très bien accueilli au niveau de l'ABV. »*

Didier Zinsou, Directeur de l'Observatoire de l'Eau du bassin du Niger : *« l'Accord-cadre de coopération est un outil de promotion, de règlementation et de facilitation du dialogue politique entre les trois pays se partageant le sous-bassin de la Mékrou pour une bonne participation aux objectifs du projet et pour les autres initiatives futures dans le sous-bassin. »*

Pr. Mama Daouda, Directeur de l'Institut National de l'Eau (INE) du Bénin : *« le projet Mékrou a été d'une grande opportunité pour l'INE. L'Institut a pu faire partie des institutions scientifiques nationales choisies pour suivre, aux côtés de AGRHYMET, les aspects scientifiques dans sa mise en œuvre. Cette expérience a été enrichissante pour l'INE. Elle a participé activement à la validation étape par étape des différentes phases de conception du module E-Water, très utile pour les décideurs mais aussi pour la recherche. Dans le cadre des mémoires de Master, on note déjà sa prise en main par certains étudiants sous la supervision de Dr. N'Tcha M'Po qui a participé au développement de l'outil au nom de l'INE. La collaboration entre les différentes institutions de recherche a été fructueuse du point de vue scientifique puisqu'elle a abouti à des publications[67] scientifiques corédigées par les chercheurs de ces institutions. »*

Contacts des personnes clés impliquées

Nom	Institution	Contact
Pr. Abel Afouda	Ancien Président du GWP-AO	aafouda@yahoo.fr
Robert Yaovi Dessouassi	Directeur Exécutif de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV)	robertdessouassi@gmail.com dessouassi2003@yahoo.fr +226 51 74 37 37 / 77 71 97 97
Didier Sèyivè Zinsou	Directeur de l'Observatoire du bassin du Niger, Autorité du Bassin du Niger (ABN)	didierzinsous@yahoo.fr +227 94 85 47 98
Cesar Carmona Moreno	EUROPEAN COMMISSION / JRC Institute on Sustainable Resources - «*Water and Marine Resources Unit*»	+39 0332 78 96 54 cesar.carmona-moreno@ec.europa.eu HTTP://aquaknow.jrc.ec.europa.eu/
Abdou Ali	Chef Département Information & Recherche, Centre AGRHYMET	abdou.ali@cilss.int; abdou.ali.cra@gmail.com +227 94634537
Karidia Sanon	Enseignante chercheure , Université Ouaga 2/UFR/SEG	karidia.sanon@yahoo.fr +226 70 26 80 54
Pr. Mama Daouda	Directeur de l'Institut National de l'Eau (INE), Université d'Abomey-Calavi (UAC)	mkdaouda@yahoo.fr +229 96 63 81 24 / +229 90 92 51 28
Yèkambèssoun N'Tcha M'Po	Hydrologue, Institut National de l'Eau (INE), Université d'Abomey-Calavi (UAC)	ntcha_mpo@yahoo.fr +229 97 95 79 25
Issoufou Sandao	Secrétaire Permanent PANGIRE Niger	sandaoissoufou@gmail.com
Jean-Claude Gbodogbe	Secrétaire Général du Ministère de l'Eau	jc.gbodogbe@gmail.com +229 95 85 47 66/ +229 97 48 02 46
Sidi Coulibaly	Responsable Communication et Gestion des Connaissances GWP-AO	sidi.coulibaly@gwpao.org +226 70 23 41 04
Dam Nanfan Mogbante	Consultant indépendant	+226 70 21 71 00 dammogbante@gmail.com
K. Armand Houanye	Secrétaire Exécutif GWP-AO	armand.houanye@gwpao.org +226 25 36 18 28 Mobile : +226 55 06 51 25
Corneille Ahouansou	Coordonnateur National Projet d'Approvisionnement en Eau Potable en milieu rural et d'Assainissement des eaux usées urbaines (PEPRAU)	corneille.ahouansou@gmail.com

[66] *Robert Dessouassi était jusqu'en 2017 le Directeur de l'Observatoire de l'Eau du bassin du Niger.*
[67] *https://doi.org/10.3390/w7126675*
https://www.mdpi.com/2073-4441/10/9/1232

Personnes Interviewées

Nom	Institution	Contact
Robert Yaovi Dessouassi	Directeur Exécutif de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV)	robertdessouassi@gmail.com dessouassi2003@yahoo.fr +226 51 74 37 37 / 77 71 97 97
Didier Sèyivè Zinsou	Directeur de l'Observatoire du Bassin du Niger, Autorité du Bassin du Niger (ABN)	didierzinsous@yahoo.fr +227 94 85 47 98
Pr. Mama Daouda	Directeur de l'Institut National de l'Eau (INE), Université d'Abomey-Calavi (UAC)	mkdaouda@yahoo.fr +229 90 92 51 28
Sidi Coulibaly	Responsable Communication et Gestion des Connaissances GWP-AO	sidi.coulibaly@gwpao.org +226 70 23 41 04
Dam Nanfan Mogbante	Consultant indépendant	dammogbante@gmail.com +226 70 21 71 00
K. Armand Houanye	Secrétaire exécutif GWP-AO	armand.houanye@gwpao.org +226 25 36 18 28 ; +226 55 06 51 25
Rachel Araye	Assistante technique PNE-Bénin	arayerachel@gmail.com +229 96 41 25 16

Références

Auteur	Date	Titre
ABN	Août 2015	Plan opérationnel 2016-2024 – Document principal
EUROPEAID/ DCI-ENV/ 2012/24491	Mars 2013	Accord sur la contribution de l'Union Européenne avec une organisation internationale/Traduit français et annexes
EUROPEAID/ DCI-ENV/ 2012/24491	2013	Special condition Mekrou European union contribution agreement with an international organisation
GWP	23 déc. 2013	Contract special conditions Mekrou signed
GWP-AO	16 oct. 2013	Annex I-GWP/JRC Water for growth and poverty reduction in the Mekrou transboundary river basin, Project proposal
GWP-AO	Mai 2013	L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mékrou
Projet Mékrou	Oct. 2017	Avant-projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin transfrontalier de la Mékrou et sa zone d'influence (Version finale)
Projet Mékrou	Oct. 2017	Programme de mesures et du plan d'investissement de l'avant-projet SDAGE
Projet Mékrou	Mai 2017	Étude sur le cadre stratégique pour la sécurité en eau (CaSSE) de la zone d'influence du bassin de la Mékrou
Projet Mékrou/Hydroconseil	Avril 2017	Étude de la situation de référence et acquisition de données concernant la gestion intégrée des ressources en eau du bassin de la Mékrou
Projet Mékrou/ADA Consultants Bénin	Mars 2017	Rapport consolidé des études nationales sur l'identification des priorités de développement dans le bassin transfrontalier de la Mékrou - Version définitive
Projet		Usage domestique de l'eau et Assainissement
Mékrou/GWP-AO		Etat des lieux et perspectives dans le bassin versant de la Mékrou
Projet Mékrou/Consultant Labo Madougou	Juil. 2015	Rapport de l'inventaire et de l'examen des politiques et stratégies pour le développement et la Gire développées au Niger, Situation de référence de la portion du bassin de la Mékrou au Niger Volume I Situation de référence de la portion du bassin de la Mékrou au Niger
	2019	Lot de documents liés au projet intitulé l'eau pour la croissance et la réduction de la pauvreté dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger Projet Mékrou Phase 2_Niger
CCR/CE		Fiche signalétique du Projet e-NEXUS WA – Composante Scientifique

Références complémentaires

- https://ec.europa.eu/jrc/en/publication/e-water-module-guide-dinstallation-theorie-et-pratique
- https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/349d7312-857d-11e8-ac6a-01aa75ed71a1/language-fr
- https://aquaknow.jrc.ec.europa.eu/6583/documents/atlas-thematique-mekrou-version-francaise
- https://www.mdpi.com/2073-4441/10/9/1232
- https://doi.org/10.3390/w7126675
- https://www.gwp.org/en/GWP-West-Africa/WE-ACT/News—Events/gwp-wa-releases-videos-on-mekrou-project/
- https://www.gwp.org/en/GWP-West-Africa/WE-ACT/News—Events/mekrou-project—progress-presented-at-the-nba-projects-and-programmes-regional-steering-committee-meeting/
- https://www.gwp.org/en/GWP-West-Africa/WE-ACT/themes2/PROJET-MEKROU/Activites—Actualites/Mekrou-Basin-the-three-countries-sign-the-cooperation-framework/
- https://www.gwp.org/contentassets/ca772661723b4e869c25216dd8890028/running_accord_cooperation_fran.pdf
- https://www.gwp.org/contentassets/ca772661723b4e869c25216dd8890028/running_21_francais_mekrou.pdf
- https://www.gwp.org/contentassets/ca772661723b4e869c25216dd8890028/running-n19_-francais.pdf

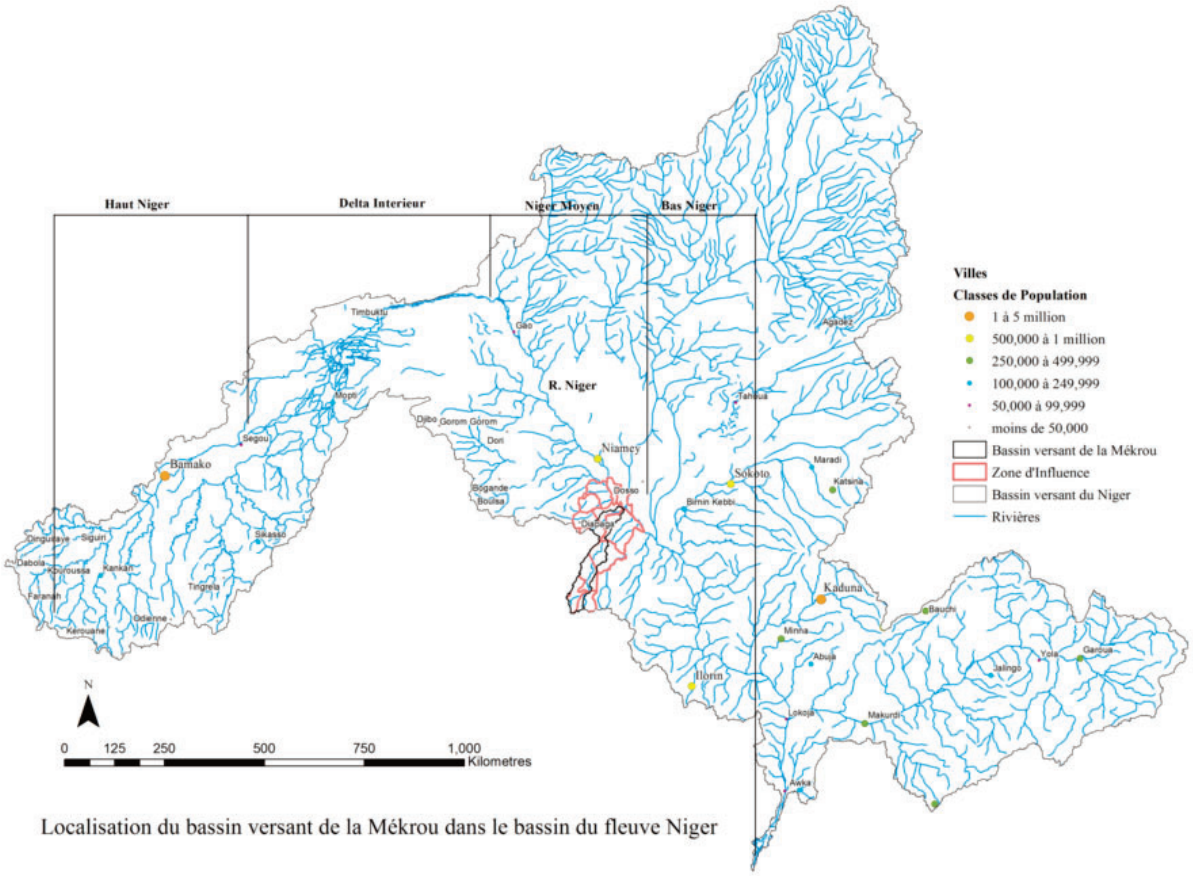

Localisation du bassin versant de la Mékrou dans le bassin du fleuve Niger

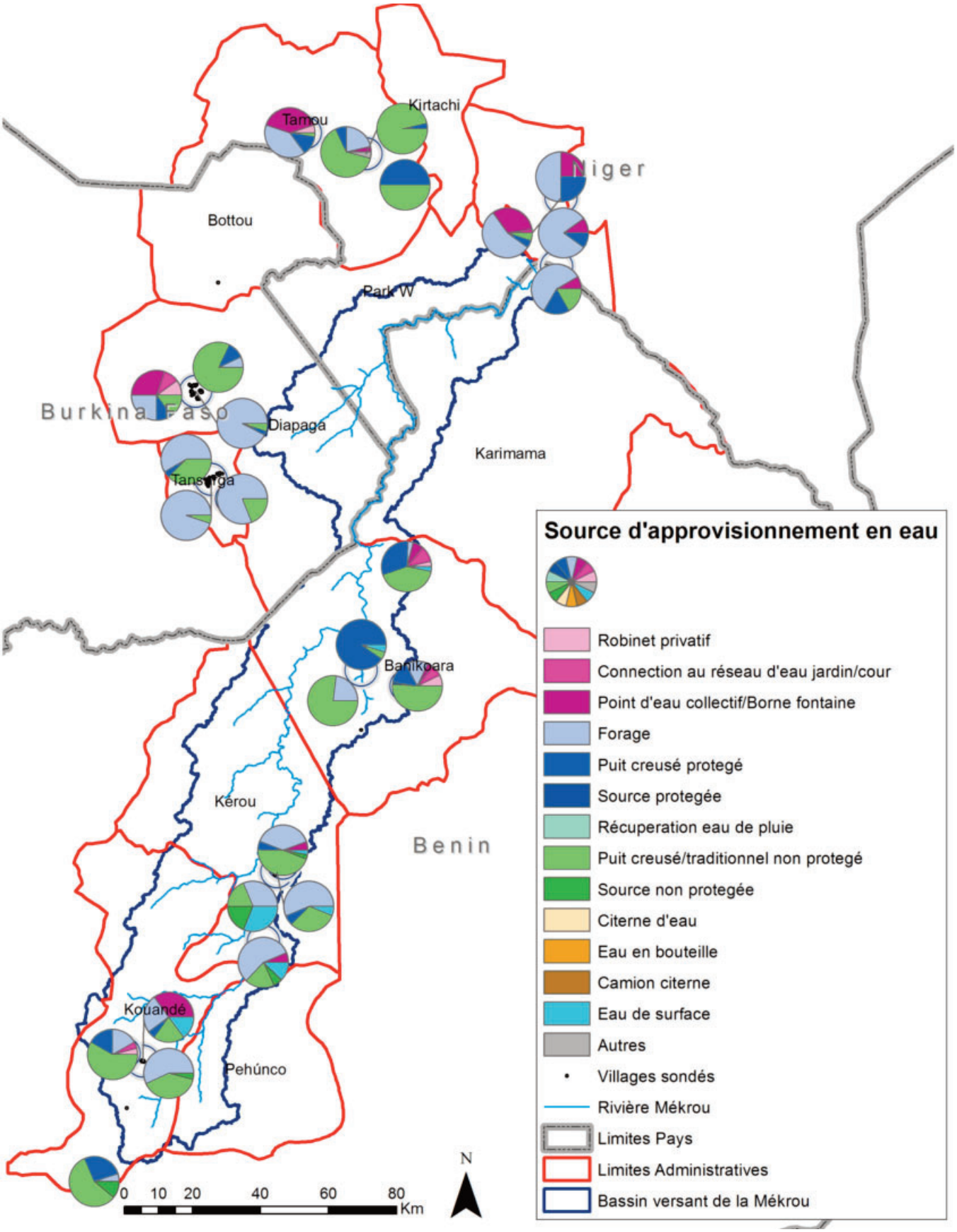
Kirtachi
Tamou
Niger
Bottou
Park W
Burkina Faso
Diapaga
Karimama
Tansarga
Banikoara
Kérou
Benin
Kouandé
Pehúnco
0 10 20 40 60 80
Km
N
Source d'approvisionnement en eau
Robinet privatif
Connection au réseau d'eau jardin/cour
Point d'eau collectif/Borne fontaine
Forage
Puit creusé protegé
Source protegée
Récuperation eau de pluie
Puit creusé/traditionnel non protegé
Source non protegée
Citerne d'eau
Eau en bouteille
Camion citerne
Eau de surface
Autres
Villages sondés
Rivière Mékrou
Limites Pays
Limites Administratives
Bassin versant de la Mékrou

Cas 10 Promotion d' une gestion efficiente et durable des investissements à travers l'amélioration de la gouvernance et de l'intégrité dans le secteur de l'eau au Bénin

Introduction

Entre août 2015 et juin 2016, le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) a facilité la mise en place d'une charte pour la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement[68]. L'initiative a permis de construire peu à peu un cadre de dialogue multi-acteurs tant sur l'efficience et la durabilité des investissements que sur la prise en compte des préoccupations des populations pour une bonne gouvernance dans le secteur.

Contexte et problématique

À partir de 2009, le PNE-Bénin a mis en œuvre différents projets/programmes qui promeuvent l'intégrité dans le secteur de l'eau, en collaboration avec des Partenaires Techniques et Financiers dont le Water Integrity Network (WIN)[69], la GIZ, la SNV et l'Ambassade des Pays-Bas au Bénin. Cet intérêt pour l'intégrité découle d'une leçon tirée de ses interventions pendant la période 2004-2008 : l'efficience et la durabilité des investissements dans le secteur de l'eau, y compris dans la mise en œuvre de la GIRE, supposent une réelle prise en compte des principes de redevabilité et de transparence ainsi qu'une participation de qualité des parties prenantes.

En 2009, dans le Livre Bleu du Bénin[70], les acteurs avaient recommandé entre autres « la promotion d'une culture et des mécanismes de bonne gouvernance aux niveaux local et national, avec le renforcement de la responsabilisation des communes et de l'inclusion de la société civile ». D'autres problématiques ont été attribuées à des faiblesses liées à la gouvernance : lors de la revue annuelle[71] de 2012, les acteurs ont relevé une baisse importante du taux de consommation budgétaire pour le sous-secteur de l'hydraulique rurale (passé de 90% en 2002 à 68% en 2007 puis à 35% en 2010) et, sur la même période, un doublement des dotations alors que seuls 61,5% de la population béninoise avaient accès à l'eau potable en décembre 2011, avec de grandes disparités régionales. Ces problématiques avaient également été mises en évidence par les résultats de l'Évaluation Annotée de l'Intégrité de l'Eau (EAIE) du sous-secteur de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural réalisée en 2011.

Par ailleurs, au niveau stratégique, en vue de l'atteinte de l'Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD) lié à l'eau, le Bénin avait fait de l'accès à l'eau et à l'assainissement une priorité inscrite dans le Document de Stratégie et de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (DSCRP) 2011-2015. Selon ce document, les acteurs sont conscients du déficit de gouvernance et de son impact négatif sur l'accès à l'eau et sur la durabilité des investissements et des services liés à l'eau et à l'assainissement. En dépit de l'existence d'un arsenal légal et institutionnel assez fourni, le Bénin reste confronté à des cas de corruption[72] dans tous les secteurs, y compris celui de l'eau.

Plan de maraîchage

[8] Lien vers la charte : charte_de_l_integrite_de_l_eau_et_assainissement_fin.doc_.pdf (gwppnebenin.org)
[69] WIN e.V. : Association à but non lucratif de droit allemand qui œuvre pour la promotion de l'intégrité dans le secteur de l'eau à l'échelle mondiale
[70] « L'eau, l'assainissement, la vie et le développement humain », Rapport pays version finale (pseau.org)
[71] Réunion de revue annuelle du Budget Programme par objectif par toutes les parties prenantes du secteur sanctionnée par un aide -mémoire signé par le Ministre de l'eau, celui de l'assainissement et le chef de file des PTF et dont le suivi de l'exécution des recommandations est assuré lors des réunions sectorielles trimestrielles.
[72] En 2013, le Bénin était 94ème sur 177 pays examinés selon l'Indice de perception de la corruption (IPC) de Transparency International avec une note de 36 sur une échelle de 0 (très corrompu) à 100 (très intègre). Les indicateurs mondiaux de gouvernance de la Banque mondiale indiquent que la situation s'est détériorée au cours des années 2000 en termes de contrôle de la corruption, allant de 28,29 sur 100 en 2002 à 19,14 en 2012. De même, le Bénin n'a pas progressé en termes d'absence de corruption, selon l'Indice de liberté économique 2014 de Heritage Foundation. Le pays reçoit une note de 57,1 (légèrement plus élevée que la moyenne régionale de 54,6), ce qui en fait la 113ème économie la plus libre de cet indice. Le Bénin a été particulièrement peu performant en matière d'absence de corruption,
avec un score en baisse de 29,5 sur 100. Dans son édition 2014, l'Indice Ibrahim de la gouvernance africaine fait état
d'une régression du Bénin de 3,5 points durant les cinq dernières années bien que le pays ait obtenu une note de 56,7 sur 100.

Face à cette situation, en sa qualité de plateforme d'acteurs publics et privés du secteur de l'eau, le PNE-Bénin a fait du soutien à la promotion de l'intégrité un axe clé de ses interventions.

Dans une première phase (2009-2013), le PNE-Bénin a mené des actions dont:

- l'organisation d'un atelier de formation de formateurs francophones d'Afrique de l'Ouest sur la compréhension et l'application de l'outil de diagnostic de l'intégrité EAIE ;
- l'application de cet outil au sous-secteur de l'approvisionnement en eau potable en zone rurale ;
- la sensibilisation des représentants de 27 médias et OSC sur l'intégrité dans le secteur de l'eau potable, de l'assainissement et de l'hygiène.

En 2015, la survenue du scandale financier lié au Programme Pluriannuel Eau et Assainissement (PPEA 2[73]) financé par les Pays-Bas a renforcé la volonté du PNE-Bénin d'asseoir un mécanisme et une dynamique engageant les acteurs et permettant d'évaluer périodiquement les efforts des parties.

Approche et actions du GWP-AO

De façon stratégique, le PNE-Bénin a décidé dès 2009 de faire de l'intégrité un sujet majeur dans le secteur de l'eau à travers les interventions des programmes et projets ainsi que dans les pratiques sectorielles. Il a ciblé les domaines d'action suivants : le développement de la connaissance des risques d'atteinte à l'intégrité, le renforcement des capacités nationales et locales en matière d'intégrité et la mise en place d'un mécanisme d'alerte et de promotion de l'intégrité. Ce dernier axe, pilier des interventions, a donné lieu à l'élaboration d'une charte pour la gouvernance. Il s'agissait de disposer d'un mécanisme qui permette d'influencer les pratiques en matière de redevabilité. Pour mettre en place cette charte, le PNE-Bénin a choisi de mieux faire connaître la notion d'intégrité et ses principes à travers des actions d'information et de formation ainsi que des interpellations sur les faiblesses en matière de gouvernance lors des réunions sectorielles. Ces interventions ont été coordonnées par le PNE-Bénin sur la base de concertations avec les représentants des acteurs, après la participation d'une délégation béninoise composée des parties prenantes (administration, ONG, OSC, secteur privé) à une formation régionale sur l'intégrité organisée par WIN en 2013.

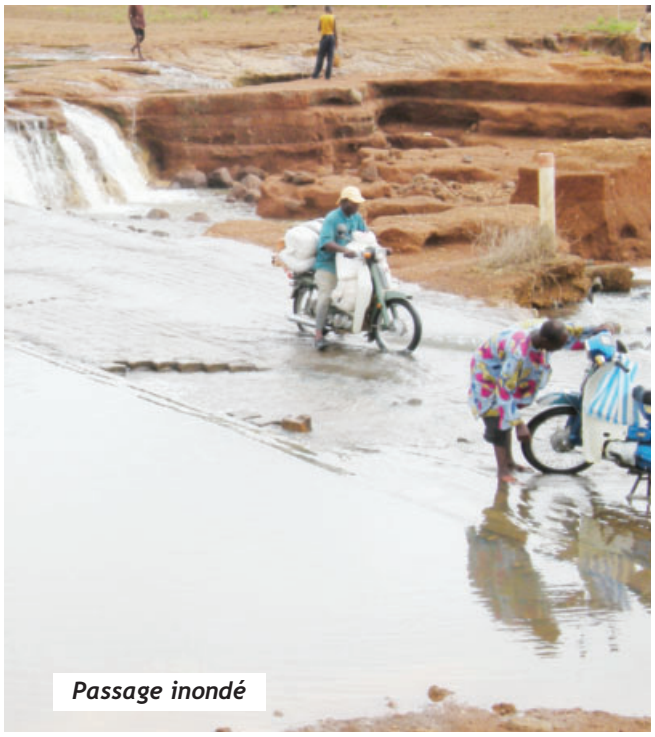

Passage inondé

Le processus d'élaboration de la charte a été facilité par le PNE-Bénin et financé par WIN dans le cadre du programme pluriannuel de promotion de l'intégrité dans le secteur de l'eau. Le PNE-Bénin a initié et facilité ce processus grâce à ses acquis et aux responsabilités qui lui ont été confiées : présidence du Cadre de Concertation des Acteurs Non Étatiques du secteur Eau et Assainissement (CANEA), conduite d'actions de plaidoyer impliquant l'ensemble des catégories d'acteurs, coordination réussie d'initiatives nationales en collaboration avec le Ministère de l'Eau (élaboration du Livre Bleu du Bénin en 2009, concertation nationale multi-acteurs dans le cadre de la préparation au 6ème Forum Mondial de l'Eau 2012, etc.) et alliances avec des OSC (Front des Organisations Nationales Anti-Corruption, Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption et Association de Lutte Contre le Racisme, l'Ethnocentrisme et le Régionalisme). Le PNE-Bénin a co-animé une coalition nationale sur l'intégrité à partir de 2009. Dans ses efforts de plaidoyer auprès des autorités et des PTF pour leur adhésion à la charte, le PNE-Bénin a bénéficié de l'appui du GWP-AO avec la participation de son Président à l'audience accordée par le Ministre de l'Eau en 2016, en présence de la représentante de WIN.

[73] *Le rapport d'audit technique, financier et de performance du Programme Pluriannuel Eau et Assainissement II, publié en 2015, a fait état d'irrégularités graves concernant la passation des marchés dans le secteur. La Direction Générale de l'Eau a été directement mise en cause.*

Élaboration de la charte

Le processus d'élaboration de la charte pour la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement a duré 11 mois, d'août 2015 à juin 2016, et a été marqué par des temps forts :

- la rédaction d'une note justifiant la mise en place de la charte par un groupe de travail, intégrant une analyse d'autres expériences d'élaboration et de mise en œuvre de chartes au Bénin ;
- la soumission par le PNE-Bénin et l'approbation du processus d'élaboration de la charte par le Groupe Sectoriel Eau et Assainissement (GSEA), instance qui débat des questions stratégiques et fait le suivi des recommandations de la revue annuelle du secteur ;
- la conception de la démarche d'élaboration de la charte par un consultant sur la base des orientations méthodologiques du groupe de travail et sa validation lors d'un atelier de cadrage élargi à des personnes ressources ;
- le plaidoyer mené en continu par le PNE-Bénin auprès des autorités et des PTF pour leur adhésion à la mise en place de la charte ;
- la réalisation d'un état des lieux sommaire de l'intégrité dans le secteur assorti d'une proposition de canevas pour la rédaction de la charte et de mécanisme d'opérationnalisation par le consultant et le point focal WIN PNE-Bénin ;
- l'organisation d'un atelier de validation de l'état des lieux et des principaux éléments de la charte ainsi que de son mécanisme d'opérationnalisation, par la suite finalisés par trois sous-comités ;
- la consultation des acteurs (OSC, secteur privé, communes et administration) à toutes les étapes (contenu, engagements, etc.) et la déclinaison des engagements par le groupe d'acteurs ;
- la rédaction de la charte ainsi que de son mécanisme d'opérationnalisation par le groupe de travail appuyé par le consultant et leur validation par toutes les parties prenantes ;
- la présentation de la charte par le PNE-Bénin lors de la revue annuelle sectorielle de 2016 et son approbation par les acteurs qui ont invité l'ensemble du secteur à y adhérer.

Des acteurs stratégiques, approchés par le PNE-Bénin, ont contribué à l'aboutissement du processus : le Secrétaire Général du Ministère de l'Eau et le Directeur Général de l'Eau, le Chef de file des PTF du secteur (Ambassade des Pays-Bas), les communes et l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) ainsi que le secteur privé. Le processus a été accompagné par des responsables du Programme d'appui au Secteur de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement (PROSEHA)/GIZ, SNV/Ambassade des Pays-Bas et du Projet d'Eau Potable en milieu rural et assainissement en milieu urbain (PEPREAU)/Banque mondiale.

Contenu de la charte

La charte pour la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement au Bénin, document de onze pages, détaille les valeurs fondamentales qui gouvernent la gestion du secteur, notamment l'équité, le sens élevé de la responsabilité, l'intégrité et la justice.

À travers cette charte, les différentes catégories d'acteurs s'engagent entre autres, selon leurs niveaux de responsabilité respectifs, à veiller à une répartition rationnelle et équitable des infrastructures d'accès à l'eau et des ouvrages d'assainissement, à encourager la participation de la communauté à la planification et à la surveillance et à systématiser la redevabilité ainsi qu'à assainir le système de gestion des marchés publics et de délégation des services publics dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Principaux résultats obtenus

Les principaux résultats obtenus de l'initiative en faveur de la gouvernance et de l'intégrité sont les suivants :

- l'existence d'une charte pour la gouvernance reconnue par les acteurs et désormais utilisée comme outil de dialogue sur l'intégrité aux niveaux national et local ;
- l'existence d'un mécanisme d'opérationnalisation de la charte, reconnu et accepté par toutes les catégories d'acteurs ;
- une prise de conscience des solutions ou actions envisageables pour faire face aux problèmes de gouvernance par les acteurs ayant participé à l'élaboration de la charte ;
- la formulation, à travers la charte, des engagements pris par les catégories d'acteurs pour une meilleure gouvernance ;
- le renforcement de la prise en compte de l'intégrité par la GIZ et l'Ambassade des Pays-Bas dans les projets/programmes et interventions dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Changements induits

En 2016-2017, suite à l'évaluation du Système National d'Intégrité (SNI) au Bénin coordonnée par Transparency International avec l'ONG ALCRER, le gouvernement a instruit l'ensemble des Ministères pour l'adoption de plans d'action de promotion de l'intégrité. Le Ministère de l'Eau s'est appuyé sur l'expérience acquise lors de la participation de ses cadres à l'élaboration de la charte ainsi que sur celle du PNE-Bénin pour se doter de son plan d'action en 2019. L'élaboration de ce plan d'action par le Ministère de l'Hygiène et de l'Assainissement, démarrée en 2020, a été interrompue par la crise liée à Covid19. À la fin de l'année 2020, trois Ministères y compris celui de l'eau disposaient d'un plan d'action.

En 2019 et 2020, le PNE-Bénin a travaillé à vulgariser la charte et à accompagner les communes pour son opérationnalisation. Sur les 77 communes que compte le Bénin, une dizaine ont adhéré à la charte et la plupart disposent désormais de leur plan d'action, réalisé avec l'appui technique du PNE-Bénin et le soutien financier de la GIZ ou du Programme Omidelta/Ambassade des Pays-Bas.

Le plaidoyer en direction des PTF a débouché sur la mobilisation d'appuis financiers, notamment le financement de la vulgarisation et l'opérationnalisation de la charte dans les communes d'intervention du PROSEHA par la GIZ en collaboration avec le PNE-Bénin et l'intégration du volet gouvernance au Programme Eau-Assainissement Omidelta (2016-2020) par l'Ambassade des Pays-Bas. En amont, une cartographie des risques d'atteinte à l'intégrité dans le secteur a été réalisée avec le soutien financier de l'Ambassade des Pays-Bas, en collaboration avec le Ministère de l'Eau, la SNV et WIN.

Les interpellations et amendements des membres de la coalition Intégrité lors de l'élaboration de la Stratégie d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) en milieu rural 2017-2021 ont abouti à la prise en compte du renforcement des capacités des Associations de Consommateurs d'Eau Potable (ACEP). Cette dimension a également été prise en compte dans le Programme PEPREAU financé par la Banque mondiale.

L'approbation de la charte lors de la revue annuelle sectorielle de 2016 en fait un instrument de dialogue sur l'intégrité dans le secteur dont le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre peuvent faire l'objet de décisions au niveau de la plus haute instance du secteur de l'eau et l'assainissement. Chaque acteur peut s'auto-évaluer et rendre compte de son niveau d'intégrité, de son efficience dans la gestion des ressources et de la durabilité des investissements. La mise en œuvre de la charte a été recommandée au cours du 1er Forum National sur l'intégrité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement (FoNIEAu) auquel le Secrétaire Exécutif du GWP-AO a pris part en 2019. L'intégrité est ainsi de plus en plus abordée et débattue aux rencontres sectorielles.

La démarche participative adoptée par le PNE-Bénin a permis une bonne appropriation des différents produits, notamment de l'EAIE, par les membres des groupes de travail et leur engagement pour la réussite du processus. Ce sont eux qui ont assuré l'animation des différentes sessions de validation de la charte. Un autre effet est l'amélioration du niveau de connaissance des acteurs ayant participé au processus sur le concept d'intégrité et ses principes, ce qui a facilité d'autres actions entreprises par la suite par le PNE-Bénin.

L'étude sur la cartographie des risques d'atteinte à l'intégrité, réalisée en 2017, a permis d'explorer les obstacles possibles à la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD), et particulièrement l'ODD 6 (« garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau »). Les résultats obtenus dans les quatre sous-secteurs abordés (eau potable en milieu urbain, assainissement en milieu urbain, eau potable en milieu rural et irrigation) ont mis en évidence des risques de corruption ou d'atteinte à l'intégrité sur toute la chaîne de délivrance des services publics d'eau et d'assainissement : dans les processus de planification, de programmation, de financement, de passation des marchés publics, de réalisation et de contrôle des travaux, d'exploitation et de maintenance des ouvrages. L'étude formule des recommandations d'ordre stratégique et opérationnel dont celle sur la tarification de l'eau. À cet égard, un processus de révision du système tarifaire a démarré avec la réalisation d'études en milieu urbain et rural.

L'Institut National de l'Eau (INE) dispose depuis 2016 d'Unités d'Enseignement (UE) sur la gouvernance et l'intégrité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement aux niveaux Licence et Mmaster. Elles existaient déjà au sein du département Eau pour l'Agriculture et la Société (EAS) et doivent être étendues aux autres départements et au Centre de Formation Professionnelle Continue en Eau (CFPC-Eau) où s'est ouvert en 2020 un Master en gouvernance et gestion des ressources en eau. Ces UE ont également été conçues pour être prises en compte dans les formations de courte durée développées pour les professionnels d'Afrique de l'Ouest et du Centre d'Excellence d'Afrique de l'Eau et l'Assainissement (C2EA) financé par la Banque mondiale et abrité par l'INE depuis 2019.

La prise en compte de l'intégrité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement se traduit aussi par:

- la conduite de l'étude tarifaire en cours en 2021 à la SONEB avec pour objectif d'instaurer un mécanisme de tarification transparent et équitable pour près de trois millions de consommateurs d'eau en milieu urbain ;
- la signature par le PNE-Bénin et d'autres acteurs non étatiques d'un accord de financement du volet gouvernance du programme Omidelta pour un montant de 800 000 euros ;
- l'appui financier du PROSEHA/GIZ à la promotion de l'intégrité dans le secteur de l'eau dans les communes pour un montant de 158 455 euros ;
- la réalisation d'un diagnostic sur l'état des lieux, la dynamisation et la formation à l'engagement citoyen des ACEP et la mise en place des ACEP pilotes dans le cadre du Projet d'accès à l'Eau Potable en milieu Rural et d'Assainissement en milieu Urbain (PEPRAU) financé par la Banque mondiale.

Enseignements tirés et réplicabilité

L'expérience du Bénin montre qu'il est possible de parler de l'intégrité et de progresser dans sa promotion au profit de l'amélioration de la gouvernance. On retient essentiellement les enseignements suivants :

- dans le processus de promotion du changement, le choix des points d'entrée (formation, étude de base ou diagnostic, auto-évaluation) est un des facteurs déterminants pour susciter la mobilisation ;
- la démarche participative et multipartite est la clé pour obtenir des résultats durables ;
- il est utile de partir d'un état des lieux. L'analyse des chartes existantes dans d'autres secteurs et des causes de leur faible ou de leur non-opérationnalisation a été déterminante pour obtenir l'accord du GSEA en faveur de la mise en place de la charte ;
- il est important de recruter un consultant disponible pouvant fédérer les énergies des membres du groupe de travail et de l'ensemble des acteurs impliqués ;
- il est nécessaire d'avoir l'attention et l'engagement soutenus des acteurs tout au long du processus en s'assurant de leur accord sur les méthodes de travail et de leur intérêt pour le concept d'intégrité.

Conclusion

Le PNE-Bénin s'est focalisé sur la promotion de l'intégrité à un moment où, malgré les insuffisances en matière d'exécution des dépenses et de consommation des crédits pour la réalisation d'investissements durables, les acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement manifestaient peu d'engouement et manquaient d'outils pour aborder ce sujet délicat. L'approche adoptée, conciliant engagement des acteurs, formation, étude diagnostique et promotion d'outils de bonne gouvernance, a été déterminante pour les mobiliser.

À travers le processus d'élaboration de la charte pour la bonne gouvernance, le PNE-Bénin a su, en collaboration avec ces acteurs, faciliter l'amélioration des connaissances sur l'intégrité et engager une dynamique de test d'un instrument de dialogue sur ce sujet. Au-delà de la prise en compte de l'intégrité dans les pratiques sectorielles, cet instrument a aussi permis d'initier un dialogue national. En quelques années, la charte a contribué à renforcer l'importance accordée à l'intégrité dans les programmes et a permis de lancer plusieurs chantiers d'amélioration de la gouvernance : cartographie des risques à la base du volet gouvernance du Programme Omidelta, élaboration et enseignement de modules de cours sur l'intégrité, tenue du 1er Forum National sur l'intégrité de l'eau au Bénin en octobre 2019 qui avait été préfiguré par la revue annuelle sectorielle de 2016.

La veille citoyenne aux niveaux national et local s'est améliorée (interpellations plus régulières et mieux élaborées, élaboration de rapports alternatifs par le CANEA et les ACEP, existence d'un système fonctionnel de gestion des plaintes via une plateforme Internet, etc.). Le financement des activités de promotion de l'intégrité a démarré avec WIN et s'est élargi par la suite à d'autre PTF avec la GIZ, Omidelta ANE/SNV/Ambassade des Pays-Bas, l'Union européenne et la Banque Mondiale, ouvrant ainsi une perspective de durabilité des résultats.

Un champ d'action important pour le futur reste le renforcement des capacités des citoyens. Face à la lenteur des changements de comportement et à une certaine hésitation des autorités à engager pleinement les structures publiques dans l'amélioration de la gouvernance, les citoyens ont un rôle essentiel à jouer.

Citations des principales parties prenantes

Jean Claude Dona Houssou, Ministre de l'Energie, de l'Eau et des Mines : « *Je serai un Ambassadeur de la charte pour la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement* » (Déclaration lors de l'audience accordée à la délégation du PNE-Bénin, du GWP-AO et à la représentante de WIN en juin 2016).
Étienne Badou, Représentant ANLC/Groupe de travail de rédaction de la charte : « *La charte constitue un outil d'engagement des différentes parties prenantes du secteur de l'eau et de l'assainissement au Bénin. C'est une avancée mais ce n'est pas la panacée, le tout dépend de la volonté des acteurs à appliquer strictement les dispositions de la charte et à changer de comportement* ».

Références citées

- https://gwppnebenin.org/spip.php?page=recherche&recherche=int%C3%A9grit%C3%A9
- charte_de_l_integrite_de_l_eau_et_assainissement_fin.doc_.pdf (gwppnebenin.org)
- rapport_principal_formation_win_m_r_dia_soci_r_t_r_civile_final.pdf (gwppnebenin.org)
- Rapport Capitalisation Promotion de l'intégrité 2017
- Film documentaire de capitalisation du programme WIN/PNE-Bénin
- Rapport Volet Gouvernance Omidelta (VGO) 2019, PNE-Bénin
- Rapport semestriel VGO 2020, PNE-Bénin
- Rapport Atelier Communauté de bonnes pratiques d'intégrité, Win
- Cartographie des risques d'atteinte à l'intégrité dans le secteur de l'eau au Bénin : rapport des études de cas
- Rapport de synthèse de la cartographie des risques de déficit d'intégrité dans le secteur de l'eau au Bénin
- https://gwppnebenin.org/cartographie-des-risques-de-deficit-d-integrite,1264.html
- https://gwppnebenin.org/remise-officielle-des-unites-d-enseignement-de,1019.html
- https://gwppnebenin.org/elaboration-du-plan-d-action-integrite-de-la,1275.html
- https://gwppnebenin.org/1er-forum-national-sur-l-integrite-et-la,1256.html
- https://gwppnebenin.org/rapport-de-formation-sur-l-integration-des,1033.html
- https://www.waterintegritynetwork.net/2017/07/26/stopping-impunity-benin-will-require-better-enforcement-stronger-accountability-mechanisms/
- https://www.waterintegritynetwork.net/2017/01/18/interview-gwp-benin-integrity-charter/

Contact des personnes clés impliquées

Nom	Institution	Contact
André Zogo	Secrétaire Exécutif GWP/PNE-Bénin	Placodji, 01BP 4392 Cotonou/Bénin, Tél. : +229 66555880, E-mail : zandre@yahoo.fr, site Internet : www.gwppnebenin.org
Rachad Alimi	Formateur intégrité, consultant cartographie des risques d'intégrité, personne ressource élaboration et suivi de plan d'action intégrité	Cotonou/Bénin, Tél. : +229 97736141, E-mail : rachalimi@yahoo.fr
Arnauld Adjagodo	Expert GIRE et Gouvernance WASH, Ex-Chargé de Programme PNE-Bénin, Expert Gouvernance et OSC/PPEA, Point Focal WIN	Cotonou/Bénin, Tél. : +229 97640245, E-mail :arnauld.a@gmail.com/aarnauld@yahoo.fr

Personnes interviewées

André Zogo, *Secrétaire Exécutif GWP/PNE-Bénin, Placodji, 01BP 4392 Cotonou/Bénin, Tél. : +229 66555880, E-mail : zandre@yahoo.fr, site Internet : www.gwppnebenin.org*
Daouda Mama, *Directeur de l'Institut National de l'Eau/UAC, 01BP 4392 Cotonou/Bénin et 01 BP 526 Cotonou/Bénin, Tél. : +229 96638124 et +229 21360126, E-mail : mkdaouda@yahoo.fr*

Mots clés : Bénin - Gouvernance - Intégrité - Charte - Redevabilité

Cas 11 Soutien institutionnel au processus de GIRE à travers la participation effective des acteurs au Sénégal

Introduction

Le gouvernement du Sénégal a engagé le pays dans un processus de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)[74] depuis le début des années 2000. Le Global Water Partnership en Afrique de l'Ouest (GWP-AO), à travers notamment le PAWD 1[75] lancé en 2003, a fortement soutenu cette dynamique en contribuant à la mobilisation et au renforcement des capacités des parties prenantes ainsi qu'à la mise en place du PAGIRE[76] assorti du PAP-GIRE[77] 2008-2015. La dynamique s'est poursuivie avec notamment la révision du PAGIRE en 2017 et la mise en place du PAGIRE 2ème phase 2018-2030.

Contexte et problématique

Au Sénégal, pays sahélien, les ressources en eau douce se raréfient en raison de l'augmentation de la demande et la qualité desdites ressouces en eau est mise en péril (pollution, prolifération de végétaux aquatiques) dans un contexte de dégradation continue du climat depuis les années 60. Le concept de GIRE y a émergé comme approche visant à assurer un équilibre durable entre l'offre et la demande pour tous les besoins, y compris ceux des écosystèmes.

Avant le lancement de la dynamique de GIRE, le secteur de l'eau était confronté à la faiblesse des cadres de concertation aux niveaux national et local et à la non-implication ou la faible implication des collectivités locales, la gestion de l'eau ne faisant pas partie des compétences qui leur ont été transférées. Avec la mise en œuvre de vastes programmes d'hydraulique urbaine et villageoise au cours des années 2000, il apparaissait nécessaire de définir les modalités d'allocation de l'eau et d'associer les acteurs aussi bien dans la gestion des infrastructures que dans celle de la ressource.

Des collectivités locales et communautés villageoises se sont progressivement mobilisées pour le développement de l'exploitation des ressources en eau. À partir des années 2000, des Associations d'Usagers de Forages (ASUFOR) se sont développées alors que se mettaient en place de façon expérimentale des structures de coordination de la gestion de l'eau à l'échelle des cours d'eau et d'autres entités hydrographiques comme celle du lac de Guiers. Les pouvoirs de décision et de gestion de l'eau restaient cependant concentrés au niveau de l'administration centrale et on constatait une absence de coordination intersectorielle pour la gestion de l'eau et l'assainissement[78]. C'est pourquoi, à partir de 2004, l'État décide d'engager le pays dans un processus de GIRE avec l'élaboration d'un PAGIRE. Le Partenariat National de l'Eau du Sénégal (PNE-Sénégal) est mis en place en novembre 2002 pour faciliter la participation de l'ensemble des acteurs au processus de planification et de mise en œuvre de la GIRE ainsi qu'à la promotion du droit à l'eau.

Le déploiement du projet « Partenariat pour le développement de l'Eau en Afrique » (PAWD 1) par le GWP-AO avec l'appui financier du gouvernement du Canada a été une opportunité au Sénégal, dans un contexte de désengagement de l'État de la sphère de production, de décentralisation, de réduction du personnel de l'administration publique de l'eau ainsi que de changements fréquents de cadre institutionnel abritant le secteur de l'eau[79].

Les défis étaient alors liés à l'organisation d'un système de planification des ressources en eau, l'amélioration des connaissances sur ces ressources, le découpage du territoire en espaces de gestion[80], la prise en compte des principes de la GIRE dans les documents de politique ainsi que dans certains programmes de développement.

[74] L'objectif du processus de GIRE est de renforcer les moyens de gestion et réformer les cadres institutionnel, légal et organisationnel en vue d'améliorer la protection, la gestion technique, économique et financière des ressources en eau en impliquant tous les acteurs.
[75] Partenariat pour le Développement de l'Eau en Afrique
[76] Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
[77] Programme d'actions prioritaires de GIRE
[78] DGPRE, 2007. Plan d'action de gestion intégrée des ressources en eau du Sénégal. Gouvernement du Canada/Global Water Partnership West Africa nov. 07.
[79] GWP, 2008. « Leçons et questionnements du processus d'élaboration du PAGIRE-PAWD 1 au Mali et au Sénégal », version finale.
[80] Ceci ayant conduit à la création des Unités de Gestion et de Planification des ressources en eau (UGP).

Approche et actions du GWP-AO

Le processus de planification et de mise en œuvre de la GIRE au Sénégal a bénéficié d'un appui technique et financier du GWP-AO à travers le PNE-Sénégal dans le cadre de la mise en œuvre du projet PAWD.

Le PAGIRE[81] a été élaboré de 2004 à 2007 avec la contribution et la facilitation du PNE-Sénégal puis validé par les acteurs du secteur. Le PNE-Sénégal a participé à l'analyse situationnelle et a soutenu le processus participatif de planification qui a abouti au PAGIRE : il a animé les ateliers d'information et de sensibilisation sur la GIRE et de validation des résultats des différentes études du niveau local au niveau national. Il a assuré le renforcement des capacités nécessaires au processus.

Le PAGIRE a été adopté en 2007 par le gouvernement. Un processus de renforcement des capacités mené par le GWP-AO a permis de développer les stratégies et le plan des actions prioritaires (PAP-GIRE, 2008-2015). Ce dernier document opérationnel du PAGIRE soumis par la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE) aux partenaires au développement a été financé à hauteur de plus de 12 millions d'euros, soit 65% du budget total du PAP-GIRE 2008-2015. Le PNE-Sénégal, qui avait appuyé la contribution des populations à l'élaboration du PAGIRE, a également appuyé leur contribution à sa mise en œuvre. Plus largement, il a contribué à faire comprendre la problématique de l'eau et les principes de la GIRE aux parties prenantes et à soutenir le développement et la mise en œuvre des stratégies de transition vers la GIRE et le développement des capacités requises à différents niveaux. C'est ainsi que les acteurs du secteur de l'eau se sont approprié l'approche GIRE.

Principaux résultats

À travers ses membres, le PNE-Sénégal s'est positionné comme un acteur clé du processus de renforcement des capacités des parties prenantes sur la GIRE pour leur mobilisation et leur accompagnement dans le cadre de l'élaboration du PAGIRE. Les capacités acquises à la faveur de ce processus sont aujourd'hui encore sollicitées et valorisées dans le cadre de la mise en œuvre de la GIRE.

Selon la DGPRE, la mise en œuvre du PAGIRE s'est traduite par une nette amélioration des connaissances sur l'état des ressources en eau et de la capacité de gestion et de planification de la demande en eau[82].

Des agents administratifs, acteurs du secteur privé, élus locaux et représentants des organisations communautaires de base ont pris part à plus de 14 ateliers de sensibilisation et d'information et aux activités d'IEC[83] dans les zones d'intervention des brigades hydrauliques. La participation des parties prenantes aux ateliers constitue un moyen important de vulgarisation des défis liés à l'eau dans la perspective d'une meilleure gestion de la ressource, tant à l'échelle nationale que locale.

Différents acteurs ont été influencés et ont, à un moment ou à un autre, soutenu le processus continu de planification et de mise en œuvre de la GIRE. Il s'agit entre autres des PTF (Coopération canadienne, UE, BAD, IDA, PNUD), universités (écoles doctorales), organisations internationales et non gouvernementales (UICN, Eau vive, EVE, Caritas), collectivités territoriales (Diembéring, lac de Guiers), administration (DGPRE, PEPAM), organismes de bassins transfrontaliers (OMVS, OMVG) et secteur privé (CSS, miniers extrayant le zircon).

Île de Gorée

Le renforcement de capacités a été d'un très grand apport au développement du PAGIRE. L'intégration de la GIRE dans la mise en œuvre des OMD puis des ODD a permis à beaucoup d'acteurs de prendre conscience de la pertinence de cette démarche. Désormais le Sénégal connaît la disponibilité des ressources en eau et a les moyens d'en assurer le suivi. Le pays est mieux outillé pour apporter une réponse adéquate et durable à la demande en eau.

Les résultats d'impact les plus visibles sont :

- la redynamisation du système de planification dans le secteur de l'eau, avec la mobilisation du financement de l'État dans la mise en œuvre de la GIRE, l'appui du PEPAM[84] au processus de territorialisation de la GIRE, l'implication d'un plus grand nombre de bailleurs et d'ONG dans la mise en place de la GIRE localement ainsi que le développement et la mise en œuvre de programmes de GIRE dans les agences de bassin ;
- un début de mise en œuvre effective de la GIRE avec la révision du Code de l'eau et le renforcement des connaissances, la meilleure participation des acteurs dans les exercices de planification, dans les projets et études d'impact ainsi que la mise en place de cadres locaux de gestion de l'eau.

[81] http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/sen175584.pdf
[82] *DGPRE, 2017. Plan d'action de gestion intégrée des ressources en eau 2018-2030 (PAGIRE), Idevic., Financement : Agence Belge de Développement (ENABEL).*

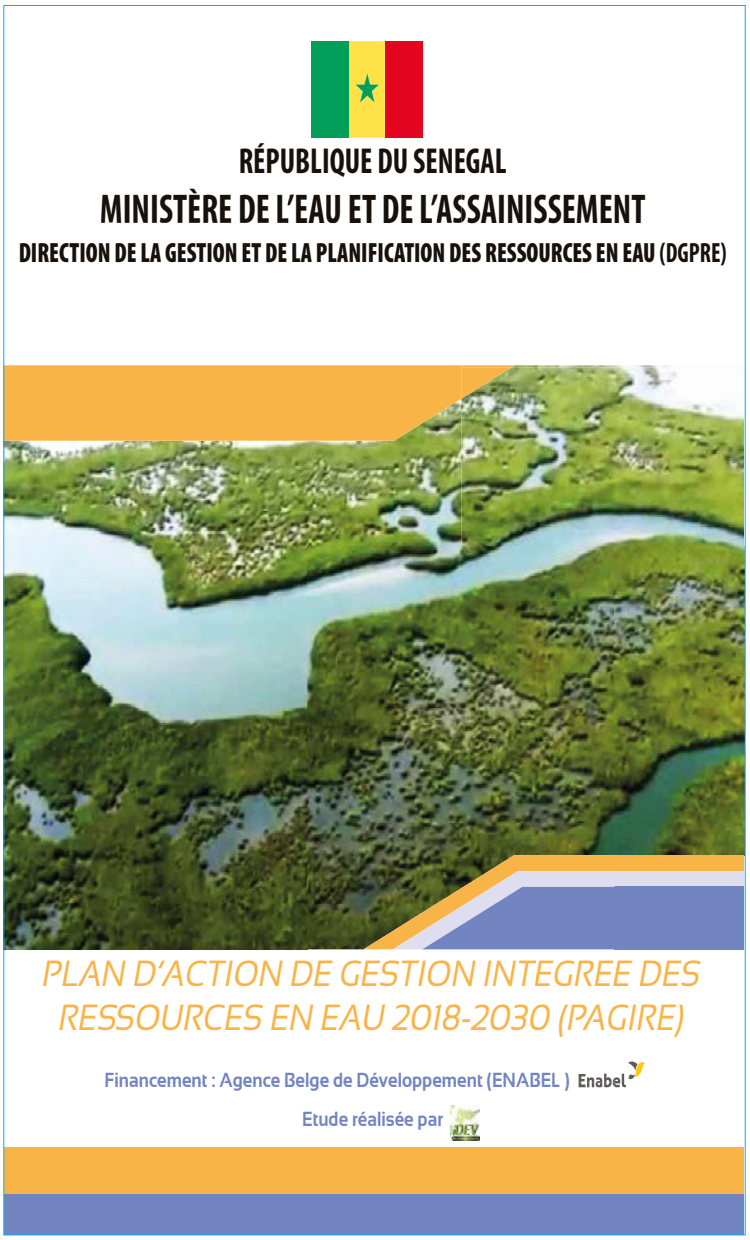

L'exemple du PAP-GIRE

Le PAP-GIRE 2008-2015 a été un projet pilote en termes de planification de la gestion des ressources en eau selon l'approche GIRE. Ses trois grands axes stratégiques ont permis des avancées qui ont abouti au PAGIRE 2 2018-2030 :

- l'amélioration des connaissances et des moyens de gestion des ressources en eau ;
- la création d'un environnement favorable à l'application de la GIRE par des réformes légales, organisationnelles et politiques ;
- l'amélioration de la communication, l'information, l'éducation et la sensibilisation sur l'eau.

Le PAP-GIRE 2008-2015 a posé les fondements de la GIRE au Sénégal et la dynamique s'est poursuivie avec l'adoption du PAGIRE 2. La stratégie de territorialisation de la gestion de l'eau prônée à travers la définition des unités géographiques de planification permet de mieux prendre en compte les réalités locales, avec l'implication des différentes parties prenantes dans les mécanismes de gouvernance de la ressource. Cette stratégie règle un ensemble de questions notamment aux plans institutionnel et organisationnel mais également en termes de cohérence des interventions sectorielles et de participation. L'idée d'un schéma directeur national préconisé dans le PAGIRE 2 et intégrant l'ensemble des préoccupations des territoires permettra à la DGPRE d'assurer un meilleur pilotage de la politique de la GIRE à l'échelle nationale.

En s'attaquant aux défis transversaux rencontrés par les différents secteurs (notamment la lutte contre le changement climatique, la sécurité alimentaire, le développement urbain, la prise en compte du genre), le PAGIRE 2 s'inscrit dans le cadre de la coordination intersectorielle au niveau national.

Jeunes nageurs dans l'océan

Enseignements tirés et réplicabilité

Une initiative reposant sur plusieurs piliers, incluant la mobilisation des acteurs clés, le renforcement des capacités et l'appui à la participation, et soutenue par un acteur comme le PNE-Sénégal travaillant en étroite collaboration avec les institutions mandatées, permet effectivement de faire avancer les priorités de gestion et de développement des ressources en eau.

Ainsi, le PNE-Sénégal a contribué au changement de façon pertinente en menant un plaidoyer auprès des autorités en vue de la mise en place d'un environnement favorable à la GIRE et du PAGIRE, reconnu comme instrument de planification et de mise en œuvre de la gestion durable des ressources en eau.

Conclusion

L'appui du GWP-AO dans la conception du PAGIRE 2008-2015 a permis l'amélioration de la coordination des interventions dans le secteur de l'eau avec la mise place d'un environnement favorable à la participation de tous les acteurs concernés dans un pays où l'eau est gérée de manière décentralisée.

De la première phase du PAGIRE (2008-2015) à sa deuxième phase (2018-2030), la gouvernance de l'eau, tenant compte du principe de subsidiarité et du contexte de décentralisation au Sénégal, met en place un cadre institutionnel qui reconnaît un rôle aux entités décentralisées et prend en charge des enjeux transversaux dans des espaces de coopération territorialisés intégrant les objectifs stratégiques de l'État.

Ainsi, le processus de GIRE initié au Sénégal avec l'appui du GWP-AO à partir de 2003 montre que la participation effective des acteurs est un des leviers de réussite de son institutionnalisation. Cette participation multiacteurs exige l'animation d'un écosystème d'institutions concernées par la formation à la GIRE, la gestion des espaces de dialogue et de collaboration et la mise à disposition de l'information. Le PNE-Sénégal a effectivement abouti à la reconnaissance du PAGIRE comme instrument participatif de planification et de mise en œuvre de la gestion durable des ressources en eau.

Le financement de la GIRE au Sénégal reste un défi car les sources de financement actuelles sont faibles (autour de 8 milliards de FCFA, soit environ 12,2 millions d'euros) et peu sécurisées. La stratégie de financement du PAP-GIRE 2008-2015 prévoyait l'apport de ressources par les partenaires au développement sous forme de dons, de prêts ou de subventions ainsi que par le budget de l'État et les ressources internes générées par la taxation des utilisateurs de l'eau à travers la redevance d'exhaure et de la surtaxe de l'hydraulique urbaine. Face à la faiblesse de la mobilisation des fonds, l'État a arrimé le financement du PAGIRE à celui du PEPAM, ce qui avait pour avantages de retenir le PAGIRE comme composante du Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et de favoriser une mise en cohérence des projets PEPAM avec ceux du PAGIRE.

Sur le plan des instruments politiques et juridiques sur l'eau, la révision du Code de l'eau permettra de formaliser la GIRE et, par-là, de faire face à l'instabilité institutionnelle, au caractère sectoriel des législations sur l'eau et à l'insuffisance des mesures de décentralisation. Elle devrait aussi permettre au Sénégal de mettre en œuvre les valeurs auxquelles il a adhéré au niveau international (principes d'équité et de subsidiarité dans la gestion de la ressource, etc.).

Références citées

- DIATTA M. C. B. C., 2015. L'eau dans le développement : approche géographique des incidences de la réforme du secteur de l'eau en milieu rural sénégalais. Thèse de Doctorat de Géographie. Université de Pau et des Pays de l'Adour - Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 450 pages.
- DGPRE, 2017. - Evaluation de la mise en œuvre du plan d'action de gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE).
- DGPRE, 2017. - Plan d'action de gestion intégrée des ressources en eau 2018-2030 (PAGIRE), Idevic., Financement : Agence Belge de Développement (ENABEL)
- DGPRE, 2006. - Etude sur les usages et les besoins en eau. Projet d'élaboration d'un plan d'action de gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE)
- DGPRE, 2007. - Plan d'action de gestion intégrée des ressources en eau du Sénégal. Gouvernement du Canada/Global Partnership West Africa nov-07.
- DGPRE, 2018. - Etude d'élaboration des plans de gestion complémentaire dans les sous-Unités de Gestion et de Planification (UGP) du bassin arachidier et du bassin du fleuve Sénégal BAD, 2015-2018.
- GWP-AO, 2009. – « Processus d'élaboration du PAGIRE- au Mali et au Sénégal : Leçons et questionnements », version finale. (https://www.gwp.org/globalassets/global/gwp-waf_files/gire-iwrm-governance/pagire-regional-corrige-a5.pdf)
- GWP, 2008. - Partnership for African Water Development (PAWD) Canadian Initiative Capitalisation du processus PAGIRE au Sénégal Rapport final Mars 2008.

Contact des personnes clés impliquées

Nom	Organisation	Adresse	Ville	Téléphone et courriel	Réponses interview
Anta Seck	Ex DGPRE	OMVS Coordinatrice projet PGIRE	Dakar	776391599 aseckpgire2@gmail.com	
Ibrahima Mbodj	Ancien Secrétaire Exécutif du PNE-Sénégal	Consultant Juriste	Dakar	77 551 65 30 mbodjiskm@yahoo.fr	
Antoine Diokel Thiaw	Ancien Président PNE-Sénégal	Consultant	Dakar	77644331 adtshift@yahoo.fr	
Niokhor Ndour	DGPRE	DGPRE/MEA	Dakar	775428111	Oui
Abdou Diouf	ONG EVE	Secrétaire Exécutif ONG EVE	Dakar	774506443 abdoudiouf@eve-sn.org	
Amadou Diallo	PEPAM		Dakar	projeau@gmail.com	
Mohamed CBC Diatta	Ex Conseiller principal - Ministre	Secrétariat du Forum	Dakar	776100131 cbcdiatta@gmail.com	Oui

Mots clés : PAGIRE - Institutionnalisation - Coopération - Financement - Territorialisation

Références complémentaires

Documents	Réalisation	Financement
1. Amélioration des connaissances sur les ressources en eau du Sénégal : analyse et synthèse des connaissances sur les ressources en eau	IDEV-ic ex SENAGROSOL / COWI	FAE
2. Amélioration de la planification des ressources en eau	IDEV-ic ex SENAGROSOL / COWI	FAE
3. Renforcement des capacités institutionnelles et préparation d'un programme de financement à l'horizon 2025	IDEV-ic ex SENAGROSOL / COWI	FAE déc-11
4. Amélioration de la planification des ressources en eau/Rapport sur l'analyse socio-économique	IDEV-ic ex SENAGROSOL / COWI	FAE déc-11
5. Amélioration de la planification des ressources en eau/Rencontres et atelier de validation des options stratégiques de la planification des ressources	IDEV-ic ex SENAGROSOL / COWI	FAE déc-11
6. Ateliers nationaux et régionaux de sensibilisation, d'information et de consultation des parties prenantes pour la mise en œuvre du PAGIRE	IDEV-ic ex SENAGROSOL / COWI	FAE déc-11
7. Renforcement des capacités institutionnelles et préparation d'un programme de financement du fonctionnement de la DGPRE	IDEV-ic ex SENAGROSOL / COWI	FAE déc-11
8. Rapport d'achèvement du projet de mise en œuvre du PAGIRE	DGPRE	African Water Facility